

Rencontres de concertation spéciales

Tables régionales de concertation des aînés du Québec

Portrait synthèse 2022



CONFÉRENCE
des Tables régionales de concertation
des aînés du Québec

Avec la participation de :

Québec 

Portrait synthèse 2022

**Conférence des Tables régionales
de concertation des aînés du Québec**

Rédaction

Audrey Bourassa, agente de développement (CTRCAQ)
et Bertrand Gignac, directeur général (CTRCAQ)

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la présidente, madame Nicole Bolduc-DuBois	5
2. Mise en contexte	6
3. Rencontres de concertation – Les approches	7
3.1 L'émission d'avis et de mémoires	7
4. Méthodologie du rapport synthèse	7
5. Avis au lecteur	8
6. Limites	8
7. Enjeux vécus par les aînés des Premières Nations, des communautés LBGTQ2+, ethnoculturelles et vivant avec l'autisme ou une déficience intellectuelle.	9
7.1 Premières Nations	10
7.2 Les communautés ethnoculturelles	12
7.2.1 Pour la région de l'Île-de-Montréal	12
7.2.2 Pour la région de l'Estrie	15
7.2.3 Pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue	19
7.2.4 Pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean	20
7.3 Les communautés LBGTQ2+	20
7.4 Les enjeux vécus par les aînés vivant une déficience intellectuelle et l'autisme	22
8. Enjeux, pistes de solution et projets novateurs et inspirants – Rencontres de concertation spéciales des Tables régionales de concertation des Aînés du Québec.	23
8.1 Région 01 – Bas St-Laurent	26
8.1.1 Enjeu 1 : L'insuffisance de l'offre de services à domicile	26
8.1.2 Enjeu 2 : La disparité territoriale de l'offre de services;	27
8.1.3 Enjeu 3 : L'impact de la capacité financière sur l'utilisation des services	27
8.1.4 Enjeu 4 : Insuffisance d'aide pour les menus travaux;	27
8.1.5 Enjeu 5 : L'attention à porter au sentiment d'intégrité des personnes âgées	28
8.1.6 Les bons coups	28
8.2 Région 02 – Saguenay-Lac-St-Jean	28
8.2.1 Enjeu1 : Un manque de connaissance et de compréhension des services offerts	29
8.2.2 Enjeu 2 : Le coût et l'accessibilité du transport	29
8.2.3 Enjeu 3 : L'habitation et le logement du point de vue du « vivre chez soi »	30
8.3 Région 03 – Capitale-Nationale	30
8.3.1 Enjeu 1 : La santé comprenant trois (3) volets	30
8.3.2 Enjeu 2 : La pauvreté des aînés	32
8.3.3 Enjeu 3 : La participation citoyenne	33

8.4	Région 04 – Mauricie	34
8.4.1	Enjeu 1: Le logement	34
8.4.2	Enjeu 2: Le revenu	35
8.4.3	Enjeu 3: Les services et soins de santé à domicile	36
8.5	Région 05 – l’Estrie	36
8.5.1	Enjeu 1: Le logement	36
8.5.2	Enjeu 2: L’isolement	37
8.5.3	Enjeu 3: Le maintien à domicile	37
8.6	Région 06 – Île-de-Montréal	38
8.6.1	Enjeu 1: Transport (l’accessibilité universelle-mobilité)	38
8.6.2	Enjeu 2: Lutte à la maltraitance	38
8.6.3	Enjeu 3: Habitation et milieu de vie	39
8.7	Région 07 – Outaouais	39
8.7.1	Enjeu1: Les soins à domicile	40
8.7.2	Enjeu 2: Le logement	40
8.7.3	Enjeu 3: Le transport collectif	40
8.8	Région 08 – Abitibi-Témiscamingue	41
8.8.1	Enjeu 1 : L’accès aux soins et services de santé, dont ceux à domicile	42
8.8.2	Enjeu 2 : Aide à domicile	42
8.8.3	Enjeu 3 : La pauvreté	42
8.9	Région 09 – Côte-Nord	43
8.10	Région 10 – Nord-du-Québec	44
8.10.1	Enjeu 1: Soins et aide à domicile	44
8.10.2	Enjeu 2: Logement	45
8.10.3	Enjeu 3: Transport	45
8.11	Région 11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	46
8.11.1	Enjeu1: Difficulté à trouver l'information sur les services	46
8.11.2	Enjeu 2: Financement	47
8.11.3	Enjeu 3: Accès aux services	47
8.12	Région 12 – Chaudière-Appalaches	48
8.12.1	Enjeu 1: Les soins et le soutien à domicile	48
8.12.2	Enjeu 2: Situation de pauvreté	48
8.12.3	Enjeu 3: L’isolement / pandémie	49
8.13	Région 13 – Laval	50
	SOUTIEN À DOMICILE	
8.13.1	Enjeu 1: Accès aux services	50
8.13.2	Enjeu 2: Méconnaissance des services offerts	51
8.13.3	Enjeu 3: Manque de ressources humaines- Intervenants et bénévoles	52

BÉNÉVOLAT	
8.13.4 Enjeu 4: La promotion et la sensibilisation au bénévolat	53
8.13.5 Enjeu 5: Le recrutement de bénévoles	54
8.13.6 Enjeu 6: Les modèles de bénévolat	54
8.14 Région 14 – Lanaudière	56
8.14.1 Enjeu 1: Soins à domicile	56
8.15 Région 15 – Laurentides	57
8.15.1 Enjeu 1: Services de proximité	57
8.15.2 Enjeu 2: Proche aidance	58
8.15.3 Enjeu 3: Inclusion sociale	58
8.16 Région 16 – Montérégie	59
8.16.1 Enjeu 1: Accès aux aliments dans sa communauté	59
8.16.2 Enjeu 2: Accès au transport dans sa communauté	60
8.17 Région 17 – Centre-du-Québec	61
8.17.1 Enjeu 1: Soutien à domicile-Habitation-Transport-Perte situationnelle	61
8.17.2 Enjeu 2: Santé mentale-Maltraitance et intimidation	63
8.17.3 Enjeu 3: Pauvreté-Sécurité alimentaire	64
8.17.4 Enjeu 4: Nouvelles technologies	65
8.18 Région 18 – Nunavik	65
8.18.1 Enjeu 1: Revenu	66
8.18.2 Enjeu 2: Solidarité intergénérationnelle	66
8.18.3 Enjeu 3: Logement	66
9. Résultats de l'analyse synthèse	67
Graphique 1.	67
9.1 Les cinq enjeux prioritaires identifiés dans les rapports de concertation régionale	67
9.2. Comparaison des enjeux identifiés prioritaires en 2020 versus en 2022	71
Graphique 2.	71
9.3 Comparaison entre les régions éloignées et celles des grands centres urbains	72
9.3.1 Le maintien à domicile et l'accès aux services	72
9.3.2 Le logement	73
9.3.3 Le transport	73
9.4 Les enjeux prioritaires des communautés ethnoculturelles en comparaison avec les autres régions	74
10. Priorisation des trois enjeux au niveau provincial	75
11. Conclusion	76
ANNEXE 1	77

Acronymes

ACEF: Association coopérative d'économie familiale

Aînés DDR: Aînés Domaine du Roy

CISSS: Centre intégré en santé et services sociaux

CLSC: Centre local de services communautaires

CTRCAQ: Conférence des Tables régionales de Concertation des aînés du Québec

GMF: Groupe de médecine familiale

MADA: Programme Municipalité amis des aînés

MPOC: maladie pulmonaire obstructive chronique

OBNL: Organismes à but non lucratif

OSBL: Organismes sans but lucratif

SAD: Soutien à domicile

SAPA: Soutien à l'autonomie des personnes âgées

TRCA: Table Régionale de Concertation des aînés du Québec

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame la ministre,

Il nous fait plaisir de vous remettre ce document relatif au mandat de notre convention d'aide financière 2018-2023 soit de faire une synthèse des rapports de rencontres de concertation régionales spéciales de chaque Table régionale de concertation des aînés du Québec. Nous vous soumettons le bilan de ces rencontres en y indiquant la somme des enjeux soulevés, les pistes de solution s'y rattachant pour répondre aux besoins des aînés ainsi que les bons coups en référence à ces enjeux.



Monsieur Denis Bourque du département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais définit la concertation comme étant «...un processus collectif de coordination basé sur une mise en relation structurée et durable entre les acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter d'enjeux spécifiques afin de convenir d'objectifs communs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats». Or à cette fin, consulter les représentants d'une centaine d'organismes et d'organisations d'aînés regroupant au total des dizaines de milliers de membres tout en donnant la parole à chacun n'est pas chose aisée. Je tiens à remercier les présidences et les employés(es) des Tables régionales pour leur collaboration. Le professionnalisme et le souci de bien répondre au but de cet exercice sont à souligner. Grâce à eux, notre organisation peut prétendre être un agent de changement ainsi qu'une référence pour les décideurs quant au souci du vieillissement actif.

Nous espérons, madame la ministre, que les informations contenues dans ce bilan vous seront d'une aide précieuse dans la préparation de vos Forums à venir.

Nous vous assurons de notre entière collaboration et recevez, madame la ministre, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in cursive script, reading 'Nicole Bolduc-DuBois'.

Nicole Bolduc-DuBois
Présidente



Portrait synthèse des rencontres de concertation spéciales des Tables régionales de concertation des aînés du Québec - 2022

2. MISE EN CONTEXTE

Ce document est produit dans le cadre du mandat inscrit à la convention d'aide financière 2018-2023 entre le Secrétariat aux aînés, la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ) ainsi que les Tables régionales de concertation des aînés du Québec (TRCA). Les constats qui émanent des rencontres de concertation spéciales dans chacune des régions administratives du Québec serviront entre autres à nourrir les réflexions en vue des Forums « *Vieillir et vivre ensemble* » organisés par le Secrétariat aux aînés. Ils reflètent les préoccupations des aînés québécois et sont de précieux repères en vue de l'établissement de politiques provinciales.

Plus précisément, le mandat de la CTRCAQ se définit comme suit:

« Soutenir la concertation régionale vers l'atteinte d'objectifs régionaux communs et transmettre à la MINISTRE l'information et les avis susceptibles de notamment favoriser le vieillissement actif des aînés, d'améliorer leur qualité de vie, de mettre en valeur la contribution des aînés à la société, de promouvoir la solidarité entre les générations, de veiller à la sécurité des aînés et de favoriser des milieux de vie et des environnements sains, sécuritaires et bienveillants. ».

Les deux objectifs visés par la présente démarche sont les suivants:

- 1) Convier les représentants locaux et régionaux des organismes aînés afin qu'ils puissent échanger sur les problématiques communes vécues par les aînés de leur région et de convenir de solutions pouvant permettre d'améliorer leurs conditions de vie;
- 2) Identifier, le cas échéant, les interventions réalisées dans leur région au cours de l'année qui ont favorisé le vieillissement actif des aînés (bons coups, événements, services, etc.) et échanger sur des perspectives.

Les résultats attendus par le Secrétariat aux aînés dans la démarche sont les suivants:

- Participation d'au moins 50 % des regroupements et organismes aînés de la région;
- Identification d'au moins 3 problématiques communes vécues par les aînés de la région;
- Proposition des solutions pouvant permettre d'améliorer les conditions de vie pour chaque problématique identifiée;
- Identification, le cas échéant, des interventions réalisées dans la région au cours de l'année qui ont favorisé le vieillissement actif des aînés (bons coups, événements, services, etc.).

Il est à noter qu'un minimum de deux rencontres de concertation régionales spéciales doit avoir lieu dans chaque région entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2022. La première doit être tenue au plus tard le 31 janvier 2020 et la seconde le 31 janvier 2022. Le présent rapport synthèse est issu de cette deuxième rencontre régionale.

3. RENCONTRES DE CONCERTATION - LES APPROCHES

Les approches quant à la réalisation des rencontres de concertation furent variées d'une région à l'autre. Certaines régions ont effectué leur rencontre dans une suite logique des enjeux déjà identifiés en 2019-2020. Ils en ont alors profité pour préciser ces enjeux, les revalider ou faire un constat des démarches s'y rattachant. De nouvelles pistes de solution ont alors été établies concernant ces enjeux. Pour d'autres, cette rencontre de concertation spéciale permettait d'identifier de nouveaux enjeux et pistes de solution avec de nouveaux partenaires qui se sont ajoutés à la démarche.

L'émission d'avis et de mémoires

Parallèlement à ces rencontres de concertation spéciales, les TRCA participent largement à la rédaction d'avis ou de rapports produits par la CTRCAQ se référant à des sujets ponctuels. Par exemple, un avis sur l'accès au logement, sur la situation en RPA, sur le financement MADA aux municipalités ou les services du 211 ont été rédigés. Des mémoires portant sur différents sujets ont aussi été menés à l'attention du Secrétariat aux aînés et à la ministre, notamment en matière de soins de fin de vie et de proche aidance.

4. MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT SYNTHÈSE

Pour produire l'ensemble de ce document synthèse, deux méthodes ont été utilisées, soit l'analyse documentaire comme méthode de collecte de données et l'analyse de contenu thématique comme méthode d'analyse.

La première partie du rapport synthèse s'appuie sur une analyse documentaire des rapports de concertation spéciale qu'ont produits les Tables régionales de concertation entre la période de 2020 et 2022. Pour certaines régions, une recherche documentaire dans la littérature grise (rapports de recherche, documents gouvernementaux, etc.) a permis de contextualiser les données qu'avaient colligées les TRCA afin d'en tirer une meilleure compréhension.

Pour la section des résultats, la méthodologie utilisée pour analyser les données repose sur une analyse de contenu thématique qui consiste à : « [...] procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'un verbatim d'entretien, d'un document organisationnel ou de note d'observation » (Paillé & Mucchielli, 2012, p. 232).¹ Cette codification thématique a permis de repérer et de regrouper les enjeux récurrents. Or, les sous-enjeux, les pistes de solution ou encore les initiatives prometteuses réalisées dans les régions n'ont pas fait l'objet d'une analyse de contenu thématique.

¹ PAILLÉ, P. & MUCCHIELLI, A. (2012). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (3^e éd). Paris: Armand Colin, 413 pages.

5. AVIS AU LECTEUR

À la lecture du document, vous remarquerez qu'il est possible d'en dégager des réflexions fort pertinentes. En premier lieu, nous pouvons considérer que l'enjeu financier est à considérer de façon transversale dans notre analyse. Une bonne situation financière chez les aînés favorise par exemple l'accès à un logement de meilleure qualité, situé à proximité des services et dont le coût n'est pas un frein à une bonne qualité de vie. Dans le même sens, une situation financière adéquate permet l'achat d'aliments de meilleure qualité, permet l'utilisation de différents moyens de transport, favorise la participation aux loisirs, à la culture, ce qui permet de briser l'isolement, etc. Dans le même ordre d'idées, l'enjeu de l'accès aux nouvelles technologies, que ce soit en termes de compréhension ou d'utilisation favorise un meilleur accès aux services de santé et une meilleure connaissance des services offerts. Avoir accès à la technologie permet également de briser l'isolement, de faire certains loisirs, d'accéder à des activités culturelles et à une foule d'éléments qui contribuent au mieux-être des aînés. Nous vous suggérons d'apprécier les données de ce document dans une perspective où plusieurs croisements sont pertinents pour mieux interpréter les enjeux retenus.

Quoique l'ensemble des enjeux identifiés sont variés d'une région à l'autre, certains font consensus. Nous pourrions ainsi comparer les données de certaines régions par rapport à d'autres. Par exemple, est-ce que les enjeux identifiés dans les régions éloignées des grands centres² sont similaires à ceux identifiés par les régions urbaines³ ? Est-ce qu'une ou des régions se démarquent dans l'identification d'enjeux par rapport à d'autres ? Nous en profiterons également pour comparer les enjeux identifiés par les Tables versus ceux identifiés par les communautés ethnoculturelles. Et pour ces dernières, est-ce les mêmes enjeux qui ressortent ?

6. LIMITES

La présente synthèse n'est pas une photo fixe de l'ensemble des régions mais bien un arrêt sur image puisque des enjeux supplémentaires, de nouvelles pistes de solution ainsi que des initiatives nouvelles pourront être identifiées avec le temps. Les prochaines rencontres de concertation viendront enrichir ce tableau qui, nous le souhaitons, contribuera à enrichir la démarche du Forum « *Vieillir et vivre ensemble* » tout comme les réflexions du ministère dans sa prise de décision.

Bien que ce rapport puisse apporter des pistes d'explication à certains enjeux, il est important de préciser qu'il n'a pas de visée explicative. Ce rapport est plutôt rédigé selon une perspective descriptive. De plus, certains enjeux ont pu être identifiés à partir d'un échantillon de participants très limité. Nous ne pouvons alors prétendre que ces préoccupations sont généralisables à toute la population aînée québécoise.

Par ailleurs, nous pouvons considérer certaines réunions comme une première étape en vue de prochaines rencontres de concertation dont le cadre pourra être précisé dans la prochaine entente de la convention d'aide financière. Entre temps, les TRCA sont disposées à faire de façon ponctuelle l'identification d'enjeux liés à un contexte particulier comme ce fut le cas dans le contexte de la crise sanitaire.

² Régions éloignées des grands centres: Saguenay-Lac-St-Jean, Bas-St-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine et le Nunavik.

³ Régions urbaines: Capitale-Nationale, Mauricie, Estrie, Île-de-Montréal, Outaouais, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie, Centre-du-Québec. Régions éloignées des grands centres: Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Nunavik

Hétérogénéité du contenu des rapports

La production de cette synthèse s'est appuyée sur une analyse des rapports de concertation des TRCA qui se sont révélés très diversifiés. En effet, certaines TRCA ont identifié jusqu'à dix (10) enjeux, d'autres se sont limitées à trois (3) enjeux et une région s'est concentrée sur un (1) seul enjeu. Puisque certaines régions avaient réalisé plus d'une rencontre de concertation entre 2020 et 2022⁴, un nombre plus élevé d'enjeux ont été identifiés par ces régions. Les enjeux issus de certaines régions se trouvent donc à être surreprésentés dans les analyses compte tenu que la technique de pondération n'a pas été utilisée.

De plus, la description des enjeux permettant de bien saisir la problématique a aussi varié d'une région à l'autre. De même que le nombre et le descriptif des pistes de solution et des initiatives les plus prometteuses. Pour les fins de la présente synthèse, il était impossible de relever tout le contenu de chacun des dix-huit (18) rapports de concertation spéciale, c'est pourquoi les faits saillants ou un résumé des points identifiés dans ces derniers se retrouvent dans le document. Toutefois, pour chacune des régions, il est possible de consulter les rapports de concertation originaux.

Codification des enjeux

Lors de l'analyse de contenu, nous avons constaté que certaines catégories utilisées telles que l'accès aux services, par exemple, représentait un enjeu transversal qui aurait pu être imbriquées dans d'autres catégories, comme le transport ou le maintien/soins à domicile. Dès lors, chaque enjeu a été codifié en tenant compte de sa préoccupation première. Dans le même ordre d'idées, les sous-enjeux n'ont pas été catégorisés, ce qui aurait nécessairement donné un autre portrait de la situation.

Analyse différenciée des sexes (ADS)

Pour le prochain cycle de rencontres de concertation spéciales, il serait fort pertinent que les échanges réalisés autour des enjeux qui préoccupent les aînés tiennent compte d'une analyse différenciée des sexes. Cela permettrait d'avoir une lecture plus précise des besoins des femmes et des hommes aîné.e.s et de promouvoir des pistes solution mieux adaptées.

7. ENJEUX VÉCUS PAR LES AÎNÉS DES PREMIÈRES NATIONS, DES COMMUNAUTÉS LBGTQ2+, ETHNOCULTURELLES ET VIVANT AVEC L'AUTISME OU UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Pour les fins de la démarche actuelle, nous avons porté notre attention sur quatre groupes sociaux de notre société soit les aînés des Premières Nations, les LGBTQ2+, les communautés ethnoculturelles ainsi que les aînés vivant avec l'autisme ou avec une déficience intellectuelle.

Premières Nations

C'est avec la précieuse contribution de la Commission de la Santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSPSNQL) que la CTRCAQ a pu mettre en lumière différents enjeux vécus par les aînés des Premières Nations.

⁴ Seuls les résultats des rapports de concertation n'ayant pas été analysés lors de la précédente synthèse réalisée par la CTRCAQ ont été retenus dans ce document.

Communautés LGBTQ2+

La Fondation Émergence effectue déjà une démarche visant à identifier les enjeux relatifs aux aînés de leur communauté et l'implication de la CTRCAQ au sein du programme « *Pour que vieillir soit gai* » a permis de mieux cerner les différents enjeux prioritaires. Qui plus est, les différents échanges avec la Fondation ainsi que la documentation fournie par celle-ci ont été la pierre d'assise des constats relatifs aux aînés LGBTQ2+.

Communautés ethnoculturelles

Afin de procéder à des rencontres de concertation avec les communautés ethnoculturelles, nous nous sommes attardés à quatre (4) régions du Québec soit: Montréal et l'Estrie (grands centres) et l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-St-Jean (régions éloignées des grands centres). Pour Montréal et l'Estrie, plus d'une trentaine de personnes étaient présentes. Pour l'Abitibi et le Saguenay-Lac-St-Jean nous avons plutôt consulté des organisations locales qui oeuvrent auprès de la population immigrante.

Aînés vivant avec l'autisme ou une déficience intellectuelle

Finalement, concernant les aînés vivant avec l'autisme ou une déficience intellectuelle, nos données proviennent de l'organisme Sans oublier le Sourire (SOS) ayant documenté les obstacles vécus par cette communauté. Nos liens étroits avec ce partenaire nous ont permis d'ajouter ces préoccupations à notre présentation.

7.1 Premières nations

Au Canada, l'espérance de vie de la population des Premières Nations, des Métis et des Inuits est estimée à 72,5 ans chez les hommes et à 77,7 ans chez les femmes, soit 8,9 ans et 9,6 ans de moins que celle des hommes et des femmes non autochtones⁵. De tous les groupes de la population du Canada, les personnes âgées des Premières Nations ont la plus faible espérance de vie⁶. Puisque les personnes des Premières Nations sont touchées à un plus jeune âge par des maladies chroniques et des déficiences physiques et intellectuelles, l'âge auquel elles sont considérées comme des aînés est passé de 65 à 55 ans⁷. Dans un mémoire de 2017, la CSSSPNQL soulignait qu'au Québec, les personnes âgées (55 ans et plus) représentaient 14 % de la population des Premières Nations⁸.

En plus des échanges ayant eu lieu avec la CSSSPNQL, plusieurs documents portant sur des enjeux, des pistes de solutions ou des engagements entourant la situation des personnes âgées des Premières Nations au Québec ont été répertoriés. Il en ressort que plusieurs constats, dont certains ont été dressés il y a plus d'une dizaine d'années, sont encore d'actualité. Par exemple, le manque d'accès aux services et aux ressources des personnes âgées vivant au sein des communautés est un facteur qui nuit à leur qualité de vie⁹. La documentation consultée rappelle qu'au Québec, comme ailleurs au Canada, les différents ordres de gouvernement ont une grande responsabilité dans la situation des aînés des Premières Nations.

Les enjeux ne sont pas prioritaires comme c'est le cas dans les démarches des tables régionales de concertation. Ils sont présentés tels qu'ils ont été relevés dans les documents de référence. À la lecture de ces documents, il en ressort que pour favoriser le vieillissement actif et la participation citoyenne des aînés, il faut impliquer ces personnes dans l'amélioration de leurs conditions de vie par rapport aux

⁵ Statistique Canada, Espérance de vie des populations des Premières Nations, des Métis et des Inuits à domicile au Canada, 2011 (en ligne, source consultée le 23 août 2022).

⁶ CSSSPNQL et al., Un vieillissement actif des Premières Nations au Québec: tous y gagnent, mémoire présenté au Secrétariat aux aînés, ministère de la Famille, 2017.

⁷ CSSSPNQL, Conditions de vie des aînés des Premières Nations du Québec – Rapport final, 2010, p. 9.

⁸ CSSSPNQL et al., Un vieillissement actif des Premières Nations au Québec: tous y gagnent, mémoire présenté au Secrétariat aux aînés, ministère de la Famille, 2017, note de bas de page 3.

⁹ Ibid., note de bas de page 3.

différents enjeux. Aussi, « afin de mettre en valeur le rôle et la contribution des personnes âgées à la société, il faut favoriser la transmission des savoirs traditionnels et culturels en prônant leur importance en ce qui a trait à l'identité collective¹⁰ ».

En ce qui touche les divers enjeux, nombre de données et de résultats sont issus des enquêtes réalisées par la CSSSPNQL, dont l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec (ERS), l'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi des Premières Nations du Québec (EREE), ainsi que l'Enquête sur le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi des Premières Nations au Québec (EDMEPN). Vous pouvez consulter les différents cahiers de ces enquêtes aux adresses suivantes:

- ERS: files.cssspnql.com/index.php/s/HWRKr1P8r5Ty0Gy

- EREE: files.cssspnql.com/index.php/s/EE05iFrVqlRkvKv

- EDMEPN: centredoc.cssspnql.com/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=2003

De plus, la Politique-cadre sur les soins continus aux personnes en perte d'autonomie chez les Premières Nations met de l'avant l'organisation d'un continuum de services holistique et équitable pour ces personnes. En plus de guider les actions des gouvernements fédéral, provinciaux et des Premières Nations, cette politique propose aussi des mesures structurantes et concrètes. Vous pouvez la consulter à l'adresse suivante: files.cssspnql.com/s/8XpNxH3BsQSTJdF.

Particularité de la région du Nunavik

La région dix-huit (18) est une vaste région du Québec où vivent 14 communautés réparties sur tout le territoire. Les services de santé et services sociaux dispensés à l'endroit de ces communautés figurent dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois de 1975¹¹. Il est intéressant de comparer les enjeux identifiés dans cette région par rapport à d'autres régions ou aux grands centres. Aussi, chacune des Tables régionales de concertation des aînés du Québec furent, à quelques reprises au cours de la dernière année, sensibilisées à l'identification des enjeux vécus par les aînés autochtones de leur territoire¹².

Concernant le Nunavik, vous pouvez consulter le document présentant la politique et le plan d'action [Seniors' Policy and Action Plan](#) élaboré en 2017, dans lequel sont documentées les différentes préoccupations des aînés du Nunavik ainsi que les actions pour pallier à ces difficultés.

En effet, plusieurs enjeux sont mis en lumière dans le document: Les communications et l'information, le développement des infrastructures et la mobilité, les loisirs, la culture, la sécurité, la sécurité alimentaire, le support communautaire et la participation sociale ainsi que l'hébergement.

Bien qu'il fut impossible de rassembler tous les acteurs locaux des communautés du Nunavik entre 2020-2022 pour réaliser une rencontre de concertation régionale, différentes rencontres avec le Comité des aînés ont permis d'identifier trois (3) enjeux majeurs affectant la qualité de vie des aînés. Il s'agit du logement, de la solidarité intergénérationnelle et le revenu. Ces enjeux et les pistes de solution sont plus amplement détaillés à la suite du descriptif des autres régions.

¹⁰ Ibid., p. 7.

¹¹ CCSSSBJ-Services de santé et services sociaux: défis et enjeux de leur organisation pour une offre adaptée aux besoins de la clientèle des-terres-cries-de-la-Baie-James, Commissions d'enquête provinciale sur les relations entre les autochtones et certains services publics du Québec. Val-D'or, le 14 juin 2017.

¹² Quatre rencontres d'information et de sensibilisation ont eu lieu avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations et du Labrador (novembre 2019, août 2020 et septembre 2020, septembre 2021) et ce, à l'endroit des Tables régionales de concertation des aînés du Québec.

7.2 Les communautés ethnoculturelles

Notre démarche concernant les communautés ethnoculturelles est une nouveauté; toujours dans le but de mieux définir les enjeux qui préoccupent les aînés du Québec. **Puisqu'elles ne concernent que quatre régions du Québec, nous ne pourrions généraliser ces résultats en prétendant que les enjeux soulevés auprès de ces communautés exposent les priorités de ce groupe à l'échelle du Québec.** Nous souhaitons vivement pouvoir en faire davantage dans un prochain rapport synthèse.

Pour cette fois-ci, nous nous en sommes tenus à quatre régions; deux désignées comme grands centres soit: Montréal et l'Estrie et deux autres éloignées des grands centres soit l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-St-Jean. Est-ce que les enjeux retenus dans ces régions par ces groupes sont similaires à ceux retenus par les régions du Québec? À vous de le découvrir dans les prochaines pages.

7.2.1 Pour la région de l'Île-de-Montréal

À Montréal, les personnes issues des communautés ethnoculturelles occupent une place importante au sein de la communauté: 44 % des personnes âgées de plus de 65 ans sont nées à l'extérieur du Canada (DRSP, 2019)¹³.

Aux fins de la démarche, la collaboration entre la Table régionale de concertation des aînés de l'Île-de-Montréal et la CTRCAQ a permis de rassembler vingt-et-une (21) personnes issues des communautés ethnoculturelles et intéressées par celles-ci dû entre autres à leur emploi. La grande diversité quant aux origines et aux lieux de travail des acteurs présents lors de cette rencontre a été remarquée.

Atelier 1 – Enjeux

Les participants ont été regroupés en atelier de 3-4 personnes afin d'identifier des enjeux concernant les aînés des communautés ethnoculturelles.

Voici une liste des enjeux retenus tous ateliers confondus :

- Autonomie (Outils de communication, mobilisation physique, indépendance financière et sociale, intégration dans le milieu).
- Épanouissement
- Isolement (prolongé)
- Solitude
- Connaissance des ressources
- Barrière de la langue
- Précarité financière
- Services non adaptés (exemple il y a des dépliants traduits mais plusieurs personnes sont analphabètes)
- Apprentissage du français
- Difficulté à rejoindre les gens et les organismes qui les aident
- Prendre les aînés pour acquis
- Critères d'exclusion
- Maltraitance
- Manque de compréhension des cultures
- Bâtir la confiance des organismes qui œuvrent auprès des aînés ou la confiance des gens qui reçoivent des services.
- Méconnaissance de la mission des organismes du milieu

¹³ Les personnes âgées immigrantes et/ou racialisées : favoriser des milieux de vie inclusifs, avril 2021 p.27

- Violence d'honneur
- Transport (ne plus pouvoir payer en argent à la STM cause problème)
- Manque d'empathie
- Manque de ressources
- Sécurité (intersection piétons ou trottoirs glacés)
- Manque d'espaces publique
- Sécurité alimentaire
- L'accès aux soins
- Capacité
- Pénurie de main-d'œuvre
- Travail en silo

Priorités

Toujours en atelier de 3-4 personnes, les participants ont été invités à **prioriser les enjeux identifiés au préalable dans l'Atelier 1.**

Les trois principaux enjeux retenus sont:

Enjeu 1 - Âgisme

L'âgisme est une forme de discrimination voire de mépris fondé sur l'âge. Ici la problématique fut abordée dans le sens d'une ignorance intentionnelle quant à la participation citoyenne, l'inclusion et la réponse aux besoins spécifiques.

Pistes de solution liées à l'âgisme:

- Impliquer les aînés dans les décisions gouvernementales;
- Favoriser des programmes d'éducation populaire;
- Dans une relation d'aide, clarifier les valeurs prônées par les aînés;
- Respecter les valeurs de chacun;
- Planifier et donner des formations de sensibilisation;
- Adapter les services et les personnaliser;
- Faciliter le partenariat entre les acteurs du milieu;
- Avoir des traductions simultanées pour différents services;
- Reconnaître les lacunes dans les services offerts afin de les améliorer;
- Planifier et dispenser de la formation à la diversité à l'ensemble des québécois ou à certains corps de métier;
- Laisser la place à des stratégies de valeurs communes;
- S'assurer d'une valorisation de l'image des aînés;
- Mettre sur pied ou supporter des projets intergénérationnels;
- Représentation de la démarche au Conseil du trésor pour un meilleur financement;
- Élaborer des programmes de sensibilisation et les offrir à la population générale;
- Nommer et déconstruire les préjugés;
- Construire des espaces publics accessibles;
- Favoriser l'action bénévole pour en augmenter le nombre;
- Poursuivre la reconnaissance de la contribution des aînés dans la construction de la société;
- Offrir de la formation sur l'âgisme.

Enjeu 2 - Services adaptés

L'enjeu quant aux services adaptés se réfère à la nécessité d'une offre de services qui tiendra compte de la barrière de la langue et de la culture.

Pistes de solution liées aux services adaptés :

- Mettre sur pied la création d'une banque d'interprètes;
- Bâtir deux nouveaux HLM dans chaque quartier;
- Élargir les services de transport;
- Formation des employés (âgisme, préjugés, cultures et valeurs);
- S'assurer de services empreints davantage d'empathie;
- Réduire la fracture numérique;
- Avoir une approche d'intervention davantage terrain.

Enjeu 3 - Maltraitance

Comme pour l'ensemble de la population aînée du Québec, la maltraitance est encore trop présente chez les communautés ethnoculturelles. Elle fut abordée ici à travers le besoin de prioriser cette problématique en y accordant davantage de financement et d'attention.

Pistes de solution liées à la maltraitance :

- Assurer un meilleur financement aux organismes culturels dédiés aux aînés;
- Promouvoir des programmes démystifiant la maltraitance;
- Reconnaître les organismes aînés de première ligne;
- Offrir davantage d'éducation des droits;
- Mettre sur pied des programmes de sensibilisation sur la maltraitance;
- Adapter les services à la condition des aînés;
- Ajouter des intervenants de milieu dans tous les quartiers;

Bons coups

Les participants ont fait part de leurs coups de cœur en matière d'initiatives locales visant à répondre aux besoins des aînés :

- La création d'un poste pour lutter contre la maltraitance exercée envers les personnes aînées issues de l'immigration et/ou d'expression anglaise, et ce, au niveau provincial.
- Les efforts de l'AQDR nationale en faveur de la diversité est vu comme une approche innovante.
- Le site internet du 211 possède un onglet dédié aux ressources pour les personnes immigrantes aînées.
- La tenue de la présente rencontre de concertation elle-même a été soulignée comme un bon coup.

Conclusion

À la fin de la journée, les participants étaient unanimes à l'idée de reconduire cet exercice de concertation. En effet, la concertation entre les différents acteurs qui œuvrent auprès des communautés ethnoculturelles ou qui en sont issus est nécessaire au mieux-être de tous et toutes. D'ailleurs, un comité sera mis en place pour stimuler davantage ce processus de concertation. Mission accomplie et à suivre.

7.2.2 Pour la région de l’Estrie

Une rencontre de concertation spéciale s’est tenue le 13 septembre 2022 en Estrie avec différents acteurs travaillant auprès de la clientèle aînée issue des communautés ethnoculturelles, la Table régionale de concertation des aînés de l’Estrie ainsi que la CTRCAQ. Comme pour les autres régions, la démarche a permis d’identifier une liste d’enjeux vécus par cette population immigrante de laquelle nous furent identifiés trois enjeux prioritaires.

Liste d’enjeux identifiés par les acteurs

Par ordre alphabétique :

- Accès à l’éducation
- Accès à l’emploi
- Accès à la culture
- Accès aux services du milieu
- Accès aux soins de santé
- Activités d’appartenance
- Activités d’intégration socio-culturelle
- Adaptation aux conditions sociales
- Âgisme
- Aide à domicile
- Alimentation
- Allocations de retraite
- Alphabétisation
- Argent
- Codes culturels
- Communication
- Conflit intergénérationnel
- Confrontation quant à l’expression religieuse
- Connaissance des droits
- Coût de la vie
- Culture et ruralité
- Culture religieuse
- Dépendance financière
- Éducation domestique
- Financement (projets, organisme)
- Financement de programmes multiculturels
- Formation des intervenant
- Francisation
- Ghettoïsation particulièrement chez les réfugiés
- Habitation sociale
- Hétérogénéité des groupes
- Identité de genre
- Information
- Intégration
- Intégration à la société d’accueil
- Isolement
- Langue
- Littérature
- Logement
- Loi 96
- Maintien en emploi
- Maladie mentale
- Maltraitance
- Manque d’occasion de mixité
- Manque d’outil pour créer la rencontre
- Mobilité
- Moyens de communication
- Offre/adaptation des services d’hébergement
- Participation sociale
- Pauvreté
- Préjugés
- Prévention
- Proche aidant
- Programmes d’échanges – jumelage
- Racisme
- Santé
- Sentiment d’appartenance
- Soins et services à domicile
- Solitude
- Stigmatisation
- Tabous
- Traduction
- Violence conjugale
- Violence physique et psychologique
- Vulnérabilité

De cette liste d’enjeux, trois (3) prioritaires ont été retenus par les membres.

Enjeu 1 – L'intégration

Par le terme « *intégration* », les participants entendent une facilitation à la participation sociale voire une assimilation à la communauté québécoise pour éviter la ségrégation.

Les pistes de solution liées à l'intégration:

- Accompagner davantage les nouveaux arrivants
- Favoriser la participation citoyenne
- Avoir droit aux services adaptés
- Diversifier les moyens de franciser
- Reconnaître les acquis (éducation, emploi)
- Offrir du parrainage et du jumelage en emploi pour les travailleurs de 55 ans et plus
- Organiser des activités d'accueil
- Diminuer la bureaucratie pour la résidence permanente au Québec
- Développer une approche de proximité en lien avec les réalités des aînés issus de l'immigration
- Mettre en place des tables de quartier axée sur les aînés
- Faciliter l'accès à la culture
- Impliquer les immigrants aînés dans les programmations d'activités
- Proposer des espaces d'échanges culturels
- Favoriser les liens entre les aînés issus des communautés culturelles et les aînés de la communauté d'accueil
- Proposer la formation d'un programme sur les réalités culturelles à l'Université du 3^e âge (UTA)
- Offrir des jumelages, du parrainage
- Former des intervenants-sentinelles au multiculturalisme
- Favoriser les arts et la culture
- Porter une attention particulière à la ghettoïsation
- Favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels
- Amener les aînés vers des activités favorisant les rapprochements interculturels (mixité)
- Obliger les intervenants à faire un stage avant d'intervenir en accompagnement et accueil des communautés culturelles
- Développer un sentiment d'appartenance
- Embaucher plus d'ITMAV
- Mettre en valeur des aînés comme le fait la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie avec des personnes immigrantes ayant accédées à des postes convoités (témoignages)
- Construire des propriétés de type condo pouvant accueillir des familles
- Soutenir financièrement les organismes d'intégration
- Organiser des journées d'information (par les municipalités)
- Offrir des « espaces aînés »
- Échanger entre municipalités (MRC)
- Rendre tous les services publics accessibles (comme pour les résidents de la société d'accueil).

Enjeu 2 – La santé

L'enjeu de la santé est vu ici au sens large. Il se réfère autant à la santé mentale que physique et touche divers aspects.

Les pistes de solution liées à la santé:

- Tenir compte de la culture et de la cellule familiale
- Reconnaître les proches aidants
- Rémunérer le proche aidant
- Offrir du soutien à domicile
- Avoir accès à des services et des soins à domicile
- Soutenir la prévention
- Prévenir la maltraitance
- Former des intervenants à la réalité des personnes immigrantes (codes culturels, communication)
- Avoir accès à un logement adéquat pour accueillir l'aîné immigrant et sa famille sous le même toit
- Adapter les services d'hébergement aux aînés immigrants
- Augmenter la représentativité des communautés culturelles dans les soins et services (approches adaptées)
- Embaucher des préposés issus des communautés ethnoculturelles pour le soutien à domicile
- Travailler davantage sur tout ce qui a trait à la santé mentale (tabou, médication, soin, services)
- Avoir accès aux services dans sa langue (Loi 96)
- Adapter le système aux besoins des aînés immigrants
- Prévenir la pauvreté
- Augmentation des prestations de retraite
- Adopter la Loi 96

Enjeu 3 – L'information

Cet enjeu est décrit comme le fait d'avoir accès à de l'information en termes de quantité mais également de qualité.

Les pistes de solution liées à l'information:

- Avoir accès à l'information
- Avoir accès aux services dans son milieu
- Partager l'information par les organisations
- Innover dans les moyens de communication
- Développer de nouveaux outils
- Avoir accès à de la formation de base en informatique
- Avoir accès à de la formation (littératie numérique, administrative, etc. - analphabétisme)
- Organiser des kiosques de quartier
- Promouvoir l'accessibilité: Loi 96
- Favoriser les associations/fédérations pour la transmission des informations oralement
- Concevoir une formation sur les réalités culturelles par et pour les aînés issus des communautés ethnoculturelles
- Avoir accès à de l'information adaptée pour les aînés immigrants non francisés ou analphabètes
- Miser sur l'approche de proximité
- Mettre en place un « guichet d'aide »

- Transmettre certaines informations par des leader des communautés
- Développer des canaux de communication efficaces
- Informer sur le fonctionnement du système québécois
- Innover dans la sphère de la communication sociale
- Former les aînés de manière ludique plutôt qu'académique
- Adapter le discours par et pour les aînés
- Avoir accès à des personnes ressources
- Offrir de l'éducation populaire aux aînés
- Rendre disponible les informations dans plusieurs langues (traduction)

Bons coups

- Paroisse du Précieux-Sang: lieu de rassemblement, chorale multiculturelle
- Ascot: Consultation des organismes pour une meilleure synergie entre eux, services d'accompagnement avec et sans rendez-vous
- Jardin interculturel pour sortir les gens de l'isolement
- Communauté Saint-Éphrem dans l'Est de Sherbrooke: causerie entre les membres de l'AFEAS et les immigrants, projet intergénérationnel et interculturel
- Causerie entre aînés immigrants et de la société d'accueil mise en place dans plusieurs régions (Sherbrooke, des Sources, Val Saint-François, Coaticook, du Granit)
- L'intervention de quartier est présente mais pourrait être plus développée
- Des professionnels donnent de leur temps bénévolement pour informer des membres de la communauté
- Beaucoup d'entraide entre les membres de la communauté
- Entraide aussi entre organismes
- Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie: publication de portraits inspirants, journées de concertation
- Centre de recherche sur le vieillissement: mise en place d'un comité des aînés (recherche par et pour)
- Coaticook: portrait des proches aidants (immigrants, aînés, jeunes,...)
- Causeries organisées entre aînés immigrants et la communauté d'accueil
- Plusieurs initiatives mises en place pour faire sortir les aînés suite à la période COVID, par exemple, jardins communautaires
- Service d'aide aux Néo-canadiens: service de jumelage, capsules d'information, accueil
- Fédération des communautés culturelles de l'Estrie (FCCE): espace de la diversité, festival gratuit, comité aînés, accompagnement vie citoyenne- séance à la ville de Sherbrooke, AGIR
- Ciné-forum ethnoculturel - échanges
- Théâtre-forum sur le sujet de la maltraitance envers les aînés
- Ville de Sherbrooke: Espace diversité
- Tournée régionale des aînés – espace de la diversité
- Actions interculturelles: formation «branchons-nous»
- Café Baobab: lieu de rencontre – contes des divers pays, musique, poésie, traditions, etc.
- Comité interculturel des générations
- Tables de quartier
- Festival des traditions du monde



Conclusion

Les participants se sont dit satisfaits de la journée et d'avoir été écoutés. Ils souhaitent pouvoir répéter l'expérience l'an prochain. Ils ont même formulé une demande afin qu'un suivi concernant les trois enjeux prioritaires nommés durant cette rencontre (développement en cours d'année, amélioration, détérioration, actions entreprises, etc.) leur soit présenté.

7.2.3 Pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Pour l'Abitibi nous avons échangé avec le directeur de La Mosaïque Interculturelle, monsieur Valentin Brin, qui nous a fait part des enjeux prioritaires, selon lui, pour les aînés issus de la communauté immigrante.

« La Mosaïque Interculturelle a comme mission d'accueillir les personnes immigrantes, en faciliter l'intégration et l'adaptation en Abitibi-Témiscamingue, de promouvoir l'interculturalisme, ainsi que le mieux vivre-ensemble, par l'offre de services d'accompagnement dans les démarches d'intégration et par l'offre d'activités de réseautage, de sensibilisation et d'information. À ce titre, la Mosaïque œuvre auprès des aînés issus de la communauté immigrante.

Premièrement, commençons par un peu d'histoire.

En Abitibi-Témiscamingue, l'immigration est un phénomène récent. La 1^{re} vague importante qui se destina à Rouyn-Noranda le fit dans les années 30. La 2^e vague le fit juste après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Ces deux vagues sont comparables dans la mesure où ces personnes fuyaient des pays en crise et recherchaient du travail « coûte que coûte ». Cette immigration se destinait donc à cette région, mais continua sa migration vers d'autres destinations au fil du développement économique du pays. Une partie importante de ces personnes immigrantes poursuivit donc leur projet d'immigration vers l'Ontario et les autres provinces.

La troisième vague est liée au développement dans les années 70 des institutions d'enseignement qui ont eu comme incidence de recruter des professionnels de l'enseignement. Elle s'échelonna jusqu'au milieu des années 90. C'est cette vague qui constitue à l'heure actuelle les aînés de la région.

Si les deux premières vagues se caractérisaient par des personnes au profil technique, la troisième vague se caractérise par un haut niveau d'éducation.

Deuxièmement, relativement à leurs enjeux, il se concentre dans l'accessibilité. **L'accessibilité à l'information, aux services et aux transports**, dont ceux extrarégionaux. À titre d'exemple il peut être très compliqué pour une personne de partir en voyage au départ d'Amos pour l'Europe, et ce non pas pour des raisons récréatives, mais familiales, et parfois même impérieuses. À ce titre, les aînés immigrants peuvent se sentir séquestrés et impuissants face à cela. En outre, l'unilinguisme régional rend compliqué également les relations avec les administrations et services locaux. Il arrive à titre d'exemple que les veufs ou veuves ne s'expriment pas en français. Jusqu'alors, le feu conjoint(e) était le seul bilingue laissant la personne veuve seule face à une société dont elle ignore la langue.

Leurs enjeux s'expriment également dans l'absence d'expression de leur culture d'origine. **Les lieux d'expression** sont parfois rares et quand ils sont, ils ne sont pas adaptés nécessairement aux aînés.

Notons enfin qu'il est également des **enjeux de racisme**, notamment en maison d'hébergement. Phénomène récent, mais amené à s'accroître, les maisons d'hébergement sont de plus en plus fréquentées par des personnes racisées. La cohabitation n'est pas toujours évidente et les intervenants du milieu n'ont pas toujours les outils nécessaires pour intervenir. »

7.2.4 Pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean

Souhaitant documenter les enjeux vécus par les communautés ethnoculturelles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la CTRCAQ a approché l'organisme *Porte Ouvertes sur le Lac* qui accompagne les personnes immigrantes et sensibilise la population aux difficultés qu'elles rencontrent. Voici les principaux enjeux reliés à l'immigration tirés du *Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie économique et socioculturelle du Lac-Saint-Jean 2022-2025*. Ce plan d'action fait suite à une vaste consultation auprès du milieu de l'éducation, celui des affaires, des organismes communautaires et du milieu municipal. En considérant les aînés à partir de 50 ans, nous prioriserons le transport, le logement et l'emploi pour cette tranche d'âge.

THÉMATIQUES	ENJEUX
Transport	<ul style="list-style-type: none"> - Accès limité - Desserte - Coût élevé - Disponibilité du transport entre les MRC et la région et interrégional - Manque d'information sur les services disponibles et les moyens
Logement	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité (taux d'occupation très élevé) - Localisation - Coût élevé - Difficulté d'accès (discrimination, racisme, dossier de crédit, etc.) - Impact sur la rétention et l'attraction des étudiants et des travailleurs
Garderie	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de place et complexité d'accès
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Accès difficile au marché du travail pour les personnes racisées - Besoin d'amélioration de l'accueil et de l'inclusion en entreprise - Précarité et isolement des travailleurs migrants temporaires
Services de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Complexité pour l'accès aux services de santé (cliniques ou hôpitaux) pour les personnes ayant un statut temporaire - Accueil déficitaire des personnes immigrantes dans les services de santé - Coût très élevé pour une prestation de service (dans les cas où non admissibles à la RAMQ) - Délai pour l'obtention de la carte RAMQ
Reconnaissance des acquis et compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance des formations antérieures dans le milieu scolaire - Reconnaissance limitée des compétences (en milieu de travail) et traitement inéquitable des travailleurs migrants temporaires
Discrimination	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes immigrantes vivent du racisme et de la discrimination, ce qui rajoute des barrières importantes à l'installation et à la rétention
Francisation	<ul style="list-style-type: none"> - Il y a plusieurs barrières d'accès à la francisation (transport, critères d'éligibilité, place en garderie, etc.)

7.3 Les communautés LGBTQ2+

Nous avons porté une attention toute aussi particulière à la communauté LGBTQ2+. Notre participation comme membre du comité consultatif de la Fondation Émergence favorisant l'identification d'enjeux et le partenariat en ce sens. La CTRCAQ a d'ailleurs adhéré à leur charte de valeurs et a incité les Tables régionales de concertation des aînés et leurs membres à en faire de même.

On estime que les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles ou trans (LGBTQ2+) représentent au moins 10% de la population, donc environ 857 500 personnes au Québec. La population aînée est

bien évidemment représentative de la population générale, il y a donc au moins 10% de la population aînée qui est LGBTQ2+. Malgré la logique de cette déduction, ce chiffre peut surprendre, car cette population reste très largement invisible dans les milieux aînés, dans la société en général et même au sein des communautés LGBTQ2+.¹⁴ Ce phénomène entraîne des répercussions importantes sur leur bien-être et leur santé, et de nombreuses études mettent en évidence le fait que les personnes aînées LGBT constituent une population particulièrement vulnérable, notamment face à la maltraitance. Pour comprendre ces enjeux liés à la maltraitance, nous pouvons nous référer à des faits qui de nos jours sont encore présents malgré l'évolution des lois et des valeurs dans notre société: « Bien sûr, le contexte en 2021 est beaucoup plus favorable aux personnes LGBTQ2+, mais les évolutions décrites ci-dessus restent récentes et ne sont pas forcément ancrées dans les mœurs et la culture. »¹⁵. Cet enjeu de maltraitance est associé au plan juridique, médical, religieux et social à l'ajout de l'âgisme qui constitue un obstacle supplémentaire.

Voici les **principaux enjeux** que rapportent nos partenaires de la Fondation Émergence:

- L'invisibilité et l'isolement des personnes aînées LGBTQ2+ et les conséquences sur leur bien-être, leur santé et leur sécurité;
- Le manque de démonstration d'ouverture et d'efforts d'inclusion dans les milieux aînés, ce qui maintient l'invisibilité;
- Problèmes de santé mentale.

La Fondation Émergence préconise les **pistes de solutions** suivantes:

- Informer, éduquer et sensibiliser les milieux et services pour aînés;
- Les aider à être proactifs dans leur démonstration d'ouverture.

À l'ajout de ces enjeux et pistes de solutions le mémoire de la Fondation émergence sur la maltraitance propose trois thèmes et sept recommandations:

Enjeu 1: L'âgisme

Recommandation: Déployer des campagnes de sensibilisation contre l'âgisme et y inclure les réalités aînées LGBTQ+.

Enjeu 2: La maltraitance psychologique

Recommandations:

- Considérer le déni de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre comme maltraitance psychologique.
- Former massivement les intervenants et les futurs intervenants des milieux aînés et du réseau de la santé et des services sociaux aux réalités LGBTQ+ et aux pratiques de la bientraitance des personnes aînées LGBTQ+.

Enjeu 3: La maltraitance organisationnelle

Recommandations:

- Considérer le déni de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre comme maltraitance organisationnelle;
- Soutenir et protéger les intervenants des milieux aînés qui sont LGBTQ+;
- Rendre obligatoires la formation et la sensibilisation des milieux, notamment, en ajoutant cette exigence comme critère de certification dans les différentes sections du Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés et toutes autres lois connexes;
- Sensibilisation des personnes aînées aux réalités LGBTQ+.

¹⁴ Mémoire de la Fondation Émergence Engager les milieux aînés vers la reconnaissance et l'inclusion des personnes aînées LGBTQ+ pour lutter contre la maltraitance, 1 mars 2021 p.7

¹⁵ Mémoire de la Fondation Émergence Engager les milieux aînés vers la reconnaissance et l'inclusion des personnes aînées LGBTQ+ pour lutter contre la maltraitance, 1 mars 2021 p.8

Bien sûr, il peut être difficile de cerner les enjeux d'une population qui demeure très largement invisible c'est pourquoi, pour nourrir votre réflexion, la Fondation Émergence vous invite à assister à l'une de ses formations ou de consulter leur matériel sur leur [site internet](#). Nous vous invitons également à consulter leur guide sur la bientraitance produit en 2020 (Guide d'information pour que vieillir soit gai)¹⁶.

7.4 Les enjeux vécus par les aînés vivant une déficience intellectuelle et l'autisme

Sans oublier le Sourire (SOS) est un organisme communautaire de la région de Montréal qui œuvre depuis dix-sept (17) ans, auprès de personnes adultes et aînées vivant avec une déficience intellectuelle (DI). Initiateur du Projet (RE)VIE, ce dernier a pour objectif de trouver des solutions collectives aux enjeux vécus par la population aînée vivant avec une déficience intellectuelle ou l'autisme.

Cette initiative a émergé suite aux constats de SOS et d'autres partenaires à l'effet que leur clientèle rencontrait des barrières majeures pour répondre à leurs besoins, à faire respecter leurs droits et avoir un vieillissement actif à l'instar de la population générale.

Les enjeux relevés sont issus d'une démarche regroupant vingt (20) personnes provenant de quatre (4) regroupements provinciaux et de neuf (9) régions. Par la suite, les partenaires engagés dans le projet ont pu compléter un sondage en ligne afin d'émettre leur avis sur les pistes de solution à privilégier pour répondre aux trois (3) enjeux ciblés.

*Aux fins de ce présent rapport, seuls les faits saillants ont été relevés. Pour en savoir plus, veuillez consulter l'avis qu'a rédigé l'organisme SOS¹⁷.

Enjeu 1: Transitions non planifiées

Les personnes aînées autistes ou vivant avec une DI sont souvent confrontées à des transitions non désirées et parfois injustes. Cela peut prendre la forme d'un déménagement précipité, ou des changements dans leur vie quotidienne qui chamboulent leur vie active et sociale. Puisque ces personnes ont très peu d'espaces publics pour exprimer leurs goûts et leurs préférences, leurs décisions sont souvent peu écoutées et respectées.

Pistes de solution:

- Le Projet (RE)VIE aspire à implanter dans un échéancier de cinq (5) ans, le Modèle TAOC qui consiste à mieux accompagner la personne vieillissante autiste, ou vivant avec une DI, ainsi que ses proches, dans les différentes étapes de son vieillissement et ce, par le biais d'une démarche collaborative implantée dans tous les réseaux de la personne.
- Augmenter le nombre et la diversité des milieux de vie dans une perspective d'inclusion sociale et d'un vieillissement actif:
 - Offrir une programmation d'activités à faible coût;
 - Améliorer l'accessibilité de l'offre de transport.

Enjeu 2: Accompagnement non concerté

Le travail en silo des organisations du secteur de la DI-Autisme et celui des aînés entraînent des trous de services. Les aînés vivant avec une DI ou l'autisme sont également confrontés à un manque de ressources spécialisées pour les accompagner au fur et à mesure de l'évolution de leurs besoins.

¹⁶ Assurer la bientraitance des personnes aînées lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans- Guide d'information pour que vieillir soit gai- 2009, 28 pages.

¹⁷ Avis des partenaires du Projet (RE)VIE sur les enjeux entourant le vieillissement des personnes aînées autistes ou vivant avec une déficience intellectuelle- 2022, 14 pages.

Pistes de solution :

- « **Mettre en œuvre un vaste chantier Vieillesse – DI – Autisme** » visant à améliorer les politiques, les services de santé et psychosociaux ainsi que les procédures d'accompagnement, de collaboration et de concertation entre les différents acteurs qui soutiennent les adultes et les aînés autistes ou vivant avec une DI, leurs familles et leurs proches¹⁸;
- Contribuer au partage des connaissances notamment par le biais de formations spécialisées, en intégrant les notions spécialisées en matière de vieillissement, de DI et d'autisme dans les différents cursus d'études postsecondaires.
- Déploiement d'une plateforme numérique développée dans le cadre du Projet (RE)VIE sur laquelle on retrouve un coffre à outils;

Enjeu 3: Exclusion et invisibilité des aînés autistes ou vivant avec une DI

Les personnes vieillissantes qui vivent avec une DI ou l'autisme sont sous-représentées dans les différentes politiques publiques, dans les espaces publics ainsi que dans les médias.

Pistes de solution :

- Déploiement d'une campagne médiatique ayant pour objectif de sensibiliser la population au vieillissement des adultes autistes ou vivant avec une DI:
 - Mettre en lumière la contribution qu'ils apportent à la société;
 - Sensibiliser le public au respect de leurs droits et de leur dignité.

8. ENJEUX, PISTES DE SOLUTION ET PROJETS NOVATEURS ET INSPIRANTS - RENCONTRES DE CONCERTATION SPÉCIALES DES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION DES AÎNÉS DU QUÉBEC.

Un des mandats qui est au cœur des actions des Tables régionales est la réalisation de rencontres de concertation dont les résultats serviront à alimenter les réflexions pour la préparation des Forums « *Vieillir et vivre ensemble* ». Les objectifs de ces rencontres sont les suivants :

- Convier les représentants locaux et régionaux des organismes aînés afin qu'ils puissent échanger sur les problématiques communes vécues par les aînés de la région et de convenir de solutions pouvant permettre d'améliorer leurs conditions de vie;
- Identifier, le cas échéant, les interventions réalisées dans la région au cours de l'année qui ont favorisé le vieillissement actif des aînés (bons coups, événements, services, etc.) et échanger sur des perspectives.

Lors de ces assemblées, les Tables visaient la participation d'au moins 50% des regroupements et organismes aînés de leur région afin d'identifier trois enjeux prioritaires. Nous vous exposerons aussi les trois principaux enjeux retenus par les Tables pour l'ensemble du Québec dans un exercice tenu le 3 novembre dernier.

¹⁸ Avis des partenaires du Projet (RE)VIE sur les enjeux entourant le vieillissement des personnes aînées autistes ou vivant avec une déficience intellectuelle- 2022, 14 pages.

Résumé des enjeux répertoriés par région administrative

RÉGIONS TOTAL DE 70 ENJEUX	ENJEUX IDENTIFIÉS DANS LA PÉRIODE 2020-2022
01- Bas-Saint-Laurent	Enjeux en regard du soutien à domicile : 1) L'insuffisance de l'offre de services à domicile; 2) La disparité territoriale de l'offre de services; 3) L'impact de la capacité financière sur l'utilisation des services; 4) Insuffisance d'aide pour les menus travaux; 5) L'attention à porter au sentiment d'intégrité des personnes âgées.
02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	Enjeux: 1) Un manque de connaissance et de compréhension des services offerts 2) Le coût et l'accessibilité du transport 3) L'habitation et le logement du point de vue du « vivre chez soi »
03-Capitale-Nationale	Enjeux: 1) La santé qui comprend 3 volets : - Les services de santé et services sociaux de première ligne - Le maintien et les services à domicile - L'hébergement des aînés 2) La pauvreté des aînés 3) La participation citoyenne
04 Mauricie	Enjeux: 1) Le logement 2) Le revenu 3) Services et soins de santé à domicile
05-Estrie	Enjeux: 1) Le logement 2) L'isolement des aînés 3) Le maintien à domicile
06-Île-de-Montréal	Enjeux: 1) Habitation et milieu de vie 2) Transport (l'accessibilité universelle-mobilité) 3) Lutte à la maltraitance
07-Outaouais	Enjeux: 1) Les soins à domicile 2) Le logement 3) Le transport collectif
08-Abitibi-Témiscamingue	Enjeux: 1) L'accès aux soins et services de santé, dont ceux à domicile 2) Aide à domicile 3) La pauvreté



09-Côte-Nord	Enjeux: Minganie : 1) La mise en place d'une gamme de services d'hébergement de proximité 2) Encourager, promouvoir et soutenir le continuum de services dans tous les stades de la vie Sept-Rivières : 3) Pouvoir vieillir chez soi avec l'accompagnement nécessaire Manicouagan: 4) Pouvoir vieillir chez soi avec l'accompagnement nécessaire 5) Rendre accessibles et abordables des services de transport adapté et collectif 6) Mise en place d'une gamme de services d'hébergement de proximité Haute-Côte-Nord: 7) Encourager, promouvoir et soutenir le continuum de services dans tous les stades de la vie Gole-du-Saint-Laurent: 8) Pouvoir vieillir chez soi avec l'accompagnement nécessaire 9) Mise en place d'une gamme de services d'hébergement de proximité 10) Encourager, promouvoir et soutenir le continuum de services dans tous les stades de la vie
10-Nord-du-Québec	Enjeux: 1) Soins et aide à domicile 2) Logement 3) Transport
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Enjeux: 1) Difficulté à trouver l'information sur les services; 2) Financement; 3) Accès aux services
12-Chaudière-Appalaches	Enjeux: 1) Les soins et le soutien à domicile 2) Pauvreté 3) Isolement des aînés
13-Laval	Enjeux prioritaires: Soutien à domicile: 1) Accès aux services 2) Méconnaissance des services offerts 3) Manque de ressources humaines- Intervenants et bénévoles Bénévolat: 4) La promotion et la sensibilisation au bénévolat 5) Le recrutement de bénévoles 6) Les modèles de bénévolat
14-Lanaudière	Enjeu: 1) Maintien à domicile : sous l'angle des soins et services à domicile
15-Laurentides	Enjeux: 1) Services de proximité 2) Proche aidance 3) Inclusion sociale
16-Montérégie	Enjeux: 1) Accès aux aliments dans sa communauté 2) Accès au transport dans sa communauté (sous l'angle de la participation sociale)
17-Centre-du-Québec	Enjeux: *Calculés comme 10 enjeux: 1) Soutien à domicile/Habitation/Transport/Perte situationnelle 2) Santé mentale/ Maltraitance et intimidation 3) Pauvreté / Sécurité alimentaire 4) Appropriation des nouvelles technologies
18- Nunavik	Enjeux: 1) Logement 2) Solidarité intergénérationnelle 3) Revenu

8.1 Région 01 – Bas St-Laurent

Le Colloque Bien vieillir dans Rimouski-Neigette tenu en 2019 fut l'occasion de réunir des personnes âgées, différents acteurs du milieu et plusieurs organisations, dans le but d'identifier les enjeux propres aux réalités bas-laurentiennes. Le comité régional formé à la suite de cet événement a permis de cibler l'approche d'une recherche-action pour innover et adapter l'offre de services intersectorielle pour permettre aux personnes âgées de vivre le plus longtemps à domicile.

C'est dans le cadre de cette démarche que des enjeux en regard du soutien à domicile ont été identifiés¹⁹. Cet exercice a également permis de planifier des projets porteurs de solutions pour pallier à ces enjeux et mettre en lumière des initiatives québécoises et internationales.

Pour en savoir plus sur la recherche-action : www.crdbsl.org/mandats/recherche-action-sur-le-maintien-a-domicile-des-aines-et-la-vitalite-des-communautaires-rurales

8.1.1 Enjeu 1 : L'insuffisance de l'offre de services à domicile

L'offre de soins et services à domicile permet à de nombreuses personnes âgées du Bas-Saint-Laurent de demeurer chez soi. Toutefois, un grand nombre d'usagers demeurent en attente de services que ce soit pour recevoir des services dispensés par les organismes communautaires que par le CISSS BSL. Ils doivent également jongler avec la rigidité de l'horaire de prestation des soins à domicile donnés majoritairement le jour en semaine.

Pistes de solution :

La paramédecine communautaire

Développer une structure opérationnelle permettant aux techniciens ambulanciers paramédicaux d'effectuer des visites auprès d'une clientèle MPOC (majoritairement composée d'ânés).

Projet de gériatrie sociale

Implanter l'approche de gériatrie sociale au Bas-Saint-Laurent servant de trait d'union entre les services communautaires et ceux du réseau de la santé.

L'accompagnement au transport

Documenter et évaluer le déploiement d'un service d'accompagnement au transport autres que pour des besoins de nature médicale et ce, particulièrement pour les ânés demeurant en milieu rural.

Mettre en place un modèle d'habitation durable en milieux ruraux

Développer une offre résidentielle innovante et accessible pour les communautés rurales du Bas-Saint-Laurent et en faire ressortir les facteurs facilitants.

Offre de services de répit flexible

Réaliser un diagnostic de l'offre de services de répit offerte au Bas-Saint-Laurent.

¹⁹ Le rapport de concertation du Bas-Saint-Laurent peut être consulté [ici](#)

8.1.2 Enjeu 2 : La disparité territoriale de l'offre de services

Bien que les services d'aide à la vie domestique des EÉSAD soient offerts en milieu urbain et en milieu rural du territoire bas-laurentien, le déploiement limité des services entrave de façon importante leur accessibilité. Dans le même ordre d'idées, l'offre de services des médecins se déplaçant à domicile demeure encore très limitée sur le territoire tout comme les services offerts par les popotes roulantes.

Pistes de solution :

Clinique mobile de santé en ruralité

Décentraliser l'offre de services du SAPA du CISSS BSL en développant une clinique mobile.

Une plateforme Répit-aidants

Évaluer l'implantation d'une plateforme d'accès à des services de répit atypiques.

8.1.3 Enjeu 3 : L'impact de la capacité financière sur l'utilisation des services

La précarité de la situation financière de plusieurs aînés limite l'utilisation des services d'aide à la vie domestique même si ceux-ci sont subventionnés par le programme d'exonération financière pour les services d'aide à domicile (PEFSAD).

Pistes de solution :

Pas de pistes spécifiques à cet enjeu.

8.1.4 Enjeu 4 : Insuffisance d'aide pour les menus travaux

Les résultats des échanges ont permis d'identifier qu'un manque de soutien pour accomplir les menus travaux précipite le départ des aînés de leur domicile. Ainsi, les coûts liés à la prestation d'aide et la difficulté à trouver une personne pour réaliser les menus travaux sont à considérer.

Pistes de solution :

Soutien au processus d'adaptation du domicile

Identifier et dégager des solutions potentielles aux obstacles présents dans le processus d'adaptation du domicile.

Offre de services de menus travaux

Documenter et évaluer la mise en place d'un nouveau service de soutien aux menus travaux qui répond aux besoins des personnes aînées.

8.1.5 Enjeu 5 : L'attention à porter au sentiment d'intégrité des personnes âgées

L'utilisation et la prestation de soins et de services à domicile doivent être bien encadrées par les organisations afin d'assurer la qualité des services, la sécurité et la dignité des personnes âgées.

Pistes de solution :

Soutien au processus décisionnel sur la transition de milieu de vie

Adapter un outil de prise de décision partagée qui pourrait être développé dans le milieu de santé pour être utilisé dans des milieux communautaires.

8.1.6 Les bons coups

Dans le cadre de cette recherche-action, un répertoire des initiatives a été produit pour inspirer les organisations à adapter ou développer des services visant un meilleur chez soi. On y retrouve 98 initiatives québécoises et 31 initiatives canadiennes et internationales. Aux fins de cette synthèse, seules quelques exemples d'initiatives issues de la région du Bas-Saint-Laurent ont été relevées.

TÉLÉCHARGEMENT DU RÉPERTOIRE [répertoire-initiatives-innovantes-bien-vieillir-chez-soi_nov-2021](#)

Dans le Bas-St-Laurent :

- La Grande Maison de Ste-Luce : Offrir un milieu de vie adapté et sécuritaire aux personnes âgées vivant avec une démence.
- Maître de ses choix (Matane) : Selon l'approche de l'appropriation du pouvoir d'agir, ce programme de formation s'adresse à une population âgée de 50 ans et plus et qui a pour objectif d'augmenter la capacité de chaque participant à maintenir et augmenter son pouvoir d'agir dans toutes les étapes de ses décisions en matière de changement de milieu de vie.
- Guide des services et ressources pour les aînés de la Mitis : S'adressant à la population âgée de la MRC du Mitis, ce guide papier répertorie tous les services de la région permettant aux aînés de demeurer à domicile.
- Les potagers d'Antonine (Rimouski) : Ce projet intergénérationnel s'adresse à la fois : à un projet école, à des jeunes de 20 à 50 ans et majoritairement à des personnes âgées de 50 ans et plus. La réalisation de 58 potagers surélevés permet, notamment aux gens à mobilité réduite de briser l'isolement, transmettre des connaissances, accéder à des fruits et légumes frais, faire connaître l'agriculture urbaine, etc.

8.2 Région 02 – Saguenay-Lac-St-Jean

C'est par le biais d'une activité de concertation réalisée en janvier 2022 que la Table régionale de concertation des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean a réuni soixante-huit (68) intervenants et représentants d'organismes et d'organisations œuvrant auprès de la population âgée. Ces échanges ont permis d'actualiser trois enjeux prioritaires²⁰ qui avaient été identifiés lors d'une précédente rencontre en 2020 et validés par le biais de l'étude *Vivre et vieillir chez soi : La parole aux intervenants et aux aînés en temps de pandémie (2021)*.²¹

²⁰ Le rapport de concertation du Saguenay-Lac-Saint-Jean peut être consulté [ici](#)

²¹ Thivierge, J., et S. Guay. 2020. *Vivre et vieillir chez soi : La parole aux intervenants et aux aînés en temps de pandémie*. Jonquière, Table régionale de concertation des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 28 pages

8.2.1 Enjeu 1 : Un manque de connaissance et de compréhension des services offerts

Pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, cet enjeu se manifeste par la difficulté des aînés à trouver l'information, compte tenu de la multitude d'offres de services, ce qui entrave leur accès. Qui plus est, ces difficultés sont exacerbées chez les aînés moins familiers avec les outils numériques.

Pistes de solution :

- Quarante-sept (47) % des participants proposent d'utiliser le réseau social immédiat de la personne aînée pour lui relayer l'information concernant les services.
- Quarante-deux (42) % des participants proposent d'entrer directement en contact avec les personnes aînées afin de mieux cibler leurs besoins et répondre à leurs questions s'il y a lieu.

Bons coups

- Bottin de services à La Doré et à Saint-Prime, Fonds de développement des territoires (FDT MRC).
- Événement annuel de l'AQDR Chicoutimi qui informe les aînés sur divers sujets et sur la défense collective de leurs droits.
- Répertoire aimanté des services pour aînés dans Maria-Chapdelaine. On y retrouve les services du territoire et ceux régionaux.
- Salon Info-aînés
- Distribution de 8 000 copies d'un calendrier contenant de multiples informations dédiées aux aînés.

8.2.2 Enjeu 2 : Le coût et l'accessibilité du transport

Le coût, l'accessibilité et le manque de flexibilité dans l'organisation des services de transport sont des obstacles importants pour plusieurs aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Peu d'options sont offertes pour répondre aux besoins particuliers des aînés. En effet, le transport adapté et le transport bénévole demeurent les solutions les plus accessibles sur le territoire pour ces personnes. Les participants ont priorisé les pistes de solution suivantes:

Pistes de solution :

- Une meilleure adaptation des services et des coûts aux besoins des aînés, maximiser l'utilisation des services en place (47 %);
- Adapter le transport collectif pour les personnes âgées (34 %) et un meilleur financement pour le transport collectif et le transport bénévole (31 %).

Bons coups :

- Démarche d'amélioration du service de transport collectif et transport bénévole dans la MRC du Domaine-du-Roy.
- Déploiement d'un service de transport à Mashteuiatsh;
- Mise sur pied du service de taxibus à Dolbeau-Mistassini et ajustement des bornes afin que cela puisse répondre aux besoins des utilisateurs;
- Évaluation de la possibilité d'instaurer un « circuit aînés » en transport en commun.

8.2.3 Enjeu 3 : L'habitation et le logement du point de vue du « vivre chez soi »

L'habitation et le logement constituent un enjeu important dans la perspective du maintien à domicile des personnes âgées. Les échanges ont permis de relever plusieurs problématiques en la matière, telles que les coûts associés à l'adaptation des logements, les soins à domicile, les stratégies en habitation des municipalités, etc. Lors de la rencontre, trois pistes de solution ressortent nettement :

Pistes de solution :

- Augmenter l'accessibilité aux services à domicile;
- Repenser le chez soi dans tous les aspects (collectivité, support financier, services adaptés);
- Mieux financer le maintien à domicile.

8.3 Région 03 – Capitale-Nationale

La Table régionale de concertation des aînés de la Capitale-Nationale organise des assemblées générales régionales tout au long de l'année pour ses membres et aussi pour les aînés de la région. Elle a donc tenu en 2021-2022, deux assemblées générales régionales. La première par webinaire, le 2 novembre 2021 portant sur la place des aînés dans la société et la deuxième, en présence, le 30 mars 2022 portant sur le *Plan d'accessibilité universelle 2021-2024* de la ville de Québec avec le maire Bruno Marchand, les conseillères municipales, Marie-Pierre Boucher responsable du dossier aînés et Véronique Dallaire responsable du dossier accessibilité universelle.

Comme la Coalition pour la dignité des aînés tenaient ses États Généraux sur les conditions de vie des aînés, le 3 mai 2022, la Table régionale, ses membres et partenaires ont choisi d'écouter les discussions entourant les États généraux et à partir de ceux-ci, de dégager les enjeux régionaux de la région.²²

8.3.1 Enjeu 1 : La santé comprenant trois (3) volets

Les services de santé et services sociaux de première ligne

L'accessibilité aux services de première ligne et soins de santé et de services sociaux est essentielle pour les personnes âgées. Or il y a pénurie de main d'œuvre alors que le nombre de personnes âgées est en forte croissance.

L'enjeu est d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les aînés et leurs proches aidants qui veulent obtenir des services de première ligne compte tenu de la multitude d'options existantes : médecins de famille, informations sur leur santé physique et mentale, rendez-vous pour service de santé et soins d'urgence et/ou prise en charge psychosociale.

Les discussions ont également permis d'identifier le besoin de mettre en place des trajectoires de services pour assurer une meilleure prise en charge des personnes âgées et suivre l'évolution de leurs besoins.

Le maintien et les services à domicile

Les soins et services à domicile sont essentiels pour permettre aux aînés de vieillir à domicile. Les participants ont misé sur l'importance de la disponibilité et de la continuité des services aux personnes âgées qui en ont besoin et cela dans un délai raisonnable. Le fait que les aînés sachent comment en faire la demande fut également nommé.

²² Le rapport de concertation de la Capitale-Nationale peut être consulté [ici](#)

Tous ces éléments s'actualisent dans un contexte dans lequel la pandémie est venue amplifier les besoins des aînés qui ont vécu des situations douloureuses ainsi qu'une solitude générant une importante anxiété et un besoin accru d'accompagnement.

Les échanges ont également permis de statuer sur l'importance de la collaboration entre les résidences privées pour aînés et les CLSC afin que les résidents puissent recevoir des services de qualité en collaboration avec les services publics.

L'hébergement des aînés

La peur ressentie par les aînés au regard de l'hébergement a été un thème ressorti par les participants. En effet, les personnes âgées craignent trop souvent de ne pas recevoir les services requis à temps et ne se sentent pas protégés contre les abus physiques et la maltraitance. Le fait que plusieurs aînés se voient dans l'obligation de changer plusieurs fois de milieu de vie avant de terminer dans un lieu plus permanent qui leur permettent de vivre en sécurité leurs derniers moments de vie exacerbe leurs inquiétudes face à l'hébergement.

L'enjeu prioritaire est de traiter humainement les aînés en fin de vie.

Pistes de solutions:

La santé durable est une notion de plus en plus véhiculée et la ville de Québec a le privilège de compter sur un partenaire comme l'Université Laval qui fait la promotion de cet écosystème intégrant toutes les dimensions de la santé et ce, tout au long de la vie.

Un plan de délégation de la main-d'œuvre devrait être développé pour favoriser une meilleure utilisation des ressources et une gestion participative.

L'entraide intergénérationnelle: les programmes mis en place pourraient favoriser l'apport des générations.

Les organismes communautaires qui occupent une place centrale dans la trajectoire de services surtout en santé devraient être mieux financés: montants plus élevés et subventions à la mission non par projets.

La santé mentale est préoccupante mais négligée.

La gestion centralisée des services de santé ne permet pas toujours une adaptation adéquate aux besoins d'un territoire donné.

Le réseau public doit fournir une information de qualité, une circulation de cette information et un meilleur suivi.

Les petites résidences privées pour aînés devraient être davantage supportées pour éviter la fermeture et le déracinement des aînés.

LA SANTÉ

Bons coups:

Concertation étroite avec le CIUSSS Capitale-Nationale qui permet la présentation du continuum des services de santé des aînés de la Capitale-Nationale en novembre 2022;

Collaboration avec la fondation AGES pour faire des sessions de sensibilisation sur les règles de vie pour maintenir et renforcer la santé des aînés;

Collaboration avec l'IUCPQ: Dr Mathieu Simon qui a fait un webinaire sur la santé des aînés.

LA PAUVRETÉ DES ÂÎNÉS

Dans la région de la Capitale-Nationale en 2022, le revenu viable selon l'étude de l'IRIS en 2022 se retrouve entre 27 440\$ et 28 967\$. Toutefois, le gouvernement utilise les seuils de la Mesure du panier de consommation (MPC) comme mesure de la pauvreté qui se situe dans la Capitale-Nationale entre 18 012\$ et 23 513\$, donc beaucoup plus bas que le taux de revenu viable.

La pauvreté est grande chez les aînés :

- En 2018, le tiers des personnes aînées vivant seules sont majoritairement des femmes vivant sous le seuil de faible revenu;
- En 2018, 1,9 millions de travailleurs québécois ne participaient à aucun régime collectif, soit la moitié de tous les travailleurs;
- Les personnes ayant le plus de difficulté à attendre un taux de remplacement de revenu de 60% (au moment de la retraite à 65 ans) sont les personnes seules et les familles ayant des revenus moyens, car les régimes publics sont moins généreux à leur égard.

Vivre et vieillir dans la dignité repose d'abord sur des revenus décents qui atteignent et dépassent le seuil de faible revenu. Présentement ce qui ajoute à la difficulté est l'inflation de 6,9% nuisant à la qualité de vie de plusieurs aînés. De plus en plus d'aînés sont forcés de retourner au travail pour gagner un revenu supplémentaire malgré le fait que les règles fiscales présentement en vigueur de ne sont pas favorables.

Les aînés ont de la difficulté à vivre décentement ce qui entraîne une défavorisation marquée des aînés par rapport aux autres catégories de personnes.

8.3.2 Enjeu 2 : La pauvreté des aînés

Pistes de solutions :

Il faut prévoir une nouvelle mesure d'aide récurrente pour les aînés démunis financièrement qui n'atteignent pas le seuil de faible revenu.

Il faut aussi des moyens concrets pour faciliter l'accès à des emplois mieux rémunérés pour des travailleurs d'expérience qui souhaiteraient retourner sur le marché du travail et des nouveaux modes d'imposition pour ces travailleurs d'expérience.

Les caisses de retraite ne sont pas protégées dans le cas d'une faillite. Il faudrait un projet de loi obligeant les entreprises à respecter les ententes initiales avec leurs employés. Ex WHITE BIRCH, ville de Québec, faillite janvier 2012. Perte de plus de 40% de leur rente de retraite.

Le régime de retraite RRQ doit être bonifié en raison de l'augmentation du nombre de participants qui y auront recours.

Les municipalités ont un rôle important à jouer. Elles peuvent faciliter la mobilité urbaine et régionale par un réseau de transport structurant, le logement et la distribution alimentaire pour les plus démunis.

Il serait essentiel d'établir des points de services régionaux où l'on retrouverait toutes les informations nécessaires pour la vie courant d'un aîné. Ces centres d'information pourraient devenir un relayeur d'information et aussi un lieu d'échanges pour les aînés qui auraient des demandes spéciales à faire. La transition vers le numérique entraîne de nombreux défis pour plusieurs aînés. Il leur est donc difficile de connaître les services offerts, d'être en mesure de bien saisir leurs droits ainsi que des mesures ou bénéfices auxquels ils pourraient recourir.

LA PAUVRETÉ DES AÎNÉS

Bons coups:

Élaboration d'un Guide virtuel pour accompagner et aider les aînés à défendre leurs droits.

Concertation avec le jeune Barreau pour permettre un meilleur accès à la justice.

8.3.3 Enjeu 3 : La participation citoyenne

La participation citoyenne passe par l'expression de son point de vue dans des lieux publics appropriés, par la participation électorale et par l'implication dans la vie communautaire. Être actif socialement et participer à la vie citoyenne entraînent des bienfaits sur la santé physique, mentale et émotionnelle des personnes âgées en plus de contribuer à la vitalité des communautés.

Souvent les aînés sont isolés de telle sorte qu'ils deviennent à l'écart de la société. Ils ont de la difficulté à se trouver une VOIX pour prendre activement partie dans leurs collectivités. Un rapport de consultation publique Aînés, force d'avenir menée par la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale en 2016, constatait:

*« Qu'il y a peu d'espace pour la parole des personnes âgées. Certaines se comptant parmi les artisanes de grands changements sociaux, ou encore témoins de l'émergence des grandes réussites sociales, culturelles et économiques des cinquante dernières années, elles portent en elles la mémoire de notre société et celle de nos familles. Ce savoir et cette expérience devraient être publiquement valorisés, dans une perspective de solidarité intergénérationnelle et non pas étouffés ».*²³

Participation citoyenne

Pistes de solution:

Il serait essentiel de mettre en valeur et de diffuser les rôles sociaux et la contribution que les personnes âgées sont amenées à jouer après la retraite;

Il faudrait assurer à toutes les personnes âgées l'accès à l'information sur la société et ses changements par le biais des nouvelles technologies de l'information;

Le développement de lieux d'expression intergénérationnels incitant les personnes âgées à s'exprimer sur la place qu'elles veulent occuper et la contribution qu'elles souhaitent apporter à la société;

Il faudrait aussi faire en sorte que les personnes âgées isolées et vulnérables vivent des interactions sociales valorisantes sur une base régulière;

Des tribunes d'expression publiques favorisant l'expression des personnes âgées sur les politiques et les mesures qui les concernent;

Il faudrait aussi arrêter de considérer les aînés dans un bloc homogène;

Il serait important d'avoir un ministère des aînés.

²³ Rapport Aînés, force d'avenir, 2016 p 1V.

La participation citoyenne

Bons coups:

Émission de radio de l'AQDR Québec à CKRL-FM tous les mercredis de 11h30 à 12h00 Vies d'aînés où les aînés se racontent.

Concertation avec la ville de Québec pour constituer des tribunes d'information pour les aînés et éventuellement des conseils d'aînés dans les divers arrondissements de la ville de Québec.

Le transport collectif constitue un moyen important pour améliorer la participation citoyenne. La Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale fait partie d'un comité de travail de la ville de Québec touchant la tarification sociale.

La ville de Québec a mis en place un comité des partenaires avec des représentants d'aînés et des personnes handicapées pour connaître les besoins de ces clientèles en lien avec le Plan d'accessibilité universelle de la ville de Québec 2021-2024.

8.4 Région 04 – Mauricie

La Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie a rassemblé en janvier 2022 cinquante-deux (52) acteurs œuvrant auprès des aînés pour discuter de trois axes principaux, soit le logement, le revenu et les soins et services à domicile²⁴: De ces échanges ont émergé des pistes de solutions ainsi que des initiatives déjà implantées dans la région.

8.4.1 Enjeu 1 : Le logement

L'enjeu du logement dans la région de la Mauricie se manifeste de différentes façons. Alors que les participants ont identifié un criant manque de logements en milieu rural, le coût des loyers dans les centres urbains est trop élevé. En raison d'un manque de logements abordables, plusieurs aînés consacrent plus de 25% de leur revenu pour se loger. Les aînés vivant en milieu rural sont également confrontés à un manque de services que ce soit en termes de soins de santé, au manque de logements adaptés, au manque de services pour les menus travaux. Cette situation les force alors à déménager dans les centres urbains.

Les pistes de solution:

- Créer des immeubles de logements sociaux spécifiques pour les personnes âgées;
- Augmenter l'accessibilité au Programme de supplément au loyer (PSL) et en augmenter le nombre;
- Que les PSL soient attribués à la personne et non au logement;
- Créer plus de places en HLM;
- Abaisser le plafond de revenu pour améliorer l'admissibilité à un HLM;
- Créer de nouveau genre de logement exclusivement pour les personnes âgées, avec services, et avec un loyer basé sur leur revenu.
- Offrir plus de services en milieu rural afin de favoriser la rétention des personnes âgées (logement, soins de santé, activités culturelles...).
- Promouvoir et faciliter les offres de services pour les menus travaux (changer une ampoule, etc.), pourrait être fait par des professionnels retraités (plombiers, électriciens...) et ce, à moindre coût.

²⁴ Vous pouvez lire leur document : [Rapport de concertation régionale](#). Il est aussi question de l'importance des enjeux du transport et de l'accompagnement.

Diverses recommandations émanent de leurs échanges quant à cet enjeu :

- Qu'une expertise soit développée pour visiter les lieux de résidence des personnes âgées afin d'assurer leur sécurité (ex : fonctionnement des détecteurs de fumée);
- Qu'on offre un système de surveillance des personnes âgées à domicile avec des moyens technologiques appropriés (téléphone, internet, etc.);
- Que les personnes âgées vivant avec une diminution de leurs capacités, se voient offrir des services pour menus travaux (ex : déneiger l'entrée en hiver, changer les ampoules, etc);
- Que les élus municipaux soient sensibilisés à l'importance du manque de logements à coût abordable pour la rétention des personnes âgées dans leur municipalité;
- Que les petites RPA en milieu rural soient supportées financièrement et techniquement;
- Que des crédits d'impôt soient accessibles lorsque le loyer d'une personne est supérieur à 25% des revenus.

8.4.2 Enjeu 2 : Le revenu

Les prestations des aînés, telles que la pension de la Sécurité de la vieillesse, la rente de retraite du régime de rentes du Québec et le Supplément de revenu garanti ne sont pas assez élevées pour constituer un revenu de base décent. Certains aînés se voient même privés d'accès à certains crédits d'impôts et programmes gouvernementaux en raison d'un manque de connaissances en la matière. Ils ont besoin d'être informés et accompagnés pour y accéder. Plusieurs femmes n'ayant pu cotiser à un fonds de pension se retrouvent dans une situation financière très précaire une fois à la retraite. Bien qu'elles puissent avoir recours à certaines aides financières, celles-ci sont parfois non récurrentes.

Par ailleurs, les aînés vivant en région éloignée doivent souvent se déplacer pour pouvoir recevoir des soins de santé entraînant des coûts élevés pour ceux-ci. De plus, certains aînés ne peuvent s'offrir certains services à domicile compte tenu de leur faible revenu pouvant compromettre leur maintien à domicile. Enfin, l'enjeu du revenu se traduit par un nombre élevé de fraudes et d'arnaques dont sont l'objet des aînés.

Les pistes de solution :

- Augmentation du revenu de base pour tous, indexé au coût de la vie.
- Assurer un revenu décent aux femmes qui n'ont pas recours à un fonds de pension privé.
- Permettre la gratuité des frais de transport pour les personnes qui habitent en région éloignée et qui doivent se rendre dans de grandes villes pour recevoir des soins.
- Offrir des services à domicile gratuits aux personnes âgées.
- Offrir gratuitement des services d'aide à la fiscalité pour toutes les personnes âgées (déclarations de revenu, divers formulaires, programmes...);
- S'assurer que toutes les personnes âgées qui manifestent un besoin, puissent recevoir l'aide d'une intervenante pivot afin d'acheminer les demandes aux services appropriés.
- Sensibiliser davantage la population âgée aux risques d'arnaques et de fraudes et offrir le soutien adéquat.

Voici les recommandations concernant l'enjeu du revenu :

- Qu'un organisme communautaire soit créé afin d'enseigner et de soutenir les personnes âgées dans la production de leurs déclarations de revenu et qu'une aide pour identifier les droits des personnes âgées soit accessible tout au long de l'année;
- Que le revenu des personnes âgées soit ajusté en fonction du coût de la vie;
- Qu'une aide soit fournie aux personnes vivant seules après le départ du conjoint ou de la conjointe.

8.4.3 Enjeu 3 : Les services et soins de santé à domicile

Le maintien à domicile des personnes âgées serait impossible sans la présence de différents services. Malheureusement, trop nombreuses sont les personnes qui n'utilisent pas les ressources offertes, car elles ignorent leur existence. Notons également que la complexité du processus d'accès aux services demeure un obstacle majeur à considérer. La pénurie de main-d'œuvre ainsi que la transmission d'information non efficiente entre le réseau public et les services communautaires engendrent de longues listes d'attente pour accéder aux services. Pendant ce temps, les proches aidants doivent pallier à ce manque d'effectif en subvenant aux besoins de la personne âgée en attente de services et risquent de s'épuiser.

Les pistes de solution :

- Créer un répertoire (facile d'accès) sur un site internet ou autre forme de toutes les ressources, classées par catégories. Constamment mis à jour et en évaluer la qualité.
- Créer des postes permanents et attractifs sans avoir à compter sur les bénévoles;
- Favoriser la main d'œuvre que peuvent représenter les stagiaires;
- Valoriser les professions en santé pour améliorer le recrutement.
- Uniformiser l'offre de services de proximité pour les aînés;
- Le système de santé devrait être plus axé vers le maintien à domicile plutôt que vers les hôpitaux;
- Favoriser une meilleure communication entre le réseau SSS et le communautaire;
- Coordonner les services actuellement existants par le biais d'intervenants pivots (éviter le dédoublement);
- Inciter les médecins et les supers infirmières à offrir des services à domicile;

8.5 Région 05 – l'Estrie

En Estrie la rencontre de concertation spéciale a permis de retenir trois enjeux prioritaires. De ce nombre, le maintien à domicile est tout aussi préoccupant qu'en 2020. Ces trois enjeux sont les suivants : le logement, l'isolement et le maintien à domicile.²⁵

8.5.1 Enjeu 1 : Le logement

En Estrie, on observe un phénomène de gentrification ou d'embourgeoisement. C'est-à-dire que l'habitat populaire (bâtiments plus anciens) est investi par de nouvelles populations mieux nanties notamment en capital économique. En corollaire, cette ascension économique au sein d'un même territoire fait en sorte que la disponibilité des logements abordables diminue. Or, un participant de la concertation régionale rappelle que « *l'abordabilité, ce n'est pas la panacée. La qualité de vie est importante. Il est important de maintenir l'abordabilité de tous les types de logement (condos, maisons, etc.)* ». Pour répondre aux besoins des aînés en matière d'habitation, les logements doivent également être de bonne qualité, à proximité des services en plus d'être abordables.

Pistes de solution :

- Le financement en lien avec l'habitation doit être bonifié (petites RPA, programme *Accès Logis*, CHSLD, etc.);
- Plusieurs lois et règlements en lien, entre autres, avec les baux et les permis de construction de maisons bigénérationnelles en milieu urbain et rural devraient être révisés;
- Les municipalités ont la liberté de fixer le taux de taxation et ont un certain pouvoir quant au Code de construction (réfection d'un bâtiment et nouvelle construction).

²⁵ Le rapport de concertation de l'Estrie peut être consulté [ici](#)

Bons coups:

- Plusieurs projets de coopératives d'habitation sont à l'étude ou en chantier, en Estrie;
- Projet *Havre des PINS*: Des habitations (coop) de qualité sur un site exceptionnel²⁶;
- *Le Petit Quartier*: minimaison dans un quartier intergénérationnel²⁷
- Différents projets *Han Logement* (terminé et à venir) – pour personnes Handicapées;
- OMH/HLM: un grand avantage, le coût du logement est fixé en fonction du revenu;
- Aussi, il y a des intervenants dans les coopératives d'habitation et à l'OMH/HLM.

8.5.2 Enjeu 2 : L'isolement

Œuvrer pour contrer la solitude, l'isolement et l'exclusion sociale permet de favoriser une meilleure santé physique et mentale. L'isolement est d'ailleurs un facteur précipitant à l'hébergement en résidence, car il diminue grandement les capacités physiques et cognitives des aînés.

Pistes de solution:

Les échanges ont permis de mettre en lumière plusieurs initiatives personnelles pouvant être prises par les personnes aînées afin de briser leur isolement, notamment:

- Demeurer actif, bouger, sortir de chez soi;
- Prendre soin de sa santé physique, mentale et cognitive;
- Cultiver sa mémoire et demeurer actif au niveau intellectuel;
- Lire, faire des jeux de société;
- Faire des projets et voyager;
- S'impliquer, maintenir une participation sociale, faire du bénévolat.

Bons coups:

Il existe aussi une programmation diversifiée dans les organismes du milieu, par exemple:

- ✓ AQDR Sherbrooke et région: Pensez plus tôt à plus tard
- ✓ FADOQ: voyages organisés
- ✓ Sercovie: MOVE50
- ✓ Club de marche
- ✓ Université du 3^e âge (Université de Sherbrooke).

8.5.3 Enjeu 3 : Le maintien à domicile

Le maintien et le développement de services de proximité et ce, particulièrement en milieu rural est essentiel pour éviter la dévitalisation des milieux ruraux et favoriser le maintien des aînés à domicile. Pour ce faire, plusieurs éléments posent défi, notamment le manque de main-d'œuvre, le financement adéquat des ressources afin de répondre aux besoins exprimés par la population aînée, les difficultés d'accès aux services, etc.

²⁶ Des habitations (coop) de qualité sur un site exceptionnel: www.havredespins.ca

²⁷ Le Petit Quartier – minimaison - intergénérationnel: www.coopdeproprietaires.com



Pistes de solution :

- Mise en place de mécanismes d'aide afin que les aînés conservent leur pouvoir d'agir et de choisir;
- Offrir une offre de services en adéquation avec les besoins de la population aînée pour assurer un milieu de vie sécuritaire à ceux désirant demeurer à leur domicile;
- Travailler de concert avec les acteurs à différents niveaux : services de santé, prévention des incendies, bon voisinage, etc. Les initiatives locales en matière de maintien à domicile doivent être connues.
- Certaines lois et règlements nécessitent d'être révisés pour faciliter le maintien à domicile.

8.6 Région 06 – Île-de-Montréal

La Table de concertation des aînés de l'Île-de-Montréal a réalisé trois rencontres réunissant au total trois cent soixante-deux (362) acteurs pour échanger autour de six (6) thématiques et partager leur vision commune en regard de l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées de la région. Toutefois, la présente synthèse aborde uniquement les trois (3) premiers enjeux documentés, soit le transport (accessibilité universelle et mobilité), la lutte à la maltraitance et enfin, l'habitation et les milieux de vie.²⁸

8.6.1 Enjeu 1 : Transport (l'accessibilité universelle-mobilité)

Puisque le transport constitue un vecteur de participation sociale important, les aînés ayant des difficultés à se déplacer peuvent devenir isolés et vivre de l'exclusion sociale. Au fil des ans, bien que plusieurs mesures aient été prises pour faciliter la mobilité des aînés, d'importants enjeux demeurent. La pandémie a engendré plusieurs changements ayant bousculé les habitudes de vie de la population montréalaise, notamment les personnes aînées. L'interruption des services de la Navette Or en est un exemple.

La Navette Or est un moyen de transport en commun dont les sièges sont réservés et adaptés aux besoins des aînés (barres d'appui, bancs, etc.).

Le phénomène de piétonnisation observé sur l'Île-de-Montréal a aussi des conséquences sur la chaîne de déplacement accessible. D'importants allongements de la distance de marche à couvrir pour arriver à un arrêt sont rapportés, car les trajets d'autobus sont parfois détournés et certains arrêts habituels sont déplacés.

Pistes de solution :

- Favoriser les maillages entre les différents acteurs et les différentes actrices;
- Faire de la sensibilisation, auprès des conducteurs et des conductrices de la STM sur les besoins des aînés;
- Utiliser des pictogrammes pour indiquer la présence du transport adapté;
- Offrir des transports le soir et lors de certaines plages horaires de fin de semaine;
- Se mobiliser pour la Navette or;
- Revoir les barèmes donnant accès aux transports adaptés.

8.6.2 Enjeu 2 : Lutte à la maltraitance

La maltraitance peut prendre différentes formes. Les plus courantes sont la maltraitance matérielle ou financière, la maltraitance psychologique et la violation des droits. Les intervenants de la Ligne aide abus aîné (LAAA), dans le contexte de la pandémie, constatent que les aînés sont plus nombreux à rapporter la maltraitance psychologique alors qu'auparavant les déclarations des tiers étaient les plus prévalentes.

²⁸ Le rapport de concertation de l'Île-de-Montréal peut être consulté [ici](#)

Ce constat suggère qu'en raison de la pandémie, la maltraitance est moins bien détectée en raison de la diminution des contacts qu'ont les aînés avec l'extérieur. La mobilité du personnel au sein des organismes et le manque de formation en matière de maltraitance peuvent aussi être à l'origine de cette baisse de repérage.

Pistes de solution :

- Faire la promotion, la diffusion et la réalisation des actions montréalaises de lutte à la maltraitance;
- Faire la promotion du concept de la bienveillance;
- Développement de capsules vidéo de sensibilisation diffusées à la télévision aux heures de grande écoute;
- Réaliser des conférences sur le sujet de la maltraitance;

8.6.3 Enjeu 3 : Habitation et milieu de vie

L'enjeu du logement et des milieux de vie a été traité lors de l'exercice de concertation sous l'angle des logements sociaux. Les besoins et les défis des aînés résidant dans des logements abordables de l'Office municipal d'habitation de Montréal ont été soulevés. Puisque les personnes âgées souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur logement, les intervenants remarquent que plusieurs d'entre elles tardent à signaler des bris ou des problématiques présentes dans leur appartement de peur d'être jugées inaptes à vivre seules. La crainte de l'institutionnalisation est donc un obstacle important à la demande de services auprès du réseau de la santé et des services sociaux comme du milieu communautaire. La qualité de vie et la sécurité de ces aînés peuvent alors être sérieusement compromises. D'autres aînés ne feront pas appel aux ressources faute d'accompagnement.

Pistes de solution :

- Mettre sur pied une table de concertation pour discuter des enjeux liés au milieu de vie;
- Les services devraient aller vers les aînés et non pas l'inverse;
- Favoriser le pouvoir d'influence et d'action des ménages résidant dans le parc immobilier pour aînés;
- Faire les représentations nécessaires afin d'obtenir du financement;
- Offrir un accompagnement aux aînés dans les différentes démarches;

8.7 Région 07 – Outaouais

À la suite d'une vaste enquête menée en 2018-2019 auprès de 3 388 aînés dans l'objectif d'identifier les enjeux prioritaires de la région, la Table régionale de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais (TCARO) a souhaité valider si ces enjeux étaient demeurés similaires en 2022. C'est donc 81 organismes de la région représentant 41 361 aînés qui ont répondu.

Les résultats du sondage et les échanges concertés qui s'en sont suivis ont permis d'identifier trois (3) enjeux prioritaires pour les aînés de la région et mettre de l'avant des pistes de solution prometteuses. Ainsi, les soins à domicile, le logement ainsi que le transport collectif ont été ciblés comme des besoins prioritaires pour les aînés de l'Outaouais.²⁹

²⁹ Le rapport de concertation de l'Outaouais peut être consulté [ici](#)

8.7.1 Enjeu 1 : Les soins à domicile

L'enjeu des soins à domicile demeure une priorité pour la région de l'Outaouais, car le manque de ressources pour soutenir les aînés dans leurs tâches à domicile est observé et entraîne de graves conséquences, dont l'isolement et le déconditionnement.

Puisque plusieurs personnes aînées n'ont pas le soutien de leurs proches pour les aider à demeurer à domicile et en raison du manque de services dans ce secteur, elles sont souvent contraintes de quitter leur domicile. Celles résidant en milieu rural sont parfois même obligées de s'exiler en ville afin de recevoir des services spécialisés.

Pistes de solution :

- Soutenir le développement et l'innovation dans les divers services de maintien à domicile en encourageant le développement de nouveaux programmes tels que la gériatrie sociale et des activités intergénérationnelles;
- Créer un bottin de ressources disponibles pour effectuer des travaux (tondre la pelouse, ménage, faire les courses, etc.) à domicile;
- Offrir l'accès à une infirmière praticienne en remplacement d'un médecin de famille;
- Faire des interventions auprès des municipalités MADA pour mettre en place des stratégies visant à connaître les besoins des aînés en matière de soins à domicile;
- Organiser des activités pour sortir les aînés de l'isolement et profiter de l'occasion pour leur communiquer de l'information, mais aussi faire preuve d'une écoute de leurs besoins;
- Faire une campagne de mobilisation auprès des organismes offrant des services aux aînés.

8.7.2 Enjeu 2 : Le logement

L'enjeu du logement en Outaouais est bien présent. Les aînés ont de plus en plus de difficulté à se loger à un coût abordable et ce, pour diverses raisons. Le nombre de logements sociaux disponibles est insuffisant pour la demande et les seuils d'admissibilité pour obtenir un logement à prix modique demeurent souvent trop bas. Les aînés à faible revenu se retrouvent alors entre deux chaises puisqu'ils ont un revenu trop élevé pour être éligibles aux loyers financés par l'état mais un trop faible revenu pour se loger parmi l'offre de logements disponibles. Le manque de logements adaptés aux besoins des personnes aînées est également une préoccupation majeure, particulièrement en milieu rural.

Pistes de solution :

- Soutenir et inciter les MRC, les villes et les municipalités à adhérer au programme MADA;
- Organiser une tournée de sensibilisation auprès des décideurs;
- Promouvoir les concepts de minimaisons et d'unités d'habitation accessoires;
- Sensibiliser les familles et supporter le concept d'habitations intergénérationnelles;
- Faire des approches auprès d'investisseurs et constructeurs pour la construction de nouveaux logements abordables.

8.7.3 Enjeu 3 : Le transport collectif

Le transport demeure un enjeu prioritaire pour les aînés. On observe que l'offre de services du transport adapté en milieu rural est très limitée en raison d'un manque de financement important. Le transport en commun comporte également plusieurs limites qui entravent son utilisation par les personnes aînées. Le coût élevé des trajets et le manque d'accessibilité notamment font partis des éléments à réfléchir pour mieux répondre aux besoins de la population vieillissante.

Pistes de solution :

- Développer des ententes avec les services de transport public pour permettre d'offrir un transport davantage accessible et gratuit;
- Créer des espaces de stationnement réservés pour les aînés;
- Faire des représentations auprès des instances pour apporter des modifications visant à assurer des déplacements sécuritaires pour les aînés (éclairage, traverses de rue, lumières adaptées, traversée plus lente, état des trottoirs);
- Promouvoir les activités de covoiturage ou d'accompagnement d'aînés par des bénévoles;
- Encourager, inciter et soutenir les activités visant le développement et l'accès au transport collectif, tant au niveau urbain que rural, par le soutien à la mise en place de comités pour développer des coopératives en transports collectifs en milieu rural, etc.

Bons coups :

- Participation active de la Table locale des aînés de Gatineau à la nouvelle Commission des aînés de la Ville de Gatineau;
- Des appels de courtoisie ont été faits auprès de milliers d'aînés pendant la pandémie. Ceux qui présentaient le plus d'enjeux au niveau de l'isolement social et du déconditionnement ont été référés à des bénévoles ou à des étudiants en travail social pour un suivi téléphonique hebdomadaire;
- Déploiement d'un réseau d'éclaireurs en santé psychologique dans la région par plusieurs organismes de la communauté;
- Création du service TAACoMOBILE pour contrer l'insécurité alimentaire et les besoins particuliers chez les aînés dans les secteurs ruraux de la MRC des-Collines-de-l'Outaouais;
- Création d'un *trullo* ayant des ressources pour les intervenants d'organismes communautaires desservant les personnes âgées, entre autres, sur l'isolement et le déconditionnement, via la direction SAPA du CISSS de l'Outaouais;
- Construction de cinq logements abordables à Kazabazua dans la MRC de la Vallée-de-la Gatineau;
- Enquête en cours par la MRC de Papineau pour connaître les besoins en matière de logement auprès des aînés du territoire;
- Plusieurs municipalités en milieu rural ont mis sur pied un transport d'accompagnement offert par bénévoles pour l'aide aux commissions et rendez-vous médicaux et ce à faible coût. Elles développent également un fonds de dépannage pour aider les plus démunis à défrayer leurs coûts de transport;
- Analyse de 20 passages piétonniers à Chelsea et dépôt au conseil municipal de recommandations ciblées;
- Plusieurs organismes organisent maintenant des activités en ligne, à faible coût pour permettre à un plus grand nombre d'aînés de participer, peu importe où ils habitent;
- La Table autonome des aînés des Collines-de-l'Outaouais a écrit à tous les candidats lors de la dernière élection municipale concernant les enjeux actuels afin de les solliciter à faire la révision des plans d'urbanisme.

8.8 Région 08 – Abitibi-Témiscamingue

Lors d'un exercice de concertation tenu en virtuel en novembre 2021, la Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue a permis de rassembler soixante-quatre (64) acteurs œuvrant auprès de la population âgée dont 21% est âgée de plus de 65 ans. Parmi douze enjeux identifiés, l'accès aux soins et services de santé, l'aide à domicile ainsi que la pauvreté ont été retenus comme les trois enjeux prioritaires pour la région.³⁰

³⁰ Le rapport de concertation de l'Abitibi-Témiscamingue peut être consulté [ici](#)

8.8.1 Enjeu 1 : L'accès aux soins et services de santé, dont ceux à domicile

L'immense territoire que représente l'Abitibi-Témiscamingue, le manque de ressources humaines et financières mettent à rude épreuve l'accès aux soins et services de santé, dont ceux dispensés à domicile et dans les quartiers ruraux. Par ailleurs, une certaine méconnaissance quant aux services disponibles perdure.

Pistes de solution :

- Revoir les façons d'offrir les soins et services;
- Développer un réseau permettant de référer les personnes âgées qui sont vulnérables et qui ont besoin de services;
- S'assurer que les bons acteurs s'impliquent dans les initiatives jugées utiles.
- Assurer un financement adéquat permettant de répondre aux besoins;
- Conserver les services d'une infirmière dans les communautés au moins une fois par semaine;
- Avoir au moins un point de service central pour un regroupement de quartiers (partage des ressources infirmières);
- Avoir une infirmière mobile dans un local scolaire pour les quartiers où il n'y a pas de point de service;
- Coordonner les différentes disciplines (organisation efficace des soins);
- Promotion du retour des CLSC dans les quartiers (infirmières, travailleurs sociaux, services spécialisés et autres organisations communautaires);
- Mise en place d'une équipe mobile de soins de santé dans chaque territoire.

8.8.2 Enjeu 2 : Aide à domicile

Le deuxième enjeu prioritaire se rapporte au besoin qu'un plus grand bassin d'intervenants et de bénévoles soit formé pour offrir des services d'aide à domicile afin que l'option du maintien à domicile soit possible.

Pistes de solution :

- Former davantage de personnes, entre autres dans les plus petites municipalités de la région;
- Offrir de l'aide pour la préparation de repas;

**D'autres actions sont présentées dans le rapport de concertation de la région.*

8.8.3 Enjeu 3 : La pauvreté

Il est important de **réduire la pauvreté chez les personnes âgées** afin qu'elles puissent jouir d'une bonne qualité de vie. Les femmes âgées vivant seules et les personnes âgées vivant avec un handicap ont généralement un revenu plus faible.

Piste de solution :

- 1-Bonifier les revenus des personnes âgées les plus démunies;
- 2-Miser sur le réseautage et sur l'intergénérationnel;
- 3-Faire de l'éducation populaire;

Voici des bons coups pour la région tout enjeux confondus :

- Réouverture de l'urgence de Senneterre 24 h / jour, 7 jours / semaine;
- Amélioration des dessertes des hôpitaux de La Sarre et de Ville-Marie;
- Colloque Vivre et vieillir ensemble dans nos quartiers ruraux (Rouyn-Noranda);
- Le Centre de bénévolat de Rouyn-Noranda offre aux personnes âgées de faire leur épicerie;

- Production d'un guide pratique et d'une vidéo touchant les personnes habitant des résidences privées pour aînés par l'AQRP;
- Projet de construction de résidences pour personnes aînées à Palmarolle;
- Implantation en cours d'une Maison des aînés à Rouyn-Noranda;
- Guide « *Combattons les effets de la pandémie* » distribué dans les Publi-sacs de la région;
- Taxibus à Val-d'Or (offre de transport).

8.9 Région 09 – Côte-Nord

En raison du contexte pandémique et des conditions météorologiques peu favorables, la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord a dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation en repoussant à différentes reprises leur rencontre de concertation spéciale. C'est lors d'une première rencontre virtuelle se déroulant le 10 et 11 février 2022 que s'est tenue la première étape du Forum des Tables de concertation des aînés de la Côte-Nord. Ce premier rendez-vous a réuni quarante-trois (43) personnes, dont quarante-un (41) représentants des cinq (5) Tables locales de concertation des aînés ainsi que la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord. Ce fut l'occasion de préciser les rôles des Tables locales de concertation et ceux de la Table régionale afin de mieux travailler collectivement et ultimement, mieux répondre aux besoins des personnes aînées de la région de la Côte-Nord. C'est donc autour de trois grands champs d'action que l'ensemble des acteurs se sont concertés : 1) Réseautage et communication 2) Réalisation de projets collectifs 3) Complémentarité et la cohérence.

Dans la continuité de cette rencontre virtuelle de février, la seconde partie du Forum des Tables de concertation des aînés de la Côte-Nord s'est réalisée le 17 et 18 novembre 2022 en présentiel à Sept-Îles. L'objectif de ces deux journées de Forum était de valider les priorités de chacun des cinq (5) territoires de la Côte-Nord qui avaient été identifiées en 2018 lors d'un précédent exercice de concertation. À l'époque, c'est autour de cinq grands axes que des priorités avaient été ciblées soit :

Priorités régionales identifiées en 2018	
Axe 1 : Améliorer les aptitudes individuelles et la capacité d'adaptation.	Pouvoir vieillir chez soi avec l'accompagnement nécessaire. Rendre accessibles et abordables des services de transport adapté et collectif
Axe 2 : Créer des milieux de vie sains et sécuritaires.	Mise en place d'une gamme de services d'hébergement de proximité
Axe 3 : Favoriser l'engagement et la participation des personnes âgées et améliorer le soutien à celles-ci.	Créer des conditions (de gouvernance, physiques, financières) qui favoriseront la participation sociale des aînés.
Axe 4 : Organiser adéquatement les services.	Encourager, promouvoir et soutenir le continuum de services dans tous les stades de la vie.
Axe 5 : Améliorer l'environnement général et les conditions de vie	Que la Côte-Nord devienne « Amie des aînés ».

Dès lors, l'exercice de concertation réalisé le 17 et 18 novembre a permis aux différentes MRC et municipalités de la Côte-Nord de réitérer leurs priorités à l'échelle locale. Par souci de transparence, il est important de souligner que les présents constats demeurent préliminaires compte tenu que la compilation de toutes les données colligées lors de ces deux journées demeure colossale et n'a pu être complétée avant l'envoi de ce rapport synthèse.

Minganie :

Pour le territoire de la Minganie, deux priorités ont retenu l'attention des parties prenantes soit : *La mise en place d'une gamme de services d'hébergement de proximité* (Axe 2) et *Encourager, promouvoir et soutenir le continuum de services dans tous les stades de la vie* (Axe 4).

Priorité 1 : *La mise en place d'une gamme de services d'hébergement de proximité* (Axe 2)

Priorité 2 : *Encourager, promouvoir et soutenir le continuum de services dans tous les stades de la vie* (Axe 4)

Sept-Rivières :

Les acteurs de Sept-Rivières ont retenu une seule priorité :

Priorité 1 : *Pouvoir vieillir chez soi avec l'accompagnement nécessaire* (Axe 1)

Manicouagan :

Les discussions ont permis de réitérer l'importance des trois priorités suivantes :

Priorité 1 : *Pouvoir vieillir chez soi avec l'accompagnement nécessaire* (Axe 1)

Priorité 2 : *Rendre accessibles et abordables des services de transport adapté et collectif* (Axe 2)

Priorité 3 : *Mise en place d'une gamme de services d'hébergement de proximité* (Axe 2)

Haute-Côte-Nord :

Les parties prenantes ont souhaité retenir une seule priorité, soit :

Priorité 1 : *Encourager, promouvoir et soutenir le continuum de services dans tous les stades de la vie* (Axe 4)

Golfe-du-Saint-Laurent :

Trois priorités ont été identifiées pour le territoire du Golfe-Saint-Laurent :

Priorité 1 : *Pouvoir vieillir chez soi avec l'accompagnement nécessaire* (Axe 1)

Priorité 2 : *Mise en place d'une gamme de services d'hébergement de proximité* (Axe 2)

Priorité 3 : *Encourager, promouvoir et soutenir le continuum de services dans tous les stades de la vie* (Axe 4)

8.10 Région 10 – Nord-du-Québec

La Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec a pu prioriser trois enjeux lors d'une rencontre de concertation régionale réalisée en septembre 2021, soit les soins et aide à domicile, le logement et le transport.

Voici les enjeux³¹, pistes de solution et bons coups pour cette région :

8.10.1 Enjeu 1 : Soins et aide à domicile

Ce premier enjeu se manifeste de plusieurs façons sur le territoire du Nord-du-Québec. Les participants rapportent que les critères d'admissibilité pour accéder aux services à domicile sont rigides. En ce sens où ils sont difficiles à comprendre mais également inaccessibles pour certains secteurs de la région. En raison d'un manque de ressources en termes de services intermédiaires (repas, ménage, menus travaux, etc.)

³¹ Le rapport de concertation du Nord-du-Québec peut être consulté [ici](#). D'autres enjeux ont également été soulevés dans leur rapport.

et par l'absence de proches pouvant suppléer au manque de services, plusieurs aînés se résignent à quitter leur domicile prématurément. Il ressort également un manque d'accompagnement pour accéder au programme d'allocation chèque emploi-service. Les aînés sont souvent laissés seuls avec cette problématique ce qui se traduit par un abandon des démarches.

Pistes de solution :

- Faire connaître et s'assurer que les aînés aient compris les critères d'admissibilité pour obtenir les services de soutien à domicile, particulièrement pour les activités de la vie domestique;
- Diminuer les critères d'accès afin que les aînés puissent y avoir accès plus facilement afin de demeurer dans leurs maisons plus longtemps;
- Dans le Nord-du-Québec, on compte qu'une seule entreprise d'économie sociale (EES) régionale. Les aînés ont besoin d'une EES locale pour répondre aux besoins criants des aînés;
- Lorsque la seule alternative est le chèque emploi-service, un accompagnement est souhaité afin de trouver une ressource pour combler l'emploi;
- Milieu de concertation (coop ou autre) joignant tous les acteurs du milieu afin de soutenir les recherches pour combler les besoins dont les services sont inexistantes. Concept d'intervenant pivot.

8.10.2 Enjeu 2 : Logement

Les aînés de la région n'ont que très peu d'alternatives lors de la vente de leur maison. Très peu de logements (3 1/2 ou 4 1/2) sont disponibles puisqu'ils sont mobilisés par les travailleurs. Les personnes aînées doivent souvent se résigner d'aller vivre en résidence privée pour aînés.

Pistes de solution :

- Documenter les besoins de logements adaptés aux besoins des aînés;
- Construction de logements à prix modique partout dans la région afin de répondre aux besoins;
- Des logements accessibles, tant en termes de quantité, mais également en termes de facilité d'accès (ascenseurs);

8.10.3 Enjeu 3 : Transport

Les aînés du Nord-du-Québec ne conduisant pas leur propre voiture ont très peu accès à des avenues alternatives pour se déplacer. L'offre de service du transport adapté est limitée, il y a très peu de taxis et le transport en commun est quasi inexistant. Les aînés rapportent que les coûts de déplacement sont très élevés pour se rendre aux rendez-vous médicaux et que les montants octroyés sont trop faibles. D'ailleurs, le fait que les frais de transport ne soient pas remboursés (pour rendez-vous médical) pour certaines localités qui sont à moins de 200 km cause un préjudice à plusieurs aînés.

Pistes de solution :

- Améliorer les services de télésanté en ayant obligatoirement un accompagnement par un professionnel pour pouvoir bien communiquer;
- Éviter les transports inutiles pour des rendez-vous de quelques minutes;
- Réduire le nombre de kilomètres minimum pour obtenir un dédommagement pour le déplacement pour la santé;
- Augmenter les montants pour les déplacements;
- Faire des représentations pour améliorer ou remettre le transport par autobus;
- Organiser les retours de transfert lorsque les personnes ont leurs congés d'un hôpital à l'extérieur de la région.

Les bons coups régionaux :

- Ligne verte Chapais Chibougamau accessible à tous;
- Transport adapté Lebel-sur-Quévillon;
- L'organisme *Rayon de soleil du nord* organise un dîner tous les mois qui a été distribué lors de la pandémie;
- Salon des aînés dans chaque localité;
- Les Centres de femmes de Matagami et de Lebel-sur-Quévillon ont appelé régulièrement leurs membres pendant la pandémie;
- Dépannage alimentaire disponible toute l'année à Lebel-sur-Quévillon et Matagami;
- Dîner conférence organisé dans la région (police, notaires, etc.);
- Popote roulante Matagami qui est passée de deux à trois jours par semaine;
- Clubs âge d'or organisent des activités reconnaissance pour les 80 ans et plus pour briser l'isolement;
- Club âge d'or de Chibougamau organise un bal en mauve pour sensibiliser à lutte à la maltraitance;
- Beaucoup d'implication des clubs d'âge d'or pour maintenir voire augmenter le nombre de membres;
- Cuisine collective;
- Frigo mange dons;
- Danse de balcon pendant la pandémie pour les faire bouger;
- Appel (plus de 1000) pour briser l'isolement pendant la pandémie par le Club d'âge d'or de Chibougamau.

8.11 Région 11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

En janvier 2022, la Table régionale de concertation des aînés de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a pu échanger avec une soixantaine de partenaires de tous les horizons à propos des enjeux vécus par les proches aidants de la région.³²

8.11.1 Enjeu 1 : Difficulté à trouver l'information sur les services

Les discussions ont pu mettre en lumière que les proches aidants ont de sérieuses difficultés à trouver les informations concernant les ressources disponibles et à propos de l'aide financière pouvant leur être accordée. Comme plusieurs personnes proches aidantes ne connaissent pas les services disponibles notamment en termes de maintien à domicile, elles deviennent alors à risque d'épuisement et peuvent s'isoler. Il est alors impossible pour les organismes de les accompagner et de les outiller.

Pistes de solution :

- Élaborer une stratégie de communication nationale sur la proche aide;
- Optimiser les activités lors de la Semaine nationale de la PA;
- Reconnaître et valoriser les PPA;
- Élaborer une stratégie de communication régionale;
- Communiquer le rôle et les services offerts par l'équipe des CISSS et par les associations et organismes communautaires;
- Promouvoir les activités de la Semaine nationale de la PA;
- Accroître la cohérence des messages sur la proche aide sur les différentes plateformes de communication;
- Élaborer des messages clés de valorisation de la proche aide et les réitérer;
- Faciliter l'accès à l'information pour les PPA

³² Le rapport de concertation de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine peut être consulté [ici](#).

- Identifier, dans chaque MRC, un agent de liaison dédié aux PPA qui maîtrise l'ensemble des services qui leurs sont offerts afin de les orienter vers les ressources appropriées et, en outre, éviter le dédoublement de services lors d'appel de projets;
- Organiser le prêt de tablettes électroniques;
- Publier un bottin des ressources régionales sous forme papier ou sous forme électronique;
- Contribuer au développement et à la mise à jour du site « Référence aidance Québec » : procheaidance.quebec;
- Amener différents partenaires, dont les municipalités, à jouer un rôle de diffuseur.

8.11.2 Enjeu 2 : Financement

L'enjeu du financement se rapporte au fait que les personnes proches aidantes s'appauvrissent lorsqu'elles accompagnent la personne aidée à différents rendez-vous (essence, hébergement, repas, etc.) en dépit du fait qu'un soutien financier leur est offert. Plusieurs d'entre elles doivent défrayer des frais importants pour adapter leur domicile sans compter que les employeurs n'offrent pas toujours la flexibilité nécessaire pour remplir leur rôle de proches aidants. Le manque de financement des organismes se traduit aussi par le manque d'intervenants et de bénévoles pour accompagner ces familles.

Pistes de solution :

- Adapter les mesures financières aux besoins de la GÎM en raison de sa population vieillissante;
- Accroître le financement des organismes communautaires qui offrent des services aux PPA, particulièrement les corporations d'aide à domicile;
- Améliorer les conditions de travail dans les organismes communautaires;
- Augmenter le financement pour offrir des services de répit. « Le bénévolat a ses limites »;
- Accroître l'aide financière pour les PPA pour tenir compte de tous les frais qu'ils encourent, notamment lors des accompagnements, (kilométrage, hébergement, repas, etc.);
- Élargir l'accès aux crédits d'impôt pour les PPA;
- Modifier les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi pour les PPA;
- Reconnaître davantage de journées rémunérées pour les PPA en vertu de la Loi sur les normes du travail et dans les conventions collectives.

8.11.3 Enjeu 3 : Accès aux services

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, il est très long et difficile pour les proches aidants (PPA) d'avoir accès à un intervenant afin qu'une évaluation de leur situation soit évaluée et priorisée. La grande mobilité au sein des intervenants oblige également les proches aidants à s'adapter continuellement et les rejoindre représente un défi de taille. La difficulté à obtenir des services en situation d'urgence est également rapportée.

Pistes de solution :

- Faciliter l'accès aux services en assouplissant les critères d'admissibilité;
- Alléger les processus administratifs;
- Identifier un agent de liaison dédié aux PPA dans chaque MRC dans le cadre de la politique MADA;
- Offrir de l'accompagnement pour les démarches administratives afin de faciliter l'accès aux services;
- Faire connaître les différentes offres de répit et augmenter les services;
- Inclure le répit dans l'offre de service des corporations d'aide à domicile;
- Être capable de moduler les programmes gouvernementaux aux besoins des PPA sur le terrain;
- Développer les programmes Voisins solidaires et Réseau Éclaireur.

Bons coups:

Projets en développement dans la région: Les Maisons Gilles-Carle, la Maison des aînés, l'implantation d'un projet pilote nommé «soins intensifs à domicile» (SIAD) et le service Baluchon Alzheimer.

8.12 Région 12 – Chaudière-Appalaches

Lors de la dernière rencontre de concertation spéciale, les participants ont identifié les soins et le soutien à domicile, la pauvreté et l'isolement comme enjeux prioritaires pour la région.³³

8.12.1 Enjeu 1 : Les soins et le soutien à domicile

Lors de l'exercice, les participants ont souligné que les critères d'admissibilité aux services de soins à domicile étaient très restrictifs de sorte que seuls les cas plus lourds étaient privilégiés. Les organismes communautaires ou d'économie sociale sont aux prises avec un manque de financement limitant ainsi leurs activités. Le manque de bénévoles a aussi un impact sur les services, tels que l'accompagnement-transport. Enfin, le manque de soutien aux proches aidants est aussi une préoccupation majeure.

Pistes de solution:

- Développer et élargir le panier de services de soins à domicile;
- Que les municipalités s'impliquent davantage pour favoriser la participation active des aînés au sein de leur communauté.

Bons coups ou avenues prometteuses concernant cet enjeu:

- La Coalition pour la dignité des aînés fondée en juin 2020

La Coalition pour la dignité des aînés (CDA) est un regroupement d'associations nationales de personnes aînées constituant un interlocuteur privilégié auprès du gouvernement pour les dossiers qui touchent ou qui rejoignent les préoccupations des personnes aînées québécoises, notamment en matière de revenus et de finance, de santé, d'hébergement, etc. La CDA regroupe six associations qui recommande notamment l'amélioration des soins à domicile.

- Le Conseil du patronat du Québec

Une recommandation du Conseil du patronat du Québec (CPQ) en 2021 recommandait de « privilégier les soins et les services de maintien à domicile, y compris dans les RPA, et retarder l'institutionnalisation en CHSLD lorsque c'est possible, en renforçant notamment les budgets publics ».

- La publication du volume 5060

Le volume 5060 L'hécatombe de la COVID-19 dans nos CHSLD consacre le chapitre 11 *La grande révolution* principalement sur le sujet des soins à domicile.

- Le fait que plusieurs Tables régionales de concertation traitent du sujet à domicile en fait un bon coup.

8.12.2 Enjeu 2 : Situation de pauvreté

Le revenu demeure un élément ayant un impact majeur sur le logement, sur la sécurité alimentaire, l'accès aux technologies, etc. La précarité financière de nombreuses personnes aînées est souvent la conséquence d'un fonds de pension inexistant, trop faible ou non indexé.

³³ Le rapport de concertation de Chaudière-Appalaches peut être consulté [ici](#).

Pistes de solution :

- Augmenter substantiellement le revenu de base des personnes âgées en situation de pauvreté afin d'assurer à tous l'atteinte du revenu viable tel que reconnu par l'IRIS. Cela pourrait se traduire par des subventions, des allocations, des crédits d'impôt, etc.;
- Que le Gouvernement du Québec instaure une allocation de supplément pour les personnes ayant un revenu faible (montant non imposable);
- Permettre aux personnes démunies financièrement de recevoir des services gratuits au niveau des soins oculaires, dentaires et auditifs;
- Soutenir adéquatement les organismes d'aide aux personnes en situation de pauvreté notamment les banques alimentaires et l'aide au transport dans les milieux ruraux;

8.12.3 Enjeu 3 : L'isolement / pandémie

La pandémie et les mesures sanitaires ont isolé les personnes âgées et engendré plusieurs conséquences. Certaines personnes dont l'accès aux technologies était limité se sont exclues davantage en raison de ce facteur.

Pistes de solution :

- Mettre en place les mesures nécessaires afin d'atténuer les conséquences du manque de participation sociale qui vont perdurer malgré la fin de la pandémie;
- Soutenir davantage les municipalités et les MRC dans la mise en œuvre des plans d'action de leur politique MADA pour contrer l'isolement et favoriser la participation sociale;
- Diversifier les moyens afin de permettre aux aînés de sortir de l'isolement tout en continuant de demeurer dans leur municipalité;
- Se préoccuper et offrir des formations à faible coût permettant une meilleure maîtrise des outils technologiques par les personnes âgées;
- Que les municipalités instaurent, en collaboration avec des organismes du milieu, des « BIEN-VEILLEURS ou des BIEN-VEILLEUSES » dans les milieux, ces sentinelles, ces vigies formées au repérage des aînés isolés afin de prévenir la détérioration de leur santé;
- Bonifier des programmes existants ou mettre sur pied un Programme d'activités sociales pour personnes âgées (PASPA) afin de leur redonner le goût de socialiser.

Bons coups ou avenues prometteuses pour cet enjeu :

- Projet RésUrgence du Programme QADA dans la MRC des Appalaches;
- Le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches, une table locale incorporée, bénéficie actuellement d'un projet du Programme Québec ami des aînés (QADA). Le projet vise par des activités artistiques à redonner le goût aux personnes âgées de socialiser suite à l'isolement provoqué par la pandémie.
- Prolongement du Programme ITMAV pour 2022-2023;
- Projet de « Bien-veilleurs » et de « Biens-veilleuses »;
- Un projet FARR (Fonds d'aide au rayonnement des régions) a été présenté en 2018 dans la MRC des Appalaches en collaborations avec la MRC des Etchemins. Il s'agit de déployer des sentinelles bénévoles responsables de la prévention de l'isolement à la manière de la prévention du suicide. Cette formule est issue d'un Avis sur l'isolement publié par la Table en 2018.

8.13 Région 13 – Laval

La région de Laval a procédé à trois rencontres de concertation entre 2019 et 2022. La première rencontre de concertation portait sur le logement (2019), la seconde abordait le soutien à domicile (2021)³⁴ et la troisième mettait de l'avant le bénévolat (2022)³⁵. Le présent rapport synthèse expose uniquement les résultats des échanges des deux dernières rencontres de concertation sur le soutien à domicile et le bénévolat. Au terme de ces deux rencontres concertées, des recommandations régionales et nationales ont été présentées aux instances décisionnelles des différents paliers gouvernementaux. Elles sont disponibles dans les rapports de concertation publiés par la Table régionale de Laval.

Lors de l'exercice de concertation abordant le soutien à domicile, les participants ont mis en lumière trois enjeux prédominants, soit l'accès aux services, la méconnaissance des services offerts ainsi que le manque de ressources humaines, particulièrement d'intervenants et de bénévoles. Pour chacun de ces trois enjeux, les pistes de solution et les initiatives les plus prometteuses de la région sont présentées. Pour terminer, les trois enjeux identifiés en regard du thème du bénévolat ainsi que les pistes de solution et les initiatives régionales sont abordées.

Concertation lavalloise sur le thème du SOUTIEN À DOMICILE réalisée en 2021

8.13.1 Enjeu 1 : Accès aux services

L'accessibilité aux services est un réel enjeu pour la population lavalloise, notamment pour les aînés. En raison d'un criant manque de ressources tant sur le plan humain que financier tributaire à la pandémie, l'offre de services s'est vue fortement diminuée. La manque d'accessibilité se traduit entre autres par la rigidité des critères d'admissibilité des programmes et services, par les listes d'attente qui retardent la prise en charge des usagers ou encore par une méconnaissance des services/ressources communautaires chez les intervenants et les bénéficiaires ayant pour conséquence de limiter le référencement.

a) Réduire le temps d'accès aux services

Pistes de solution :

- Créer et diffuser un rapport des listes d'attente sur une base régulière afin de connaître l'urgence à régler et trouver des solutions;
- Avoir un guichet unique avec les services centralisés, qui répondrait aux besoins de la population aînée, analyserait et gèrerait les référencements. Chaque service serait dirigé vers le guichet unique, évitant ainsi les doublons et les intermédiaires en plus d'augmenter la rapidité de réponse;
- Avoir un intervenant pivot unique tant que le service n'est pas en place; Une seule personne pour faire le suivi du dossier avec le client;
- Une plus grande stabilité du personnel du CISSSL;
- Effectuer une révision complète des critères d'accessibilité et des programmes offerts;
- Se doter d'un service d'accompagnement aux démarches dédiées aux personnes aînées semblable à celui offert par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

b) Améliorer le référencement

Pistes de solution :

- Assurer une continuité dans l'accompagnement auprès de la personne aînée selon l'évolution de sa condition, notamment en termes de ressources humaines et de services;
- Assurer une visibilité des services disponibles dans les différents salons ou tables de concertation qui s'adressent aux personnes aînées.

³⁴ Le rapport de concertation traitant du soutien à domicile peut être consulté [ici](#).

³⁵ Le rapport de concertation traitant du bénévolat peut être consulté [ici](#).

- Création d'un guichet unique répertoriant tous les services offerts accessible via un dossier de l'utilisateur.
- Utiliser les services de proximité (pharmacies, épiceries, etc.) pour référer des aînés en situation de vulnérabilité et en besoin de services;
- Guichet d'accès communautaire unique qui travaillerait en amont de l'accueil 1^{ère} ligne, mais en complète concertation;
- Capsules d'information vidéo de 5 minutes présentant un organisme par thématique – une image vaut mille mots;

c) Harmoniser l'offre de services

Pistes de solution :

- Développement de partenariats pour mieux diversifier les services offerts;
- Identification des trous de services par une personne-ressource pour chacun des secteurs, voir même, chaque quartier;
- Avoir un comité de coordination par secteur qui se rapporterait à une table régionale de coordination en soutien à domicile. Le comité pourrait être composé de personnes pivots telles les ITMAV, proches aidants, des usagers partenaires, la TRCAL et le service 211;
- Avoir un répertoire des organismes en ligne mis à jour très régulièrement pour éviter sa désuétude;

8.13.2 Enjeu 2 : Méconnaissance des services offerts

On constate que la méconnaissance des services offerts demeure un obstacle important à l'utilisation des services et des ressources de la communauté. D'abord, il est très difficile pour les organismes de faire la promotion de leurs services à large échelle en raison d'un manque de financement puisque les programmes de subvention gouvernementaux ne financent pas ce genre d'activités. Avec l'abondance de documentation et d'outils accessibles, l'information demeure diffuse et non centralisée. Il devient alors difficile pour les personnes âgées de s'y retrouver. Sans compter qu'il est complexe pour les organismes de réaliser une mise à jour de l'offre de services compte tenu de la mouvance de celle-ci. Enfin, le besoin d'accompagnement pour obtenir des services peut également expliquer pourquoi certaines personnes âgées tardent à utiliser les ressources disponibles.

a) Répertorier l'offre de services

Pistes de solution :

- Faire du bottin 211 déjà existant et très complet l'outil de référence et s'assurer de la mise à jour constante des services par des rappels fréquents auprès des différents organismes et partenaires;
- Mettre sur pied un guichet unique régional incluant la présentation de l'ensemble des services en soutien à domicile (communautaires et publics) via un numéro unique. Chaque organisme et partenaire serait responsable de l'alimenter, promouvoir ses services et de mettre à jour les informations à présenter;
- Produire une base de données accessibles pour les organismes permettant la mise à jour des infos en temps réel;
- S'assurer de l'arrimage entre les différents diffuseurs d'informations (Service 211, Service Info-Aidant, CISSSL);

b) Faire connaître les services de soutien à domicile

Pistes de solution :

- Faire connaître l'offre de services régionale lors de conférences et de congrès de médecins;
- Travailler plus en amont et impliquer les médecins dans la présentation des services auprès de la clientèle aînée;
- Regrouper une banque d'interprètes pour présenter les services à la clientèle allophone;
- Faire la promotion du 211, des services offerts et expliquer comment utiliser cette ressource;

- Tenir des séances d'information publiques, notamment dans les centres commerciaux, salon des proches aidants et ce, avec un tarif abordable pour les organismes désirant présenter leurs services;
- Développer une stratégie de présentation d'information liée à la technologie (ex.: développer une application régionale axée sur les services en SAD);

8.13.3 Enjeu 3 : Manque de ressources humaines- Intervenants et bénévoles

Bien que le manque de ressources humaines était déjà criant avant la pandémie, la crise sanitaire a exacerbé le manque de main-d'œuvre, tant en termes d'employés que de bénévoles. Les organismes communautaires lavallois rapportent avoir perdu, pendant la pandémie, un important nombre de bénévoles qui étaient pour la majorité des personnes âgées. La difficulté de recruter des employés notamment en raison du manque de financement du milieu communautaire entraîne d'importantes conséquences sur l'offre de services tout comme sur la qualité de ceux-ci. En effet, le manque de stabilité du personnel, l'allongement des listes d'attente et les bris de services ne sont que quelques exemples de conséquences du manque de personnel et de bénévoles.

a) Augmenter le recrutement du personnel

Pistes de solution :

- Obtenir un meilleur financement pour hausser les salaires des intervenants du milieu communautaire ce qui diminuera le taux de roulement qui occasionne les trous de services et empêche la personnalisation de l'offre de services;
- Courtiser les jeunes avec l'accroissement des compétences en technologie pour l'évolution des postes;
- Développer en concertation avec d'autres organismes communautaires, une campagne publicitaire sur les réseaux sociaux afin de valoriser les carrières dans le domaine communautaire;
- Puisque la valorisation du métier est au cœur du recrutement, le travail dans le milieu communautaire doit être mis en valeur auprès des jeunes. Cela pourrait être fait en partenariat avec Emploi-Québec qui valorise les métiers dans le communautaire;
- Pour accroître l'attractivité du milieu communautaire, il faut miser sur les incitatifs sociaux et la qualité de vie qu'il offre.
- Que les organisations s'adaptent aux nouveaux besoins des travailleurs (accommodements, conciliation travail-famille).

b) Développer une culture du bénévolat

Pistes de solution :

- Planter l'approche du bénévolat par quartier/ voisinage bienveillant qui s'appuie sur le projet « Voisin-Âge » en France. Il s'agit d'un projet visant à sensibiliser des citoyens d'un même quartier aux besoins de leurs voisins âgés afin de leur offrir une présence sécurisante et du soutien dans diverses tâches, notamment dans les menus travaux de leurs résidences.
- Adapter l'offre de bénévolat aux disponibilités des gens et leurs intérêts;
- Développer un service de mentorat aux bénévoles afin de transmettre la flamme aux nouvelles générations tout en adaptant le format (valoriser l'apport des bénévoles);
- Utiliser le référencement pour augmenter le nombre de bénévoles;
- Faire appel aux entreprises privées pour solliciter leurs employés à s'impliquer bénévolement;
- Encourager le Ministère de l'éducation à créer un programme de formation avec crédit et certificat pour « Responsable des bénévoles » dans le but d'accroître la notoriété de ce poste et mieux encadrer les bénévoles (rétention future);
- Périodes de bénévolat intégrées dans le parcours scolaire à tous les niveaux (primaire, secondaire, CEGEP, Université) et toute discipline confondue – crédits obligatoires à la diplomation;
- Mousse le bénévolat dans les écoles par des projets scolaires ayant pour objectif la création d'un jumelage entre les jeunes et les âgés;

- Création d'un « phototon » avec les jeunes pour leur donner leur image comme personne aînée dans le futur pour les sensibiliser au vieillissement;
- Avoir un crédit d'impôt pour l'implication bénévole;

Les bons coups en soutien à domicile de la région de Laval:

Parmi une liste exhaustive de bons coups identifiés dans la région lavalloise, plusieurs initiatives se sont démarquées, que ce soit par leur originalité, leur pertinence sur le plan social ou en regard de la facilité par lesquelles celles-ci pourraient être implantées dans d'autres régions.

- **Le programme PAS** (Prévention, Autonomie, Sécurité) implique une visite de courtoisie d'un policier, d'un inspecteur en prévention incendie et d'un intervenant. Pour être éligible au programme, une personne doit être âgée de 65 ans et plus, vivre seule ou en couple, demeurer à Laval dans le secteur de Saint-François, Saint-Vincent-de-Paul ou encore dans Laval-Ouest. La personne doit également consentir à la visite et souhaiter demeurer à domicile le plus longtemps possible en toute sécurité.
- **Gratuité du transport en commun**: Toute personne âgée de 65 ans ou plus a droit à la carte Opus avec photo pour profiter d'un tarif réduit ou de la gratuité sur l'ensemble du réseau STL avec le titre Horizon 65+. Ce dernier est réservé aux Lavallois de 65 ans ou plus et leur permet de prendre l'autobus gratuitement à Laval;
- **Politique d'accessibilité universelle**. Cette nouvelle politique de la ville de Laval a été adoptée en juillet 2021 et vise à mettre en œuvre les conditions favorables pour que tous puissent se déplacer, s'informer, participer à la vie démocratique, accéder aux bâtiments, aux services, aux activités culturelles, de loisirs et sportives, sans discrimination en égard, entre autres, aux limitations;
- **Projet AMPÉRÂGE**. Mis en place par le Centre SCAMA, le projet AMPÉRÂGE (accompagnement multilingue pour personnes âgées) est un projet pilote financé par le MIDI (ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion).
- **Projet Philia**. Une invitation aux proches aidants engagés et intéressés par la question des aînés issus des minorités ethnoculturelles à Laval. Mené par le Centre SCAMA de Laval, le projet Philia est une recherche-action qui vise à rendre plus inclusives les activités de loisirs destinées aux aînés issus des minorités ethnoculturelles.
- **Journée portes ouvertes organisée par la TRCAL et le CISSS de Laval**. Les intervenants du CISSS sont invités à visiter les kiosques des organismes et échanger avec leur représentant afin de se familiariser avec les services offerts, favorisant ainsi une meilleure connaissance du milieu et un meilleur référencement et partenariat;
- **Partenariat entre le Centre de bénévolat de Laval et les Bibliothèques de Laval**: Celles-ci offrent des services et prêts dans la communauté. Que ce soit pour les personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, les proches aidants ou les aînés en résidence. Ce service gratuit, offert en collaboration avec le Centre de bénévolat de Laval, est proposé aux personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie ainsi qu'aux proches aidants voulant rester en contact avec la lecture et les bibliothèques. Il permet aux abonnés d'emprunter un maximum de 30 documents pour une période de 2 mois;

Concertation lavalloise sur le thème du BÉNÉVOLAT réalisée en 2022

La dernière rencontre de concertation de la région de Laval autour du thème du bénévolat a permis d'identifier et d'approfondir trois enjeux particuliers, soit la promotion et la sensibilisation du bénévolat, le recrutement de bénévoles et les modèles de bénévolat. Au terme de l'exercice de concertation, plusieurs pistes de solution et des bons coups ont pu être relevés. À défaut de ne pas pouvoir énumérer l'ensemble des idées novatrices lavalloises, les pistes de solution tout comme les initiatives paraissant les plus prometteuses sont présentées.

8.13.4 Enjeu 4 : La promotion et la sensibilisation au bénévolat

Les organismes communautaires et partenaires de Laval travaillent actuellement majoritairement en silo pour faire la promotion de leur mission et sensibiliser la population générale à l'importance du bénévolat. Dès lors, cette façon de faire limite les ressources disponibles tant humaines que financières pour atteindre les objectifs visés.

Pistes de solutions:

- Création d'une boîte à outils offrant une diversité de moyens et messages pour rejoindre différentes clientèles et partenaires pour susciter leur implication bénévole. Cette boîte à outils pourrait aussi contenir des vidéos présentant des témoignages de bénévoles ou encore, présenter les organismes et leur mission.
- La mise sur pied d'activités de reconnaissance à l'attention des bénévoles afin de reconnaître et de valoriser leur engagement pourraient être davantage exploitées tant au sein même des organismes qu'au plan régional et national.
- La promotion du bénévolat dès le jeune âge: L'initiation des enfants au bénévolat à même le milieu familial encourage la poursuite de cette implication à l'âge adulte.
- Que le bénévolat soit intégré au cursus scolaire des enfants. Cette expérience bénévole peut d'ailleurs aider à orienter les jeunes dans leur choix de carrière.

8.13.5 Enjeu 5 : Le recrutement de bénévoles

On dénombre plus de 600 organismes communautaires actifs sur le territoire lavallois. Alors que pour certains, les stratégies de recrutement déployées semblent attirer la clientèle ciblée, les organismes œuvrant auprès des aînés doivent réévaluer leurs stratégies pour attirer les bénévoles, puisque 75% des bénévoles impliqués auprès des aînés sont âgés de 50 ans et plus³⁶. Les organismes doivent notamment mieux cibler le profil des bénévoles recherchés, décrire les tâches à accomplir et identifier les besoins de l'organisation. Le recrutement de bénévoles exige ainsi que les organismes s'adaptent aux intérêts, à l'expertise, à la disponibilité et au niveau d'engagement des individus qui souhaitent s'impliquer.

Les pistes de solution:

- Créer des partenariats avec les entreprises afin que les employés s'impliquent bénévolement quelques heures;
- Centraliser toutes les demandes de bénévolat pour faciliter le processus de recrutement et partager les listes de bénévoles entre organismes;
- La présence d'une ressource à l'interne qui aurait une responsabilité de gestion des bénévoles tant au niveau du recrutement (après analyse des besoins) que du suivi (prendre soin de nos bénévoles);
- Développer des parrainages afin qu'un bénévole puisse s'impliquer avec un ami ou un membre de sa famille. Cela encouragerait la mobilisation de certaines personnes plus réservées;
- Créer des possibilités de bénévolat avec les écoles secondaires pour des engagements de soir et fin de semaine.

8.13.6 Enjeu 6 : Les modèles de bénévolat

Pour tirer leur épingle du jeu, les organismes doivent dorénavant s'adapter aux différents profils de bénévoles et modeler leur offre de bénévolat. L'utilisation d'une typologie de bénévolat traduisant sept types d'implication distincte a pu nourrir les échanges et cibler des pistes de solution aux difficultés rencontrées par les organismes.

Bénévolat occasionnel

Ce type de bénévolat permet de s'impliquer de façon ponctuelle sans toutefois y consacrer trop de temps. Cela peut prendre la forme d'un projet particulier, par exemple une campagne de Noël, un événement annuel, etc.

³⁶ RABQ (2022). Portrait régional des bénévoles et du bénévolat-Laval. www.rabq.ca/fiches/Laval.pdf

Bénévolat sur demande

Le bénévolat sur demande permet aux organismes de solliciter des bénévoles de façon ponctuelle. Il s'agit d'une forme de bénévolat intéressante pour les personnes ne pouvant s'engager dans une démarche à long terme, notamment pour des travailleurs ou individus ayant déjà des engagements.

Bénévolat flexible

Le bénévolat flexible offre la possibilité à ceux qui le pratiquent de choisir les activités auxquelles ils souhaitent consacrer leur temps, en choisissant l'activité qu'ils désirent animer ou dans laquelle s'impliquer en fonction de leurs intérêts et leur disponibilité. Ils peuvent même en déterminer l'horaire.

Bénévolat axé sur les compétences ou d'affaires

Ce type de bénévolat met à profit les compétences des individus acquises lors de leur parcours professionnel. Cela permet aux organismes de s'entourer de bénévoles ayant une expertise, contribuant ainsi à jumeler leurs intérêts et certains besoins spécifiques de l'organisme.

Bénévolat familial

Le bénévolat familial présente l'avantage de transmettre aux plus jeunes les valeurs d'entraide, de solidarité et d'ouverture en s'impliquant dans la communauté avec les membres de leur famille. Le volet intergénérationnel peut s'inscrire dans ce modèle de bénévolat.

Bénévolat virtuel ou hybride

Le bénévolat virtuel ou hybride permet aux bénévoles de conserver un lien avec leurs membres et présenter des activités en visioconférence. Ce type de bénévolat a d'ailleurs pris de l'importance lors de la pandémie et est une façon complémentaire de joindre une certaine clientèle.

Les pistes de solutions:

« Adapter notre bénévolat pour les retraités, les jeunes, les nouveaux arrivants ou autres types de profil. Le bénévolat ponctuel est appelé à prendre plus de place que le bénévolat régulier. »

- Adapter l'offre de bénévolat en dehors des heures de bureau usuelles (ex : soir et fin de semaine);
- Mettre l'emphase sur des rencontres de remue-méninges au lieu de déployer des comités à long terme;
- La mise à profit du volet *Gestion des bénévoles* du Programme de subvention de partenariat en vue d'assurer le développement continu des capacités des organismes de ce secteur;
- La reconnaissance des institutions de l'implication bénévole des étudiants collégiaux et universitaires en leur attribuant des crédits;
- L'organisme doit être à l'écoute des besoins des bénévoles et être en mesure de guider les bénévoles.

Les bons coups lavallois en matière de bénévolat:

- Les organismes communautaires lavallois ont fait un travail exceptionnel tout au long de la pandémie. Malgré la perte de bénévoles, ils ont su adapter leurs activités et services afin de maintenir leurs liens avec la clientèle et briser l'isolement des personnes âgées.
- Le dévouement et l'engagement que les organismes et les bénévoles ont témoignés ont permis de jouer un rôle de filet social pour les aînés vulnérables.
- Malgré un manque de bénévoles sans précédent, les organismes ont pu assurer la continuité du déploiement de l'offre de services en collaborant. Un partage de ressources inter-organismes a pu ainsi éviter des bris de services.
- Grâce à de nombreux programmes de financement d'urgence, **plusieurs formations** ont pu être données par les organismes afin de familiariser les aînés avec la technologie et les accompagner dans leur acquisition de nouvelles compétences. Pour plusieurs d'entre eux, des prêts de tablettes ont pu être faits, accompagnés d'une connexion internet sans frais. Les bénévoles ont ainsi pu poursuivre leur implication et garder contact avec les aînés isolés.

- Plusieurs événements de reconnaissance ont pu avoir lieu tels que celui que la Ville de Laval a organisé pour remercier les milliers de bénévoles lavallois.

8.14 Région 14 – Lanaudière

Alors que le précédent exercice de concertation abordait l’habitation (le rôle des municipalités, le coût des logements, l’inclusion sociale, l’offre de services et la connaissance des programmes), la Table de concertation de Lanaudière a réuni de nombreux acteurs œuvrant auprès des aînés, en novembre 2021, pour se concerter sur le thème du maintien à domicile, plus particulièrement sous l’angle des soins à domicile. Différents échanges avec des acteurs clés, notamment le professeur Philippe Voyer, madame Carole Ralijaona de la Direction de Santé publique, messieurs Éric Matteau et Éric Vallée du SAPA du CISSS de Lanaudière ont permis de dresser un portrait de la situation du soutien à domicile dans la région et d’identifier des pistes de solution ainsi que des bons coups.³⁷

8.14.1 Enjeu 1 : Soins à domicile

En 2021, les personnes âgées entre 65 et 74 ans représentent la majorité des aînés de Lanaudière, soit 60% comparativement à 57% pour la province du Québec. Toutefois, on remarque que la région de Lanaudière présente une proportion de personnes âgées de plus de 85 ans inférieure à celle du Québec (9,8% versus 12%). En 2016, le revenu médian de la population lanaudoise est légèrement inférieur à celui provincial (40 939\$ versus 41 260\$). Comme la région de Lanaudière présente une importante population âgée de plus de 65 ans et que le revenu disponible demeure légèrement inférieur à la médiane provinciale, ces variables jouent un rôle prépondérant dans l’analyse de l’enjeu du soutien à domicile.³⁸

Considérant que les places en hébergement dans la région de Lanaudière demeurent limitées, que la population de Lanaudière est vieillissante et que les services de soutien à domicile représentent une économie d’échelle substantielle, ces services doivent être adéquatement financés.

Actuellement, près de 20 000 usagers lanaudois reçoivent des services de soutien à domicile et ce nombre augmentera considérablement dans les prochaines années. Toutefois, plusieurs personnes qui reçoivent des services de soutien à domicile doivent compléter les services publics rendus par des services provenant d’un aidant naturel ou avec un fournisseur privé.

Places disponibles en hébergement dans la région de Lanaudière:³⁹

- 1164 places en CHSLD publics
- 646 places en CHSLD privés et privés conventionnés
- 882 places en ressources intermédiaires (RI) SAPA

Pistes de solution :

- Rehausser les services pour les aînés atteints d’Alzheimer pour éviter l’hébergement précipité;
- Les aînés atteints de maladies chroniques devraient pouvoir rester à leur domicile;
 - Automatiser la surveillance clinique
 - Création d’alertes aux proches
 - De nouvelles possibilités en raison de l’assistance vocale

³⁷ Le rapport de concertation de Lanaudière peut être consulté [ici](#).

³⁸ Selon les données de Mme Carole Ralijaona, M.Sc. Agente de planification, programmation et recherche Service Surveillance, recherche et évaluation - Direction de santé publique CISSS de Lanaudière

³⁹ Données issues de la présentation de M. Éric Matteau, directeur du SAD au CISSS du Lanaudière et de M. Éric Vallée, coordonnateur clinico-administratif au CISSS de Lanaudière



- Intégration dans un seul logiciel de soins

(*Un potentiel important si on retire une visite sur 4 pour les problèmes cardiaques: On libère le personnel infirmier pour faire 10 000 visites à domicile)

- Revoir le financement du soutien à domicile :

- Une allocation basée sur l'ISO SMAF pour assurer l'équité entre les individus et entre les services rendus.

Bons coups:

- L'Accorderie de Shawinigan: un projet collectif d'échange de services et d'éducation populaire à la coopération;
- Voisins solidaires: une démarche qui vise à développer la cordialité et l'entraide entre voisins afin d'améliorer le bien-être des citoyens et des citoyennes et la vitalité des communautés.
- Biblio-mobile, Centre d'action bénévole Brandon

Une bibliothèque nomade: Les personnes inscrites à ce service peuvent emprunter des livres, des jeux de société, des casse-têtes et des jeux de bingo pour s'occuper et pour briser leur isolement. Deux personnes bénévoles de la Biblio mobile se promènent dans la ville avec leur van équipée de matériel et vont visiter les personnes âgées, à toutes les trois semaines. Tous les bénévoles reçoivent une formation pour détecter les signes de maltraitance envers les personnes âgées et après chaque rencontre, ceux-ci font la complétion d'un journal de bord pour décrire si ces personnes ont besoin d'un service en particulier ou si elles sont en sécurité.

8.15 Région 15 – Laurentides

La rencontre de concertation régionale réalisée en octobre 2021 sur la thématique « *Vieillir chez soi et dans sa communauté* » s'inscrivait dans la suite logique du précédent exercice concerté où l'enjeu de l'habitation (le maintien à domicile, l'offre d'habitation, les coûts de logement) fut exploité⁴⁰. La rencontre d'octobre 2021 a été l'occasion de réunir trente-six (36) personnes issues du milieu communautaire, municipal, universitaire ainsi que du réseau de la santé et des services sociaux.

Les discussions de la journée, en plénière et en ateliers, ont convergées vers l'identification de priorités régionales, soit les services de proximité, la proche aide et l'inclusion sociale pour permettre au plus grand nombre d'ânés de demeurer chez soi.

8.15.1 Enjeu 1 : Services de proximité

Pour permettre aux personnes âgées de demeurer le plus longtemps à domicile, ceux-ci doivent avoir accès à des services de proximité, ce qui inclut entre autres l'accès à des soins à domicile et aux services de santé ainsi que la connaissance de l'offre de services disponible dans la communauté.

Pistes de solution:

- Encourager le développement de projets d'habitation diversifiée en incluant les clientèles âgées plus vulnérables;
- Que l'offre de services du réseau de la santé et des services sociaux reflète les besoins régionaux;
- Identifier les trous de services freinant le maintien dans sa communauté;
- Favoriser la pérennité des organismes existants et créer de nouveaux organismes ayant pour mission l'intervention à domicile ou en proche périphérie;

⁴⁰ Le rapport de concertation peut être consulté [ici](#).

- Développer les offres de formation et la valorisation des travailleurs de ces organismes;
- Multiplier les sources et les moyens d'information afin de faire connaître les services disponibles.

Bons coups de la région en lien avec cet enjeu :

- **La Coalition santé Laurentides** : Un regroupement de Laurentiens s'est formé dans le but d'obtenir un financement équitable de la part du gouvernement du Québec en matière de soins de santé et services sociaux : coalitionsantelaurentides.ca

- **Clinique de santé amicale de l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut** :

Des infirmières et des bénévoles offrent, dans 11 points de services des Pays-d'en-Haut, des cliniques mensuelles où la tension artérielle, le taux de glycémie etc sont prélevés. La rencontre permet de rassurer, de créer des liens stables et de dépister des vulnérabilités particulières;

- **Le bonhomme à lunettes** :

Il s'agit d'un service communautaire d'opticien, à petit prix, qui permet aux aînés moins bien nantis de conserver le plein usage de leurs capacités visuelles résiduelles;

- **Les taxis Alfred de Saint-Jérôme** :

Les taxis Alfred sont un service de transport destiné aux 65 ans et plus, à un tarif d'un dollars le déplacement, vers des lieux prédéterminés (culture, emplettes, santé, visite en CHSLD etc).

8.15.2 Enjeu 2 : Proche aidance

Les acteurs de la région des Laurentides soulignent que la proche aidance va de pair avec le maintien à domicile puisque le soutien des proches est souvent nécessaire à ce que la personne aînée demeure chez elle en toute sécurité. Pour ce faire, la communauté doit reconnaître et soutenir ces personnes proches aidantes.

Pistes de solutions :

- Sensibilisation au vécu des proches aidants dans une perspective intergénérationnelle;
- Sensibilisation dans les milieux de travail;
- Développement des services spécifiques aux personnes proches aidantes, notamment le répit accessible, une nécessité;
- Développement de formations spécifiques aux intervenantes auprès des proches aidants, une profession exigeant de multiples compétences;
- Création d'un comité unissant les efforts des organismes communautaires, du CISSS et des instances politiques régionales.

Bons coups liés à cet enjeu :

- **L'Amalgame** est la première communauté de pratique québécoise adressée aux intervenants des Laurentides œuvrant en proche aidance (une initiative de L'Antr'Aidant);

- **L'organisme Répit Bien-être** offre des camps de répit pour proches aidants;

- **Les anges sont fatigués**, est une pièce de théâtre d'intervention présentée dans la région par le Théâtre La Belle Gang de la MRC d'Argenteuil. Cette pièce sensibilise la population aux risques élevés d'épuisement des proches aidants et à la nécessité de les soutenir;

- **Clic.Aidant** : Il s'agit de groupes de soutien virtuel hebdomadaire pour les proches aidants de l'ensemble du territoire des Laurentides. Un projet financé par le CISSS des Laurentides et réalisé par L'Antr'Aidant.

8.15.3 Enjeu 3 : Inclusion sociale

L'isolement social est un facteur de risque important dans le déclin des capacités cognitives et physiques des personnes aînées, ce qui peut alors précipiter le départ du domicile vers l'hébergement en résidence.

Qui plus est, l'isolement social peut être tributaire de différents facteurs, tels que l'âgisme, la non-reconnaissance de l'apport des personnes âgées au sein de nos communautés, le statut économique, etc. Il s'avère donc essentiel de travailler ces différents éléments et mettre au cœur des priorités régionales l'inclusion sociale des personnes âgées.

Pistes de solution :

- Sensibilisation à l'âgisme et à son impact sur l'intégration de la personne âgée à sa communauté;
- Favoriser l'expression et la compréhension des différences permet l'intégration des personnes âgées;
- Stimuler l'engagement des aîné(e)s et valoriser leur apport social (bénévolat, travail, politique...) et informel (proche aidance, voisinage, famille...);
- Soutenir le développement de projets novateurs d'inclusion (habitation, solidarité intergénérationnelle, politique et règlementations...).

Bons coups liés à cet enjeu :

- **Les Éclaireurs** est programme de l'organisme Prévoyance qui permet de mobiliser et d'impliquer la communauté à reconnaître les signes de vulnérabilité et à repérer plus facilement les aînés en situation de perte d'autonomie et/ou à risque d'abus.
- **Vigil'Ange**, est né d'une Table aînée locale, la TRARA et qui est financé par le Salon des aînés annuel tenu à Saint-Jérôme. Il permet la création d'un réseau pour guider les aînés et les proches aidants vers les bonnes ressources d'aide.
- **La Maison Phoenix**, un projet d'habitation aîné intégré au projet de construction d'une école primaire à Val-David, visant la mixité intergénérationnelle;
- La recherche «Les pratiques de participation informelle des personnes âgées»: penser leur apport au développement des communautés locales, de la chercheuse Isabelle Marchand, du département de travail social de l'UQO, antenne Saint-Jérôme.

8.16 Région 16 – Montérégie

S'inscrivant dans une démarche de concertation amorcée en 2019 par la Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie, la tenue d'un Forum régional réalisé en mode virtuel en février 2022 a permis d'approfondir les enjeux entourant l'alimentation et le transport. C'est autour de ces deux grandes thématiques que 127 participants ont pu documenter ces deux problématiques et partager des initiatives porteuses de solutions afin d'améliorer les conditions de vie des aînés de la Montérégie.⁴¹

8.16.1 Enjeu 1 : Accès aux aliments dans sa communauté

Bien que la Montérégie présente un taux global d'insécurité alimentaire légèrement inférieur à la moyenne québécoise⁴², n'en demeure pas moins que 1,4% de la population habitant la région se retrouve en insécurité alimentaire grave et 5,4% en situation d'insécurité alimentaire modérée. D'ailleurs, 6% des personnes vivant en milieu urbain résideraient dans des zones qualifiées de déserts alimentaires. Enfin, l'insécurité alimentaire serait plus prévalente chez les femmes en raison de leur situation financière plus précaire. Durant la pandémie, les prestations gouvernementales telles que la pension de sécurité de la vieillesse semblent avoir stabiliser les revenus des aînés. Les résultats laissent présager que cette tranche de la population aurait été moins affectée par l'insécurité alimentaire.

⁴¹ Le rapport de concertation de la Montérégie peut être consulté [ici](#).

⁴² Statistique Canada (2019). Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne : fichier de microdonnées à grande diffusion, 2017-2018. www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/200619/dq200619c-fra.pdf?st=PUPuSjnn

Pistes de solution :

- Pour agir sur l'insécurité alimentaire, il faut d'abord diminuer les barrières physiques et géographiques. C'est-à-dire faciliter l'accès de la population à des produits frais à une distance de marche en milieu urbain et à moins de 16 km en milieu rural. Il faut également diminuer les coûts des aliments et agir à augmenter le revenu des aînés plus vulnérables.
- Augmenter la disponibilité des aliments, notamment en utilisant des boîtes maraîchères via les centres alimentaires communautaires;
- Augmenter les connaissances et habiletés : notamment par les cuisines collectives;
- Augmenter l'accessibilité géographique;
- Agir sur le plan de la lutte à la pauvreté : Augmenter le revenu disponible ainsi que développer l'offre de logements abordables (logement dépense incompressible vs alimentation);
- Il ne faut pas négliger l'impact de l'accès aux services de proximité sur le maintien du lien social et l'autonomie;
- Les projets d'économie sociale sont particulièrement porteurs.

Bons coups liés à cet enjeu :

- **Moisson Sud-Ouest:** Il s'agit d'une banque alimentaire qui dessert 3 MRC: Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Soulanges et au Haut-Saint-Laurent. Elle assure le lien entre les fournisseurs et 82 organismes communautaires qui aident les personnes en situation d'insécurité alimentaire tout en favorisant la réinsertion sociale et la participation sociale des aînés.
- **Les Complices Alimentaires:** Ce projet d'innovation sociale ayant remporté le Prix Hippocrate Innovation en Santé Publique vise à récupérer et valoriser le plein potentiel des fruits et des légumes invendus ou de surplus en réduisant le gaspillage alimentaire. Cette initiative a pour objectif de faciliter l'accès aux aliments et la réduction des inégalités sociales. Il dessert 5 MRC de la Montérégie Ouest (Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry, Haut-St-Laurent, Jardins-de-Napierville, du Roussillon).
- **Frigo Touski:** Ce projet a comme visée la réduction du gaspillage alimentaire et faciliter l'accès aux aliments dans le Bas-Richelieu, en implantant des frigos communautaires dans des lieux significatifs de proximité.

8.16.2 Enjeu 2 : Accès au transport dans sa communauté

Le transport peut faciliter tout comme devenir un obstacle à la participation sociale des personnes âgées qui à son tour, demeure un important facteur de prévention du déclin cognitif. Dans cette perspective, l'accessibilité au transport collectif est un enjeu de santé publique auquel il est important de s'attarder.

En effet, chez les personnes âgées de 65 ans qui se déplacent en conduisant un véhicule, 73% d'entre elles rapportent participer à diverses activités alors que cette proportion diminue à 46% chez celles mentionnant utiliser le transport adapté ou le taxi.⁴³

Pistes de solution :

- Selon les données probantes, la mise à disposition de vélos à assistance électrique permet l'utilisation selon un horaire flexible et est adapté pour des déplacements de proximité (rayon de 25km);
- Gratuité du transport en commun pour les aînés : Permet une plus grande accessibilité au transport et une présence accrue des personnes âgées dans la sphère publique. Il est important de ne pas stigmatiser les aînés, notamment par une carte d'accès de couleur différente.
- Le service d'accompagnement bénévole, coordonné par un organisme communautaire reconnu serait le plus adapté au besoin quand il est gratuit ou à faible coût. Une offre de services plus large que seulement pour des rendez-vous médicaux est cependant nécessaire afin que cela améliore réellement la participation sociale;

⁴³ INSPQ (2021). Favoriser la participation sociale des personnes âgées : mesures prometteuses pour favoriser la mobilité. www.ivpsa.ulaval.ca/sites/ivpsa.ulaval.ca/files/uploads/3-Gauthier_Gervais.pdf

- Autres mesures souhaitables: Maintenir aussi longtemps que possible l'autonomie à la conduite (formation); Accompagnement individuel ou de groupe pour la transition vers un transport autre que l'auto personnelle (connaissance de l'offre de services, du mode de fonctionnement, réassurance).

Bons coups liés à cet enjeu:

- **EVA coopérative de transport:** EVA est une coopérative québécoise de covoiturage qui connecte les membres passagers aux membres conducteurs via une application mobile.
- **Gratuité transport local, Ville Sainte-Julie:** Dans sa Politique MADA, la ville de Ste-Julie a identifié le besoin pour la gratuité des circuits locaux de transport, ce qui a été initié en 2014. C'était aussi une demande de la population générale et une orientation écoresponsable.
- **Société transport collectif Pierre De Saurel:** La MRC Pierre-de-Saurel a développé un Plan régional de transport visant une bonification de l'offre de transport dans l'ensemble de ses 12 municipalités et en particulier pour les 9 municipalités rurales de son territoire. L'éventail des services est maintenant plus complet et le transport plus accessible pour tous avec une tarification avantageuse (tarif pour chaque service mais réduction quand plus d'un service).

8.17 Région 17 – Centre-du-Québec

À la lumière des dix (10) enjeux priorités lors d'une rencontre concertation régionale spéciale réalisée en janvier 2020, la Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec et ses organismes partenaires ont pu redéfinir lors d'un second exercice de concertation les priorités régionales. C'est ainsi que les 10 enjeux préalablement identifiés en 2020 se sont regroupés autour de quatre (4) enjeux globaux, soit le 1.) Soutien à domicile/Habitation/Transport/Perte situationnelle, 2.) la Santé mentale/Maltraitance et intimidation, 3.) la Pauvreté / Sécurité alimentaire ainsi que 4.) L'appropriation des nouvelles technologies.

Les discussions ont également pu mettre en lumière que trois (3) enjeux transversaux s'imbriquaient dans ces quatre axes. Il s'agit du vieillissement actif, la proche aide et la vulnérabilité.⁴⁴

8.17.1 Enjeu 1 : Soutien à domicile-Habitation-Transport-Perte situationnelle

Soutien à domicile

Bien que plusieurs organismes offrent des services d'aide à domicile, l'accessibilité demeure un enjeu majeur. D'abord, le manque de ressources humaines et financières des entreprises d'économie sociale en soutien à domicile (EÉSAD) est un obstacle important à la prestation de services et engendre des listes d'attente. Qui plus est, le manque d'accessibilité se traduit également par un manque de connaissance du crédit d'impôt pour le maintien à domicile de la part des aînés résidant à domicile. Ces derniers utilisent très peu ce crédit d'impôt comparativement à ceux résidant en RPA ou dans les ressources intermédiaires.

Pistes de solution:

- Faire connaître le crédit d'impôt au maintien à domicile;
- Rehausser le financement des EÉSAD;
- Le soutien et la formation continue accordés aux proches aidants font aussi une grande différence à la réussite de ce maintien;
- Créer des comités citoyens en lien avec la sécurité et le maintien à domicile des personnes âgées; surtout en milieu rural;
- Inclure les menus travaux (intérieurs et extérieurs) dans les services de soins à domicile;

⁴⁴ Pour consulter le rapport de concertation du Centre-du-Québec, cliquez [ici](#).

Habitation

Le Centre-du-Québec tout comme d'autres régions de la province présentent un faible nombre de logements abordables. Cela devient un enjeu de haute importance quand nous savons que le coût de la vie augmente et que les revenus des aînés non indexés stagnent.

Pistes de solution :

- Un assouplissement de l'article 59 concernant la protection du territoire agricole⁴⁵ en milieu rural pourrait permettre la construction d'un quartier de mini-maisons par exemple;
- Bonifier les montants de prestation du programme Supplément au loyer⁴⁶, administré par la Société d'habitation du Québec;
- Promouvoir les options résidentielles intergénérationnelles.

Transport

L'accessibilité aux services de transport varie grandement selon le lieu de résidence de la personne aînée. Les centres urbains possèdent généralement une offre de services plus complète (ex : réseau de transport en commun) que les petites municipalités possédant un seul voire aucun taxi.

Pistes de solution :

- Aménager des espaces sécuritaires (pour les piétons et cyclistes par ex.) qui seront utilisés par les aînés;
- Arrimer les services de transports d'une municipalité à l'autre pour faciliter les déplacements et limiter les transferts;
- L'autobus scolaire, entre les heures d'école, pourrait être une partie de la solution, tout comme le co-voiturage ou le transport actif.
- Intégrer la dimension de la participation sociale dans les différents programmes de transport accompagnement. Actuellement, la demande de services doit être pour se présenter à un rendez-vous médical, faire des commissions mais pas pour des questions relatives aux loisirs.

Perte situationnelle

Le vieillissement entraîne inévitablement de nombreux changements ayant parfois des répercussions sur toutes les dimensions de la vie de la personne aînée.

Pistes de solution :

Aucune piste mentionnée

Bons coups :

- Le repérage et l'accompagnement des intervenants de milieu pour aînés envers les personnes isolées et vulnérables. (ITMAV)
- Ligne téléphonique médicale pour les RPA avant un transfert vers l'hôpital.
- Programme développé par le CIUSSS pour lutter contre le déconditionnement physique durant la pandémie.
- La MRC de Joliette et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière annoncent la réouverture du service d'infirmière en milieu rural
- Service d'accompagnement à la recherche de logements
- Service d'accompagnement pour apprendre à utiliser le transport en commun à Drummondville
- Le projet « CoopéRégions » par l'organisme Les Accordailles
- Service de livraison agrandi pour l'épicerie et la pharmacie

⁴⁵ Commission de Protection du territoire agricole, Demande à portée collective, article 6.1. Mai 2022.

⁴⁶ Aides financières au logement. Supplément au loyer. www.quebec.ca. 26 août 2021.

- Parents vieillissants, parlons-en ! ⁴⁷
- Programme P.I.E.D du CLSC (Programme intégré d'équilibre dynamique, pour la prévention des chutes)
- Projet Ensemble pour la sécurité des aînés
- Salon des aînés de Drummondville (informations, ressources, services)

8.17.2 Enjeu 2 : Santé mentale-Maltraitance et intimidation

Santé mentale

La santé mentale est plus que l'absence de maladie mentale ou de troubles mentaux : elle constitue une forme de bien-être complet et interpelle la capacité à jouir de la vie et à faire face aux défis auxquels sont confrontés les individus. De plus, la santé mentale des personnes âgées est en étroite interaction avec l'environnement dans lequel elles évoluent. Dès lors, les solutions à cet enjeu doivent être adoptées selon une perspective systémique.

Pistes de solution :

- Intervenir en amont pour prévenir les problèmes de santé mentale;
- Faire la promotion du bénévolat afin de favoriser un vieillissement actif, un sentiment d'appartenance et de valorisation;
- Encourager les activités intergénérationnelles qui permettent le transfert des connaissances de part et d'autre et une ouverture sur les nouvelles réalités, notamment les technologies, les habitudes de vie, etc.;
- Favoriser l'autonomie des personnes âgées pour préserver l'estime de soi de la personne âgée (l'utilisation de différentes aides peut être utile : loupe, pilulier, etc.)

Maltraitance

La maltraitance demeure un enjeu important pour le Centre-du-Québec considérant toutes les conséquences que cela peut entraîner chez la personne âgée.

Pistes de solutions :

- Faire la promotion de la ligne Aide Abus Aînés pour permettre aux personnes âgées de dénoncer certaines situations de maltraitance;
- Continuer les campagnes de sensibilisation à l'attention de la population générale;
- La mobilisation de partenaires de différents milieux (SQ, institutions financières, pharmacies, organismes communautaires, gouvernement, commissaire aux plaintes, etc.).

Intimidation

Subir de l'intimidation entraîne une grande variété de conséquences nuisibles, tant pour la personne qui en est victime que pour son entourage. Ces conséquences peuvent affecter la santé physique, la santé mentale et les relations sociales.

Pistes de solution :

Aucune piste de solution précise nommée.

⁴⁷ www.appad.ca/guide-accompagnement. Parents vieillissants, Parlons-en ! 2022

Bons coups:

- Facilité d'accès pour le dépôt d'une plainte aux commissaires;
- Ligne Aide Abus Aînés et la campagne de sensibilisation;
- Entente de trois ans avec Desjardins pour la création et la distribution d'articles promotionnels personnalisés par le comité d'orientation régional (COR) dans le cadre de la promotion de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées du 15 juin;
- Développement d'un outil de sensibilisation par le Centre collégial d'expertise en gérontologie (CCEG) Le jeu sérieux | La P'tite vie en résidence;
- La formation de l'Association des Comités de Résidents Officielle du Québec (ACROQ);
- L'augmentation de Sentinelles former par la Fondation AGES;
- Formation Pour que vieillir soit gai de la Fondation Émergence;

8.17.3 Enjeu 3 : Pauvreté-Sécurité alimentaire

Pauvreté

La pauvreté constitue un déterminant social de la santé majeur et a une influence significative sur la santé des populations et sur d'autres aspects, tels que l'insécurité alimentaire. La lutte à la pauvreté est donc une cible prioritaire pour les centricois.

Pistes de solution:

- Le revenu viable doit être ciblé comme objectif pour réussir à sortir de la pauvreté; pas seulement se fier à la mesure du panier à la consommation (MPC);
- Que la lutte à la pauvreté se réalise dans une perspective intersectorielle: (municipaux, paragouvernementaux, gouvernementaux, communautaires et même privés).

Sécurité alimentaire:

Malgré le fait que la région du Centre-du-Québec possède plusieurs ressources pour contrer la sécurité alimentaire, on observe plusieurs déserts alimentaires sur le territoire. Puisque plusieurs municipalités n'ont plus d'épicerie ni de dépanneur, certaines personnes âgées sans voiture deviennent isolées et privées de biens essentiels pouvant engendrer de graves conséquences telles que la dénutrition.

Le portrait diagnostique du système alimentaire du Centre-du-Québec réalisé en 2022 ⁴⁸ démontre l'importance de maintenir une collaboration large et intégrée entre les différents partenaires (agriculteurs, municipalités, organismes communautaires, gouvernements ...) afin de contrer cet enjeu.

Pistes de solution:

- Un soutien financier qui permet de payer l'ensemble des dépenses liées aux besoins de base;
- L'accès à du transport pour aller notamment à l'épicerie et à la pharmacie;
- Des connaissances pour pouvoir faire des achats alimentaires judicieux et des compétences pour préparer, cuisiner et conserver les aliments, etc.

Bons coups:

- Popotte roulante sur tout le territoire CDQ
- Réalisation du **Portrait diagnostique du réseau pour la sécurité alimentaire CDQ**
- **Ose ton Truc** (programme dans Arthabaska-Érable)

⁴⁸ Centre d'Innovation Sociale en Agriculture (2022). Inventaire et analyse du système alimentaire durable du Centre-du-Québec. crds.centre-du-quebec.qc.ca/wp-content/uploads/2022/04/Rapport-SAD-CQc_sans-annexe-3.pdf

- L'organisme **Carotte joyeuse**
- **Artha-récolte** (programme Arthabaska 1/3 producteur, 1/3 bénévoles, 1/3 sécurité alimentaire)
- Campagne de sensibilisation **VERS** par Droit Devant Érable
- Étude sur la précarité résidentielle au CDQ découlant du chantier logement mené par le Comité régional en développement social (CRDS);
- L'organisme **Meilleur Après**;
- Service d'aide à l'épicerie par la CAB de Drummondville.

8.17.4 Enjeu 4 : Nouvelles technologies

Les nouvelles technologies présentent de nombreux avantages. Elle permet aux aînés de conserver la possibilité de communiquer avec ses proches en dépit de la distance ou encore de participer à des activités à partir de leur domicile. Or, l'utilisation des outils numériques est tributaire de certaines conditions, telles que l'accès à un réseau internet et un certain niveau de littératie numérique, ce que tous les aînés ne possèdent pas.

Pistes de solution :

- Offrir un accompagnement personnalisé pouvant s'ajuster aux différents niveaux de connaissances des aînés en regard des technologies et de faire un suivi selon leurs besoins et leurs appareils;
- Conserver une ligne téléphonique pour supporter et accompagner la clientèle dans cette transition pour tous les services gouvernementaux;
- Sensibiliser les aînés et les proches aidants aux risques de fraudes et offrir un accompagnement personnalisé.

Bons coups :

- Atelier FADOQ.ca et l'application mobile;
- **Projet Ensemble virtuellement 2.0** de la TRCA du Centre-du-Québec;
- Robot d'assistance sociale **Cutii**, dans le cadre d'un projet de recherche avec le CCEG, CCTT Experi Sens et Alaviva;
- Création de la Table numérique de l'AGÉPA avec un comité d'experts aînés.

8.18 Région 18 – Nunavik

Créé en 2005, le Comité des aînés du Nunavik est reconnu pour représenter les aînés de la région et est l'interlocuteur privilégié du Gouvernement régional Kativik (KRG).

Depuis 2015, le Comité des aînés du Nunavik s'est rendu dans chacune des 14 communautés de la région, recueillant des commentaires sur la façon dont les aînés Nunavimmiut croient qu'ils peuvent vivre une vie plus saine et plus heureuse.

Le fruit de ce travail a permis l'élaboration, en 2017, de la politique et du plan d'action Seniors' Policy and Action Plan où les enjeux prioritaires pour les aînés du Nunavik y sont présentés. Les communications et l'information, le développement des infrastructures et la mobilité, les loisirs, la culture, la sécurité, la sécurité alimentaire, le support communautaire et la participation sociale ainsi que le logement sont des préoccupations ayant été identifiées lors de ce plan d'action.

Avec le contexte pandémique des dernières années, le Comité des aînés du Nunavik n'a pu se rencontrer en présentiel aussi souvent que prévu et ce, sur une période de deux ans. Toutefois, des rencontres virtuelles ont pu avoir lieu pour échanger sur différents enjeux vécus par les aînés du Nunavik. Il

est important de souligner que les enjeux présentés dans ce rapport proviennent de différents documents fournis par les membres du comité et ne constituent pas les résultats d'une rencontre de concertation régionale.

Enjeux identifiés en juin 2021 :

8.18.1 Enjeu 1 : Revenu

La gestion des finances personnelles est un enjeu pour plusieurs personnes du Nunavik. Le Comité des aînés rapporte que celles-ci dépensent l'entièreté du montant reçu lorsqu'elles reçoivent leur salaire. Il est également nommé que plusieurs personnes n'ont pas de compte bancaire, ce qui complexifie les transactions et la gestion financière.

Le manque de connaissances en matière de finances est également relevé. Par exemple, plusieurs personnes ont reçu un courriel électronique à l'effet qu'elles recevraient une ristourne de taxes. Or, une grande proportion d'entre elles ont supprimé le courriel car elles ne savaient pas ce que cela impliquait.

Pistes de solution:

- Des formations adressées aux aînés ainsi qu'à toute personne intéressée par les finances;

8.18.2 Enjeu 2 : Solidarité intergénérationnelle

Pour les aînés des communautés du Nunavik, le partage de leurs connaissances aux plus jeunes générations est essentiel pour préserver et transmettre les savoirs traditionnels. Or, cette transmission des savoirs est dorénavant rendue plus difficile et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants ne connaissent pas la culture ancestrale.

Pistes de solutions:

- Produire des capsules où des aînés racontent aux jeunes la façon dont ils ont grandi à l'époque.

8.18.3 Enjeu 3 : Logement

Plusieurs logements sont très vieux, insalubres et infestés de moisissures. Les logements sont également mal insonorisés et peu ventilés. De plus, les portes et les fenêtres sont souvent mal isolées du vent et du froid. Les aînés et leurs familles résident donc dans des conditions de vie très difficiles.

Les bons coups en matière de logement et de transmission intergénérationnelle :

Dans un projet pilote de 2009, la première maison intergénérationnelle a été construite dans la communauté de Kuujuarapik. Les avantages du logement intergénérationnel sont clairs. En construisant une unité d'extension reliée à la maison familiale principale, les aînés ont pu demeurer avec leurs familles, dans leurs propres communautés, jouer un rôle actif dans la transmission des traditions et l'éducation des jeunes, et ont gagné leur indépendance et leur intimité.

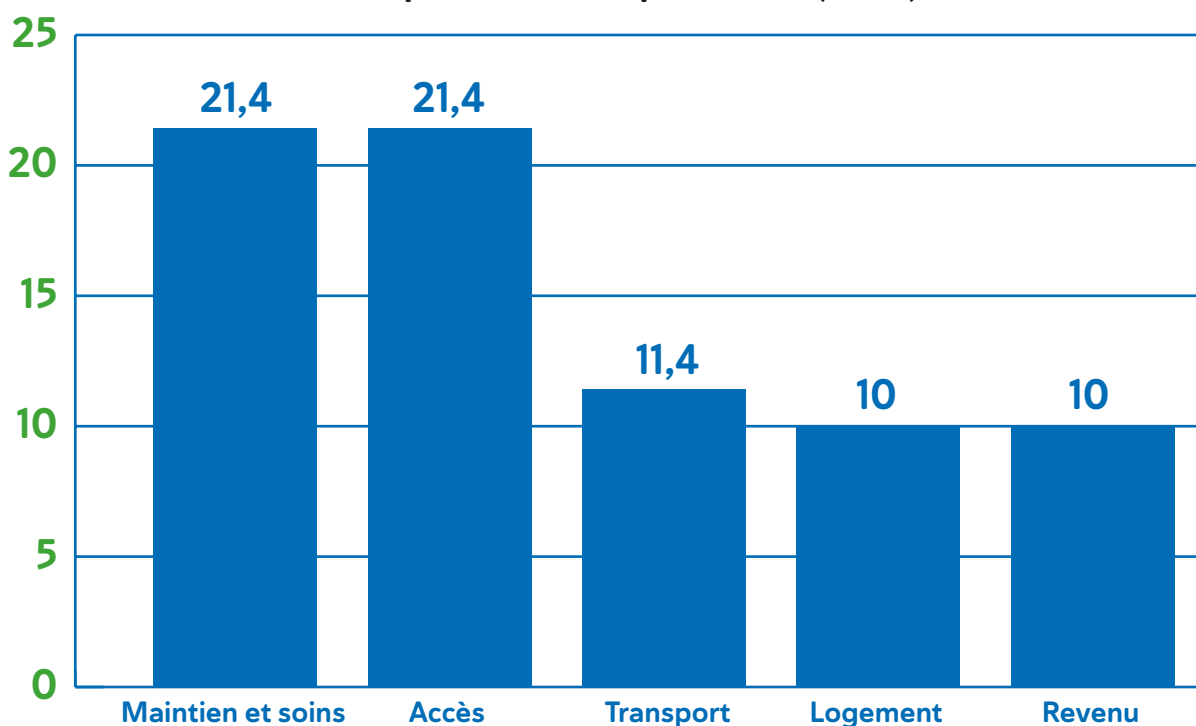
Depuis le projet pilote de 2009, cinq (5) autres maisons intergénérationnelles ont été construites à Quaqaq, Salluit, Umiujaq, Inukjuak et Kuujjuaraapik. Ces constructions ne sont qu'un début et ont été rendues possibles grâce à un dialogue ouvert entre l'ARK, l'OMHK et la division construction de la Société Makivik.



9. RÉSULTATS DE L'ANALYSE SYNTHÈSE

À la lumière de l'ensemble des données colligées, cinq (5) enjeux ressortent plus fréquemment des rapports de concertation régionale. Il s'agit du maintien/ soins à domicile, l'accès aux services, le transport, le logement et le revenu tels qu'on peut l'observer dans le graphique 1.

GRAPHIQUE 1
Distribution des cinq enjeux prioritaires vécus par les aînés québécois (en %)



Au total, 70 problématiques ont été identifiées par l'ensemble des Tables régionales de concertation des aînés du Québec. Une analyse de contenu thématique a permis de catégoriser ces différentes problématiques dans différents enjeux qui sont disponibles à l'annexe 1.

Les résultats montrent que cinq grands enjeux ressortent prioritaires.

9.1 Les cinq enjeux prioritaires identifiés dans les rapports de concertation régionale

Maintien et soins à domicile

Les résultats montrent que 21,4% des problématiques rencontrées par les aînés québécois se rapportent à l'enjeu du maintien et des soins à domicile.

Cet enjeu se manifeste globalement par un manque criant de services de soutien à domicile pour soutenir les personnes âgées dans leurs activités de la vie quotidienne (AVQ) et domestique (AVD), ce qui inclut les menus travaux.

Les régions ayant identifié cet enjeu rapportent que les plafonds d'heures de services allouées sont trop souvent établis en deçà des besoins réels des usagers, ce qui ne permet pas à ces derniers de demeurer en sécurité dans leur domicile. Conjuguée aux délais à recevoir ces services, cette situation met une pression supplémentaire aux proches aidants pour suppléer à ces trous de services et précipite le départ des aînés de leur domicile.

Toutes ces régions identifient le manque de financement comme un obstacle majeur au maintien à domicile des aînés. Pour déployer une offre de services adéquate, les organisations demeurent présentement dans l'impossibilité d'offrir des salaires compétitifs pour attirer une main d'œuvre qualifiée. Puisque l'offre de services de plusieurs organismes est tributaire de l'implication des bénévoles, plusieurs d'entre eux sont dans l'obligation de limiter le déploiement des services faute de personnel.

Deux régions quant à elles soulignent la nécessité de faciliter le processus d'adaptation de domicile et de bonifier financièrement le programme d'adaptation à domicile.

Les rencontres de concertation ont permis de mettre en lumière plusieurs pistes d'action prometteuses ou à poursuivre pouvant contribuer à maintenir les personnes aînées chez soi. Parmi celles-ci, nous retenons qu'une révision et une bonification du financement des services de soutien à domicile sont nécessaires pour assurer la pérennité de cette perspective. De plus, une allocation s'appuyant sur le profil d'autonomie fonctionnelle de chaque usager (en utilisant l'outil ISO-SMAF) permettrait notamment une plus grande équité dans l'attribution des ressources entre les bénéficiaires.

Déjà implanté dans les dix-sept (17) régions administratives du Québec (124 organismes sont financés en 2022-2023), le programme *Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité* (ITMAV) a fait ses preuves auprès d'aînés en situation de vulnérabilité et devrait être reconduit, car il permet de favoriser leur autonomie et leur maintien dans leur communauté. Dans le même ordre d'idées, le programme de gériatrie sociale agit à titre de trait d'union entre les services communautaires et institutionnels, intervient à même le milieu de vie des personnes aînées et contribue à ce qu'elles demeurent dans leur communauté. Présentement implanté dans six (6) territoires et s'appuyant sur des structures déjà existantes, ce modèle pourrait sans doute être davantage mis de l'avant pour répondre aux besoins grandissants de la population vieillissante.

Pour accroître le bassin de bénévoles au sein des organismes, plusieurs initiatives ont été préalablement abordées dans ce document, notamment celles d'intégrer un « volet bénévolat » dans le cursus scolaire des jeunes ou encore de créditer des heures d'implication bénévole à des étudiants cégepiens et universitaires.

Ce bref état des faits en matière de maintien et de soins à domicile suscite donc plusieurs questionnements. Au-delà des services de santé, est-ce que l'ensemble de l'offre de services est à son plein potentiel pour favoriser le maintien à domicile? Les infrastructures, l'environnement, la proximité de services, la gamme de services offerts par les institutions répondent-ils aux besoins et caractéristiques des aînés et pourraient-ils être améliorés afin d'offrir les conditions optimales pour que ceux et celles le désirant demeurent chez soi?

Accès aux services

Tout comme le maintien et les soins à domicile, 21,4% des difficultés rencontrées par les aînés se rapportent à l'accès aux services.

L'accessibilité aux services se traduit de différentes façons mais de manière générale, on constate que la méconnaissance des services offerts demeure un obstacle important à l'utilisation des services, des ressources communautaires et des différents crédits d'impôts. Plusieurs personnes aînées ont de la difficulté à trouver l'information nécessaire pour connaître et utiliser les services institutionnels et

communautaires puisque l'information se retrouve morcelée dans différents sites gouvernementaux. Le fait que l'information soit majoritairement accessible en ligne est un facteur qui complexifie l'accès aux ressources chez plusieurs personnes âgées, car elles n'ont parfois pas accès à internet ou se sentent peu familières à naviguer sur le web. Le manque d'accompagnement pour accéder aux différents services représente également un obstacle important pour les âgés, ce qui a malheureusement comme conséquences l'abandon de la démarche et la non-utilisation des ressources.

La rigidité dans l'application des critères d'admissibilité du programme de maintien à domicile est aussi un facteur important à considérer puisqu'elle témoigne d'une nette tendance au nivellement vers le bas des heures de services allouées et entrave l'accès aux services. Certaines régions évoquent que les longues listes d'attente pour recevoir des services, entre autres en raison de la pénurie d'intervenants, crée une forte pression sur les proches aidants.

Parmi les solutions ayant été mises de l'avant, plusieurs régions ont soulevé la pertinence de déployer un service d'accompagnement dédié aux personnes âgées afin de les épauler dans les démarches administratives pour accéder aux ressources. La production d'une base de données commune répertoriant toutes les ressources disponibles pour les âgés a retenu l'attention de deux régions. L'idée de produire un fichier commun centralisant toutes les informations telle que le permet la plateforme trello en est un exemple (voir l'exemple de l'Outaouais). Pour pallier à la fracture numérique à laquelle plusieurs personnes âgées sont confrontées, d'autres régions réitèrent l'importance d'élaborer un guide répertoriant toutes les ressources dédiées aux âgés mais version papier. Pour faciliter l'accès aux services, il ne faut pas oublier que le réseau social immédiat de la personne âgée demeure un acteur important à mobiliser pour relayer l'information concernant les ressources disponibles.

Enfin, l'accès aux services demeure en enjeu transversal à d'autres enjeux, il ne peut donc être considéré seul, car il agit en étroite interaction avec une multitude d'autres facteurs. Pour un meilleur accès aux services, il faut penser le système en se préoccupant de plusieurs autres enjeux. Par exemple, un système de transport qui favorise cet accès, un accompagnement dans l'apprentissage des technologies d'information, la facilité d'accès à ces technologies, la proximité de ces services, les soins à domicile, etc.

Transport

L'enjeu du transport représente 11,4 % des difficultés rencontrées par les âgés. Les régions ayant identifié des enjeux en matière de transport rapportent que le coût, l'accessibilité et le manque de flexibilité dans l'organisation des services sont des freins importants à l'utilisation des services de transport (autobus, transport adapté, taxi, etc.). En effet, il est évoqué que le transport bénévole est souvent limité aux rendez-vous médicaux ou pour les commissions. Il est alors impossible pour les personnes âgées de recourir à ce service offert par les organismes pour participer à des activités sociales contribuant ainsi à leur isolement. De plus, les coûts engendrés par les services d'accompagnement transport sont également un obstacle pour plusieurs âgés. Dans le même ordre d'idées, les frais associés à l'utilisation du taxi et des transports en commun ne sont pas accessibles à tous les ménages à revenu modique ou à faible revenu.

Le transport est un vecteur de participation sociale important, notamment pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Sachant qu'uniquement 46% des personnes âgées qui se déplacent au moyen du transport adapté ou du taxi rapportent participer à différentes activités et que cette proportion augmente à 73% pour celles conduisant leur véhicule, il est important d'adresser sérieusement l'enjeu du transport afin d'en faciliter l'accès.

⁴⁹ INSPQ (2021). Favoriser la participation sociale des personnes âgées : mesures prometteuses pour favoriser la mobilité. www.ivpsa.ulaval.ca/sites/ivpsa.ulaval.ca/files/uploads/3-Gauthier_Gervais.pdf

Parmi plusieurs pistes de solution ayant été présentées, on retrouve l'idée d'offrir la gratuité du transport en commun aux aînés, tel que l'ont fait Laval et la région de Montréal récemment. Aussi, la suggestion de développer des ententes avec les services de transport public permettrait des déplacements davantage accessibles.

Logement

Le logement est un déterminant de la santé d'une importance majeure. Un environnement non sécuritaire ou de piètre qualité peut engendrer des conséquences tant sur la santé physique que mentale chez la personne aînée. Globalement, les résultats révèlent que 10% des problématiques identifiées concernent le logement.

L'enjeu du logement est donc intéressant à analyser en fonction des réalités des différentes régions. Parmi les sept (7) régions ayant identifié le logement comme enjeu, quatre (4) d'entre elles, soit plus de la moitié (57,14%) rapportent que le nombre de logements abordables demeure insuffisant pour les besoins des personnes aînées et que cela doit être adressé prioritairement. Or, le fait que quatre (4) régions seulement aient ciblé la disponibilité des logements abordables comme enjeu prioritaire ne veut pas dire que cette problématique soit circonscrite à ces régions. Ces résultats corroborés aux données probantes existantes suggèrent plutôt que la prévalence de cet enjeu est bien plus importante mais que les régions ont priorisé d'autres enjeux lors de leurs rencontres de concertation spéciales. Parallèlement au manque de logements abordables, se trouve le problème de l'accessibilité des logements à loyer modique, mieux connus sous le nom de HLM. En effet, les plafonds de revenu déterminant les besoins impérieux (PRBI) qui correspondent au revenu maximal permettant à un ménage d'être admissible à un logement à loyer modique demeurent encore trop bas. Ainsi, de nombreux aînés ont un revenu trop élevé pour être admissibles au programme mais trop faible pour se loger aisément parmi l'offre de logements disponibles dans leur région. Le taux d'effort consacré au logement dépasse bien souvent, dans ce contexte, la proportion du 30% recommandée, plaçant ainsi les aînés en situation de grande vulnérabilité sur le plan financier.

Pour pallier à ce manque de logements abordables, plusieurs régions suggèrent de faciliter l'accès au Programme de supplément au loyer (PSL), notamment en attribuant le PSL à la personne plutôt qu'au logement. D'autres solutions, telles que la promotion d'une offre résidentielle diversifiée (minimaisons, unités d'habitation accessoires, maisons intergénérationnelles) ou encore le financement étatique de petites RPA sont encouragées. Enfin, l'assouplissement de différentes réglementations en lien avec les baux, les permis de construction et le zonage agricole (article 59 concernant la protection du territoire agricole⁵⁰) pourraient faciliter le développement d'une offre de logements accessibles.

Puisque les résultats de l'analyse laissent croire que les aînés vivant en milieux ruraux et ceux demeurant dans les centres urbains sont confrontés à des problématiques différentes en matière de logement, ces constats sont exposés ultérieurement dans la section 9.3. *Comparaison entre les régions éloignées et les grands centres urbains.*

Revenu

Lorsqu'il est question d'enjeu transversal important, le revenu est à considérer. Bien que les présentes analyses montrent que seulement 10% des problématiques adressent directement le revenu comme priorité, la question financière recoupe toutes les autres catégories d'enjeux. Le revenu des personnes aînées a notamment un impact important sur leur capacité d'acheter des aliments frais et sains. Les régions du Centre-du-Québec et de la Montérégie en font d'ailleurs mention dans leur rapport. Toutefois, il est important de souligner qu'entre 2018 et 2019, le Québec était la seule province où la variation de

⁵⁰ Loi 1996, c. 26, a. 2. Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/P-41.1?&cible=

l'insécurité alimentaire était statistiquement significative avec une diminution 1,9 point de pourcentage, ce qui brosse un portrait plutôt encourageant.⁵¹

Le revenu exerce également une influence sur le logement, sur la capacité à déboursier pour des services d'aide à la vie domestique et ce, en dépit du fait qu'une partie soit subventionnée par le PEFSAD. Toutefois, on remarque que la question du revenu se manifeste très différemment pour la région du Nunavik, puisque la littératie financière est nommée comme un obstacle majeur.

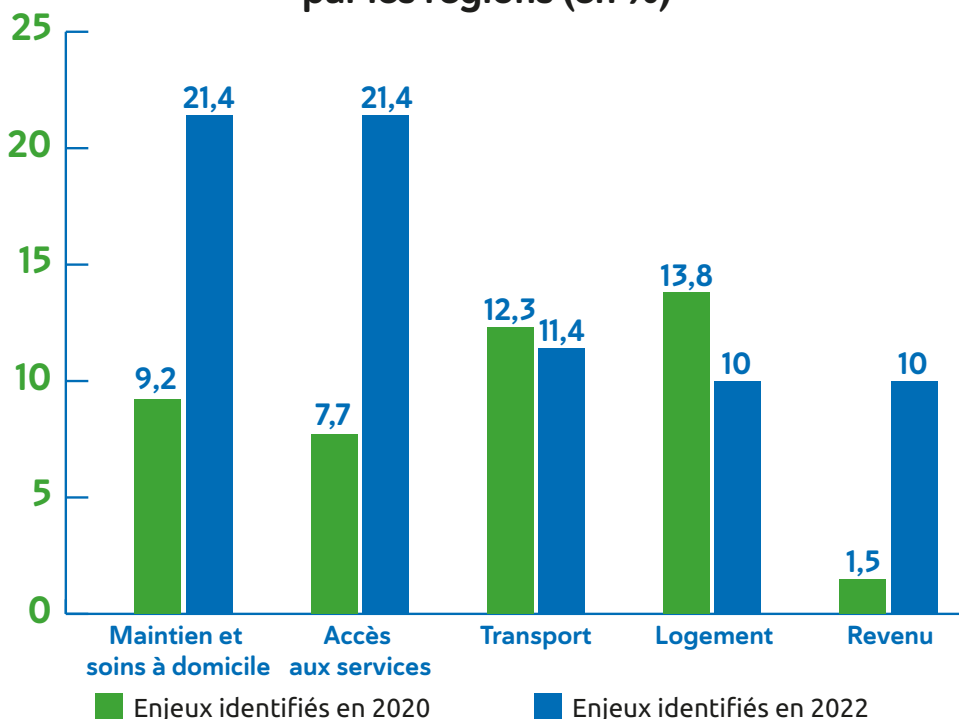
Tel que le souligne différentes régions, la précarité financière de nombreuses personnes âgées est souvent la conséquence d'un fonds de pension inexistant, trop faible ou non indexé. À cet effet, les femmes âgées et les personnes en situation de handicap ont généralement un revenu plus faible. Malgré le fait que les différentes prestations des aînés agissent comme un filet de sécurité, elles ne sont pas assez élevées pour constituer un revenu de base décent. C'est pourquoi plusieurs pistes de solution convergent vers une augmentation substantielle des prestations des personnes âgées afin d'assurer un revenu viable, tel que reconnu par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

Curieusement avant la pandémie, cet enjeu attirait moins l'attention lors de l'exercice de priorisation des enjeux. Le contexte pandémique a ébranlé l'économie québécoise et les aînés en ont souffert comme une grande partie de la population. Le revenu est sans contredit un enjeu important quant aux conditions de vie des aînés. Est-ce que la récente augmentation de la sécurité de la vieillesse qui ne s'adresse qu'aux 75 ans et plus est suffisante?

9.2. Comparaison des enjeux identifiés prioritaires en 2020 versus en 2022

GRAPHIQUE 2

Comparaison des enjeux identifiés en 2020 et 2022 par les régions (en %)



⁵¹ Statistique Canada (2022). Enquête canadienne sur le revenu : insécurité alimentaire et besoins insatisfaits en matière de soins de santé, 2018 et 2019. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2021009-fra.htm>

Lors du [rapport synthèse de 2020](#) produit par la CTRCAQ, quinze (15) régions ont fait l'exercice d'identification d'enjeux et ont pu cibler un total de soixante-cinq (65) enjeux. Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine n'avaient pu être incluses dans les données de 2020.

Tandis qu'en **2022**, dix-huit (18) régions ont complété la démarche et ont pu identifier un total de soixante-dix (70) enjeux. À noter que le graphique présente uniquement les cinq enjeux ayant l'effectif le plus élevé en 2020 et en 2022. Tel qu'observé dans le graphique 2, les enjeux prioritaires en 2020 et en 2022 se sont modifiés. Alors qu'en 2020, les résultats montraient qu'à l'échelle provinciale le logement et le transport étaient des préoccupations prioritaires, en 2022, c'est plutôt le maintien et les soins à domicile ainsi que l'accès aux services qui retiennent l'attention et ce, de façon égalitaire avec une proportion de 21,4%.

Ce constat n'est sans doute pas étonnant au contexte pandémique des dernières années qui a réitéré l'importance de mieux financer les services de maintien à domicile pour permettre aux aînés qui le souhaitent de demeurer à domicile le plus longtemps possible.

Par ailleurs, lors du précédent rapport synthèse réalisé en 2020, la CTRCAQ avait identifié les enjeux du logement et du transport comme les plus récurrents. Pour ce rapport-ci, le logement et le transport se retrouvent respectivement au 2^e et 3^e rang des préoccupations. Il va sans dire qu'en 2022, il n'en est pas moins important et nécessaire de se préoccuper de la qualité, de l'abordabilité et de la disponibilité des logements tout comme de l'accès au transport puisque ces facteurs jouent un grand rôle sur la santé des personnes âgées mais également sur les plans de la socialisation et de la participation sociale des aînés.

9.3 Comparaison entre les régions éloignées et celles des grands centres urbains

7 régions éloignées des grands centres : Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Nunavik.

11 régions urbaines : Capitale-Nationale, Mauricie, Estrie, Île-de-Montréal, Outaouais, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Centre-du-Québec.

Certains enjeux se manifestent différemment selon les régions, en particulier si celles-ci sont en régions éloignées ou près des grands centres urbains. Il est important de noter que les régions urbaines ou grands centres, ont elles aussi des milieux ruraux.

9.3.1 Le maintien à domicile et l'accès aux services

L'analyse comparative des problématiques identifiées par les régions éloignées et celles des centres urbains révèle que dans les régions éloignées, les enjeux relatifs au maintien à domicile et à l'accès aux services demeurent plus prépondérants que dans les centres urbains. En effet, les sept (7) régions éloignées rapportent un total de 32 problématiques (toute catégorie d'enjeu confondue), mais 28% des difficultés auxquelles sont confrontées les aînés concernent le maintien à domicile (9 problématiques sur 32). Les régions des grands centres de leur côté rapportent que 15% des problématiques se rattachent à la thématique du maintien et soins à domicile (6 problématiques sur 40 identifiées).

Les difficultés se rapportant à l'accès aux services représentent quant à elles une proportion de 25% (8 problématiques identifiées sur un total de 32) pour les régions éloignées et de 17,5% pour les régions des grands centres (7 sur un total de 40).

Ces résultats laissent croire que les aînés qui résident dans les régions plus éloignées observent une disparité dans l'offre de services à domicile qui leur est disponible versus celle offerte sur les territoires des grands centres. Qui plus est, la difficulté d'accès aux services se traduit par le fait que ces personnes aînées doivent régulièrement faire plusieurs kilomètres pour recevoir différents services, notamment les soins spécialisés, ce qui les forcent parfois à déménager près de services de proximité.

9.3.2 Le logement

L'enjeu du logement est présent dans plusieurs régions du Québec. Il demeure une priorité pour sept (7) d'entre elles. Toutefois, à la lumière des résultats, l'enjeu du logement semble se manifester différemment dans les régions éloignées que dans celles des centres urbains.

En effet, dans les régions urbaines de la Mauricie, l'Estrie, l'Outaouais et du Centre-du-Québec, l'abordabilité des logements est un obstacle important auquel sont confrontés les aînés alors que dans les régions éloignées, telles que le Nord-du-Québec et le Nunavik, la pénurie d'appartements et la salubrité de ceux-ci retiennent l'attention.

Le phénomène de la gentrification, c'est-à-dire l'embourgeoisement de quartiers dû au fait que des habitants mieux nantis prennent possession de logements, ce qui contribue à la hausse des loyers, peut en partie expliquer le problème de l'abordabilité souligné par certaines régions dites urbaines.

Faisant tout de même partie des régions urbaines, l'Île-de-Montréal se distingue des autres régions par le fait qu'elle comporte un important parc de logements sociaux à prix modique. Les données tirées de leur rapport de concertation spéciale montrent que plusieurs personnes aînées qui habitent ces logements tardent à signaler des bris présents dans leur appartement ou faire une demande de services de peur d'être jugées inaptes à vivre seules. Ainsi, la question de la sécurité voire de la salubrité des logements pose problème.

Quant aux aînés demeurant dans les régions plus éloignées, comme le Nord-du-Québec, ces derniers ont souvent de sérieuses difficultés à trouver des alternatives autres que celles de vivre dans leur résidence familiale ou dans une RPA. En effet, le manque de services à domicile, la difficulté d'avoir de l'aide pour les menus travaux, la pénurie d'appartements⁵² les incitent à s'exiler hors de leur région natale. Ce constat est également rapporté dans les milieux ruraux de certaines régions urbaines, notamment l'Outaouais. Tandis que pour le Nunavik, la question de la salubrité des logements demeure très préoccupante puisqu'ils ne sont pas adéquatement ventilés, présentent souvent des moisissures en plus d'être surpeuplés.

Ces constats autour de l'enjeu du logement portent à croire que la variable de la ruralité exerce une influence. En effet, on constate que l'enjeu du logement se manifeste de plusieurs façons selon l'environnement des personnes aînées (région éloignée versus urbaine). Pour mieux apprécier ces données, il serait intéressant de mener une étude comparative entre les revenus des aînés des régions éloignées et celles près des centres urbains ou encore s'attarder sur leur pouvoir d'achat.

9.3.3 Le transport

Les aînés vivant en région éloignée ou dans les milieux plus ruraux ne rencontrent pas les mêmes défis en matière de mobilité que ceux résidant dans les centres urbains. Il ressort nettement des résultats que les milieux ruraux présentent une offre de services de transport très limitée. Par exemple, certains endroits n'ont qu'un seul voire aucun taxi et le transport en commun demeure quasi inexistant.

⁵² Les logements du Nord-du-Québec sont majoritairement occupés par les travailleurs de la région.

Alors que dans la région urbaine de l'Île-de-Montréal, le phénomène piétonnisation prend de plus en plus d'ampleur. En dépit du fait qu'une offre de service en transport en commun soit largement déployée sur le territoire, de plus en plus de rues deviennent consacrées aux piétons occasionnant des détours pour les autobus. Cela allonge considérablement la distance de marche à couvrir pour arriver à un autre arrêt d'autobus pour une population vieillissante.

9.4 Les enjeux prioritaires des communautés ethnoculturelles en comparaison avec les autres régions

Il peut être intéressant de comparer les enjeux soulevés lors des rencontres avec les communautés ethnoculturelles et ceux ressortis dans chaque région.

Les communautés ethnoculturelles de l'Île-de-Montréal

En ce qui a trait à l'Île-de-Montréal, on remarque que tant chez les communautés ethnoculturelles que les aînés de la population générale, le thème de la maltraitance est ressorti parmi les trois enjeux prioritaires. Peut-être avons-nous une piste quant aux actions à prioriser dans cette région?

Avant même le début de la rencontre avec les communautés ethnoculturelles, les organisateurs, la Table de concertation régionale de l'Île-de-Montréal et la CTRCAQ anticipaient des enjeux similaires à ceux de l'ensemble du Québec. Il n'en est rien. Pour l'ensemble du Québec, le maintien et les services à domicile, l'accès aux services, le transport, le logement et le revenu sont aux premiers rangs des préoccupations alors que dans la démarche de l'Île-de-Montréal (pour les communautés ethnoculturelles) ce sont l'âgisme, les services adaptés et la maltraitance qui ont été retenus comme enjeux premiers.

Les communautés ethnoculturelles de l'Estrie

Pour l'Estrie, la démarche a permis d'identifier trois enjeux majeurs. En effet, les difficultés d'intégration, notamment sur le marché de l'emploi pour les aînés de 55 ans et plus, l'enjeu de la santé sous l'angle de la maltraitance et des services adaptés à la culture/à la langue ainsi que l'accès à l'information demeurent de vives préoccupations pour les personnes aînées issues de l'immigration.

À l'instar des communautés ethnoculturelles montréalaises, on remarque que la difficulté de recevoir des services adaptés aux us et coutumes ainsi que dans la langue d'usage demeure un défi important pour les aînés immigrants estriens.

En comparaison avec les aînés des autres régions, les aînés des communautés ethnoculturelles sont également confrontés au fait que l'information leur est difficilement accessible et que cette difficulté demeure un enjeu prioritaire à adresser.

Les communautés ethnoculturelles du Saguenay-Lac-Saint-Jean

La démarche effectuée dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a mis en lumière que les aînés issus de l'immigration rencontraient plusieurs obstacles dans leur vie quotidienne, mais particulièrement des défis en matière de transport, de logement et d'intégration à l'emploi. Il est intéressant d'observer que ce constat fait écho aux résultats de la démarche de priorisation effectuée par la Table régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean (concernant les aînés de la population générale) où l'enjeu du transport est également ressorti comme prioritaire. Ces résultats suggèrent que cet enjeu est vécu par différentes clientèles aînées plutôt que d'être circonscrit à la population aînée ethnoculturelle.



Nous observons qu'autant pour l'Estrie que pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'intégration en emploi a été identifiée comme un obstacle important vécu par les aînés des communautés ethnoculturelles et par les aînés de la population générale. La nécessité de déployer des dispositifs adaptés, notamment un accompagnement personnalisé révèle sa pertinence.

Les communautés ethnoculturelles de l'Abitibi-Témiscamingue

Pour l'Abitibi-Témiscamingue le profil des immigrants est particulier et s'est produit en trois principales vagues comme le décrit monsieur Brin dans une des pages précédentes. Les enjeux identifiés sont différents de ceux du Saguenay-Lac-St-Jean, région éloignée des grands centres, et de l'Estrie ou Montréal à l'exception du transport. Pour cette région nos démarches ont permis d'identifier des enjeux en termes d'accessibilité; soit à l'information, aux services et aux transports, dont ceux extrarégionaux. Le racisme a également été soulevé pour cette région, notamment en maison d'hébergement.

10. PRIORISATION DES TROIS ENJEUX AU NIVEAU PROVINCIAL

Sur la base de leurs rencontres de concertation spéciales, de leurs expériences, leurs actions, leurs partenariats et leur implantation dans le milieu, l'ensemble des Tables régionales de concertation fut invité à se prononcer sur les enjeux à prioriser. Cet exercice fut actualisé en présence de 29 personnes (Présidences et coordinations/directions générales) lors d'une rencontre tenue le 2 novembre 2022 à Québec. Les résultats sont les suivants :

1. Maintien et soins à domicile

2. Accès aux services

3. Le logement

Les commentaires ou interventions recueillis lors de cette démarche sont les suivants :

Il faut voir les enjeux retenus comme une vision, un continuum. Plusieurs éléments retenus doivent être vus comme étant des données transversales. Par exemple, les services de maintien et de soins à domicile permettent de maintenir les personnes aînées dans leur communauté d'origine, dans des logements près de services, salubres et accessibles où les possibilités de transport sont facilitantes pour un vieillissement actif chez soi.

Malgré le fait que l'exercice demandait de retenir que trois enjeux, il faut retenir que plusieurs autres enjeux sont très importants et que d'une région à l'autre, le même enjeu retenu peut se manifester différemment et susciter des pistes de solution différentes. Bien que des constats généraux puissent être tirés, il demeure essentiel de porter une attention aux spécificités de chacune des régions afin d'élaborer des programmes sociaux et une offre de services en adéquation avec les besoins de la population.



11. CONCLUSION

Ce rapport synthèse est une réponse au mandat de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec dans le cadre de son entente avec le Secrétariat aux aînés du Québec. Au-delà des attentes qui s’y rattachent, il vise d’abord à refléter le dynamisme, la présence, l’énergie et le support déployés par les Tables régionales de concertation auprès des Tables locales, des partenaires et des organismes ou organisations œuvrant auprès des aînés et ce, dans chaque région du Québec.

Ces exercices de concertation chapeautés par les Tables régionales de concertation permettent non seulement d’extraire de précieuses informations pour le développement de politiques publiques et de services, mais témoignent du leadership qu’exercent les TRCA dans leur région respective, car elles permettent de réunir des centaines de participants et de citoyens autour d’un thème commun : l’amélioration des conditions de vie des personnes aînées. Il va sans dire que ces rencontres de concertation spéciales constituent un important ingrédient permettant de lier le politique et le terrain.

Nous souhaitons que ce portrait synthèse puisse éclairer les décisions quant au mieux-être des personnes aînées québécoises. Cette démarche concertée de la CTRCAQ en est une parmi tant d’autres en cours ou à venir pour favoriser la cause des aînés au Québec.



ANNEXE 1

Catégorisation des enjeux identifiés par les régions lors de leurs rencontres de concertation spéciales

MÉTHODOLOGIE : Chaque enjeu identifié par les régions lors de leurs rencontres de concertation spéciales a été identifié dans une des catégories suivantes selon son thème principal. Les sous-enjeux, les solutions ou les causes à ces enjeux n'ont pas été catégorisées.

Les catégories sont mutuellement exclusives, ce qui signifie que chaque enjeu a été catégorisé dans une seule catégorie.

Nombre total d'enjeux=70

Maintien et soins à domicile (incluant menus travaux) : 15 (21,4%)

Bas-St-Laurent (2 enjeux)
Saguenay
Estrie
Outaouais
Abitibi
Nord-du-Qc
Chaudière-Appalaches
Lanaudière
Laurentides
Capitale-Nationale
Côte-Nord (4 enjeux)

Accès aux services/manque de connaissance des services et de communications: 15 (21,4%)

Bas-Saint-Laurent
Centre-du-Qc
Abitibi
Gaspésie (2 enjeux)
Laval (2 enjeux)
Saguenay
Mauricie
Capitale-Nationale
Laurentides
Côte-Nord (4 enjeux)

Transports : 8 (11,4%)

Saguenay
Montréal
Outaouais
Montérégie (angle de la participation sociale)
Centre-du-Qc
Nord-du-Québec
Île-de-Montréal
Côte-Nord

Logement (ou habitation) : 7 (10%)

Mauricie
Estrie
Île-de-Montréal
Outaouais
Centre-du-Qc
Nord-du-Qc
Nunavik

Revenu /Finances/Pauvreté: 7 (10%)

Bas-St-Laurent
Capitale-Nationale
Mauricie
Abitibi
Chaudière-Appalaches
Centre-du-Qc
Nunavik

Enjeux des OSBL/TRCA (financement, recrutement bénévoles) : 4 (5,7%)

Laval (2 enjeux)
Gaspésie
Côte-Nord

Isolement : 3 (4,3%)

Centre-du-Qc
Estrie
Chaudière-Appalaches

Participation citoyenne et sociale : 2 (2,9%)

Laval (2 enjeux)
Laurentides

Abus/maltraitance : 2 (2,9%)

Centre-du-Qc
Île-de-Montréal

Insécurité alimentaire : 2 (2,9%)

Centre-du-Qc
Montérégie

Santé physique et mentale : 2 (2,9%)

Centre-du-Qc (2 enjeux)

Nouvelles technologies : 1 (1,4%)

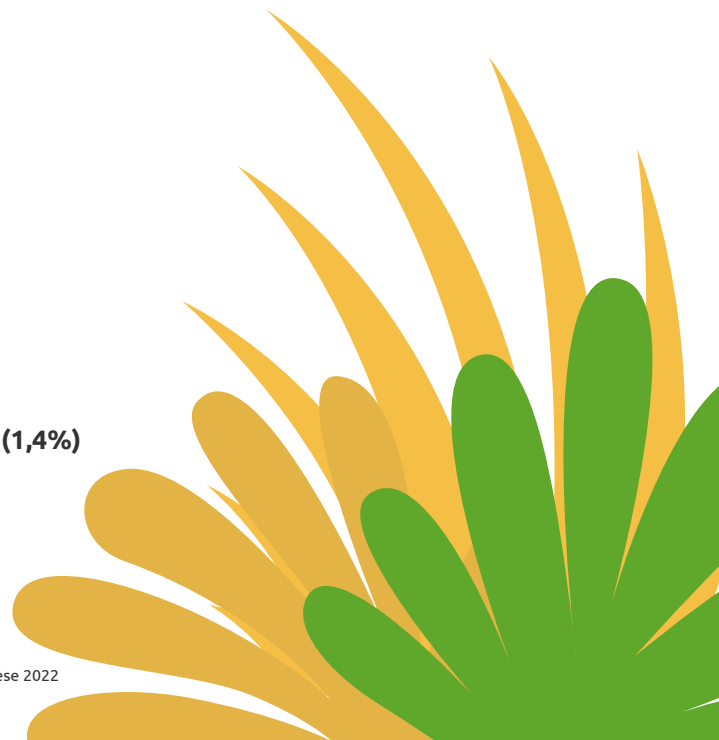
Centre-du-Qc

Promotion des droits et intérêts/respect de la dignité : 1 (1,4%)

Bas-Saint-Laurent

Culture/Solidarité intergénérationnelle : 1 (1,4%)

Nunavik



info@conferencedestables.org

www.conferencedestables.org
conferencedestables.webnode.fr